



# **Analyse des enjeux et des besoins en lien avec le proxénétisme et l'exploitation sexuelle chez les mineurs au Québec**

**Mémoire**

**Bianca Andreea Meszaros**

**Maîtrise en criminologie - avec mémoire**  
Maître ès arts (M.A.)

Québec, Canada

# **Analyse des enjeux et des besoins en lien avec le proxénétisme et l'exploitation sexuelle chez les mineurs au Québec**

**Mémoire**

**Bianca Meszaros**

Sous la direction de :

François Fenchel, directeur de recherche

Mathilde Turcotte, codirectrice de recherche

## Résumé

En utilisant les fondements de la théorie du traumatisme complexe, cette étude examine les expériences de vie adverses et marquantes vécues qui peuvent avoir un impact sur les expériences futures des jeunes, et ce, particulièrement en lien avec l'exploitation sexuelle. Elle explore également l'impact des expériences de placement sur les jeunes victimes afin d'en approfondir la compréhension, tout en cherchant à comprendre les besoins en matière d'interventions, tels qu'exprimés par les jeunes eux-mêmes. Ainsi, à travers l'analyse d'un échantillon de 24 jeunes femmes ayant vécu des situations d'exploitation sexuelle et ayant un passé dans le système de protection de la jeunesse ou s'y trouvant actuellement, cette étude vise à donner une voix à ces dernières, et ce, tout en identifiant les méthodes d'intervention susceptibles d'être les plus efficaces pour cette clientèle. De plus, l'analyse démontre que les jeunes expriment des besoins spécifiques liés à la présence de confidentialité et d'ouverture dans le processus d'intervention, à la sécurité des placements, à une disponibilité de la part de l'intervenant(e) et à la nécessité d'une approche empathique dans les interventions. Ces résultats soulignent l'importance d'intégrer la perspective des jeunes dans la conception des programmes, afin d'assurer que les services offerts répondent réellement à leurs attentes et à leurs réalités. Par ailleurs, les résultats mettent de l'avant l'idée primordiale d'une prise en charge adéquate des jeunes qui arrivent dans le système de protection de la jeunesse. Enfin, en prenant en compte les besoins verbalisés par ces jeunes et en les alignant avec les interventions qui leur sont dédiées, cette recherche pourrait fortement orienter les pratiques futures en matière de protection de la jeunesse, ainsi que les stratégies de placement et d'intervention adaptées à cette population.

# Abstract

Using the foundations of complex trauma theory, this study examines adverse and significant life experiences that may impact future experiences, particularly in relation to sexual exploitation. It also explores the impact of placement experiences on young victims to deepen the understanding of this issue while seeking to comprehend the needs for intervention as expressed by the youth themselves. Thus, through the analysis of a sample of 24 young women who have experienced situations of sexual exploitation and have a history in the child protection system or are currently within it, this study aims to give them a voice while identifying the most effective intervention methods for this population. Furthermore, the analysis demonstrates that young people express specific needs related to confidentiality and openness in the intervention process, the security of placements, the availability of professionals, and the necessity of an empathetic approach in interventions. These findings highlight the importance of integrating the youth perspective into program design to ensure that the services provided genuinely meet their expectations and realities. Finally, the results emphasize the crucial need for adequate care and support for young people entering the child protection system. By considering the needs verbalized by these young victims of sexual exploitation and aligning them with the interventions designed for them, this research could significantly influence future practices in child protection, as well as placement and intervention strategies adapted to this population.

# Table des matières

|                                                                                             |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Résumé .....</b>                                                                         | <b>ii</b>  |
| <b>Abstract .....</b>                                                                       | <b>iii</b> |
| <b>Remerciements.....</b>                                                                   | <b>vii</b> |
| <b>Introduction .....</b>                                                                   | <b>1</b>   |
| <b>Chapitre 1 : La recension des écrits .....</b>                                           | <b>4</b>   |
| <b>1.1 Explication des termes.....</b>                                                      | <b>4</b>   |
| 1.1.1 La traite de personnes .....                                                          | 4          |
| 1.1.2 Le proxénétisme ou la marchandisation des services sexuels .....                      | 5          |
| 1.1.3 La prostitution juvénile et l'exploitation sexuelle .....                             | 5          |
| 1.1.4 Termes utilisés dans le cadre de ce mémoire .....                                     | 7          |
| <b>1.2 Les connaissances sur l'exploitation sexuelle des mineurs .....</b>                  | <b>8</b>   |
| 1.2.1 Les expériences de vie adverses .....                                                 | 9          |
| 1.2.1.1 Les ACEs et l'exploitation sexuelle .....                                           | 10         |
| 1.2.1.2 Exploitation sexuelle comme un continuum d'expériences de vie adverses.....         | 12         |
| 1.2.2 Motivations des jeunes à s'engager dans une trajectoire d'exploitation sexuelle ..... | 13         |
| 1.2.3 Conséquences reliées à l'exploitation sexuelle.....                                   | 14         |
| 1.2.3.1 Déviance : consommation et comportements délinquants .....                          | 14         |
| 1.2.3.2 Victimisation et violence physique, sexuelle et psychologique .....                 | 15         |
| 1.2.3.3 Santé mentale et physique .....                                                     | 16         |
| 1.2.3.4 Relations interpersonnelles.....                                                    | 17         |
| <b>1.3 Les cas particuliers des jeunes placés .....</b>                                     | <b>18</b>  |
| 1.3.1 Expériences de placements des jeunes mineurs .....                                    | 19         |
| <b>1.4 La problématique, le cadre théorique et les objectifs de l'étude .....</b>           | <b>22</b>  |
| 1.4.1 Problématique .....                                                                   | 22         |
| 1.4.2 Théorie du traumatisme complexe .....                                                 | 25         |
| 1.4.3 Traumatisme complexe chez les jeunes en situation de placement .....                  | 28         |
| 1.4.4 Victimisation secondaire .....                                                        | 29         |
| 1.4.5 Objectifs de l'étude .....                                                            | 32         |

|                                                                                                              |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Chapitre 2 Méthodologie .....</b>                                                                         | <b>35</b> |
| <b>2.1 Le choix d'une démarche qualitative.....</b>                                                          | <b>35</b> |
| <b>2.2 Méthode de collecte des données.....</b>                                                              | <b>35</b> |
| 2.2.1 Collecte de données - Projet initial .....                                                             | 36        |
| Entretiens qualitatifs avec les participants effectués par l'équipe d'évaluation.....                        | 37        |
| 2.2.2. Collecte de données - Projet actuel de maîtrise .....                                                 | 38        |
| <b>2.3 Le cadre de recherche sensible aux traumatismes .....</b>                                             | <b>39</b> |
| 2.3.1 Définition de la recherche sensible aux traumatismes .....                                             | 39        |
| 2.3.2 Conception du cadre de recherche sensible aux traumatismes .....                                       | 39        |
| 2.3.3 Pourquoi le développement d'un cadre de recherche sensible au trauma .....                             | 41        |
| 2.3.4 Matérialisation de la sensibilité au trauma en recherche qualitative .....                             | 42        |
| <b>2.4 Les caractéristiques de l'échantillon.....</b>                                                        | <b>44</b> |
| Tableau I : Informations sociodémographiques de l'échantillon.....                                           | 46        |
| <b>2.5 Cadre d'analyse : L'analyse thématique.....</b>                                                       | <b>47</b> |
| 2.5.1 L'analyse verticale .....                                                                              | 47        |
| 2.5.2 L'analyse horizontale .....                                                                            | 48        |
| 2.5.3 Explication des étapes d'analyse du projet.....                                                        | 49        |
| <b>2.6 Limites du choix de la démarche méthodologique .....</b>                                              | <b>52</b> |
| <b>Chapitre 3 Résultats.....</b>                                                                             | <b>55</b> |
| <b>3.1 Expériences antérieures vécues : un enjeu important pour l'exploitation sexuelle des mineurs.....</b> | <b>55</b> |
| 3.1.1 Parcours et expériences de vie : des liens importants avec l'exploitation sexuelle .....               | 55        |
| 3.1.1.1 Santé mentale .....                                                                                  | 55        |
| 3.1.1.2 Violence dans les relations intimes .....                                                            | 57        |
| 3.1.1.3 Épreuves marquantes dans le quotidien des jeunes .....                                               | 58        |
| 3.1.1.4 Instabilité résidentielle .....                                                                      | 59        |
| 3.1.1.5 Problèmes dans la famille .....                                                                      | 60        |
| 3.1.1.6 Consommation de drogues et alcool .....                                                              | 61        |
| 3.1.1.7 Autres vulnérabilités.....                                                                           | 62        |
| 3.1.1.7.1 Fréquentations à risque et influence des pairs .....                                               | 62        |

|                                                                                                                                                |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 3.1.1.7.2 Problèmes financiers.....                                                                                                            | 63        |
| 3.1.1.7.3 Comportements rebelles et propension à la délinquance .....                                                                          | 64        |
| 3.1.1.7.4 Difficulté à créer des liens interpersonnels.....                                                                                    | 66        |
| <b>3.2 Expériences de placement : une vulnérabilité en soi.....</b>                                                                            | <b>67</b> |
| 3.2.1 Trouble de comportement - une étiquette rapidement attribuée .....                                                                       | 68        |
| 3.2.2 Quête de liberté en réponse à la privation de l'autonomie .....                                                                          | 68        |
| 3.2.3 Fugues - la solution au manque d'autonomie selon les jeunes .....                                                                        | 69        |
| 3.2.4 Isolement social et absence de liens.....                                                                                                | 70        |
| <b>3.3 Besoins identifiés par les jeunes concernant les interventions - la clé du succès ?.....</b>                                            | <b>72</b> |
| 3.3.1 L'importance du non-jugement pour les jeunes : un besoin essentiel dans les interventions .....                                          | 73        |
| 3.3.2 La confidentialité : un enjeu d'une grande importance pour les jeunes.....                                                               | 74        |
| 3.3.3 L'importance de la compréhension des intervenantes dans l'accompagnement des jeunes .....                                                | 76        |
| 3.3.4 L'importance de la disponibilité et de l'écoute des intervenants pour les jeunes : un facteur clé d'accompagnement pour les jeunes ..... | 78        |
| 3.4.5 L'Impact d'une relation authentique et respectueuse : un pilier essentiel pour instaurer la confiance.....                               | 79        |
| <b>Chapitre 4 Discussion .....</b>                                                                                                             | <b>81</b> |
| <b>4.1 Expériences de vie adverses associées à l'exploitation sexuelle.....</b>                                                                | <b>81</b> |
| 4.1.1 Consommation de drogues et alcool - un enjeu bien présent.....                                                                           | 82        |
| 4.1.2 Santé mentale .....                                                                                                                      | 83        |
| <b>4.2 Expériences de placement : Instabilité et comportements délinquants .....</b>                                                           | <b>83</b> |
| <b>4.3 Expériences négatives de placement et quête de liberté : manque d'autonomie et rupture des liens sociaux .....</b>                      | <b>86</b> |
| <b>4.4 Besoins des jeunes victimes : compréhension, écoute, soutien et non-jugement.....</b>                                                   | <b>87</b> |
| <b>4.6 Pertinence scientifique et contributions pour le terrain .....</b>                                                                      | <b>90</b> |
| <b>4.7 Limites de l'étude.....</b>                                                                                                             | <b>91</b> |
| <b>Conclusion.....</b>                                                                                                                         | <b>94</b> |
| <b>Bibliographie .....</b>                                                                                                                     | <b>97</b> |

# Remerciements

La réalisation de ce mémoire marque l'aboutissement d'un parcours exigeant et enrichissant, qui n'aurait pas été possible sans le soutien précieux de plusieurs personnes.

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mon directeur, François Fenchel, pour son accompagnement inestimable tout au long de cette recherche. Son écoute attentive, sa disponibilité et ses conseils éclairés ont été des guides essentiels dans l'élaboration de ce travail. Merci de m'avoir encouragée à toujours pousser plus loin la réflexion et à cultiver la rigueur scientifique.

Je remercie également ma co-directrice, Mathilde Turcotte, pour son appui, ses suggestions précieuses et ses conseils incroyables qui ont contribué à enrichir ce mémoire. Son expertise incroyable et sa bienveillance ont été d'une grande aide tout au long de ce processus.

Un immense merci à mon conjoint, pour son soutien inébranlable, sa patience et ses encouragements constants. Sa présence à mes côtés dans les moments de doute comme dans les moments de réussite a été une source de motivation précieuse.

Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude à mes parents, pour leur soutien depuis le début de mon parcours académique. Leur confiance en moi, leur encouragement et leur amour ont été des piliers essentiels qui m'ont permis d'aller jusqu'au bout de ce projet avec détermination.

À toutes ces personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire, je vous adresse mes plus sincères remerciements.

# Introduction

« *Exploitation sexuelle des enfants : hausse de 217% des signalements depuis 2014* »<sup>1</sup>, « *Les cas déclarés d'exploitation sexuelle en ligne des mineurs en hausse au Canada* »<sup>2</sup>, « *Explosion des cas d'exploitation sexuelle des enfants en ligne au Canada* »<sup>3</sup>, « *Une adolescente de 16 ans forcée de se prostituer jour et nuit* »<sup>4</sup>, « *Achetée pour une dette de drogues, une femme vit un calvaire* »<sup>5</sup>, « *Traite de personnes : 12 Ontariens et 1 Américain arrêtés à Niagara Falls* »<sup>6</sup> - Ce ne sont que quelques-uns des titres qui ont fait les manchettes ces dernières années au Québec et au Canada. Visiblement, les cas d'exploitation sexuelle des mineurs, de prostitution juvénile, de proxénétisme et de traite de personnes préoccupent de plus en plus. Les médias brossent le portrait d'agresseurs de plus en plus rusés qui attirent des victimes décrites comme de plus en plus vulnérables, en recourant à des méthodes associées à la manipulation et à la coercition.

L'exploitation sexuelle des mineurs est considérée comme un enjeu social important dans la société contemporaine, un sujet fréquemment abordé par diverses sources médiatiques en raison de ses implications pour les populations vulnérables. Selon des données récentes, l'exploitation sexuelle des mineurs touche un grand nombre de jeunes au Canada et à travers le monde. À titre informatif, de 2014 à 2022, 15 630 affaires d'infractions sexuelles en ligne contre des enfants ont été enregistrées au Canada (Statistiques Canada, 2024). À l'échelle mondiale, en 2022, près de 1,7 million d'enfants ont été victimes d'exploitation sexuelle forcée (Statista, 2023). Ces derniers deviennent les victimes de

---

<sup>1</sup> Radio-Canada (2024, 12 mars). Exploitation sexuelle des enfants : hausse de 217% des signalements depuis 2014. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/info/videos/1-8904929/exploitation-sexuelle-enfants-signalements-ont-bondi-depuis-2014>

<sup>2</sup> Radio-Canada (2024, 12 mars). Les cas déclarés d'exploitation sexuelle en ligne de mineurs en hausse au Canada. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2056540/pornographie-juvenile-internet-crime-sexuel>

<sup>3</sup> Laplante, C. (2024, 12 mars). Explosion de cas d'exploitation sexuelle des enfants en ligne au Canada. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2024-03-12/entre-2014-et-2022/explosion-de-cas-d-exploitation-sexuelle-des-enfants-en-ligne-au-canada.php>

<sup>4</sup> Perron, L.S. (2022, 23 décembre). Une adolescente de 16 ans forcée de se prostituer jour et nuit. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2022-12-23/une-adolescente-de-16-ans-forcee-de-se-prostituer-jour-et-nuit.php>

<sup>5</sup> Perron, L.S. (2024, 2 avril). Achetée pour une dette de drogue, une femme vit un calvaire. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-faits-divers/2024-04-02/un-proxenet-condamne-a-six-ans-et-demi/achete-pour-une-dette-de-droque-une-femme-vit-un-calvaire.php>

<sup>6</sup> Radio-Canada. (2024, 14 février). Traite de personnes : 12 Ontariens et 1 Américain arrêtés à Niagara Falls. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2049258/niagara-falls-prostitution-traffic-jeunes-filles>

proxénètes ou de réseaux de prostitution, souvent manipulés par de grandes et fausses promesses d'argent rapide et facile, de protection, ou même d'amour (Martin et al., 2023).

La répression joue également un rôle important dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs et du proxénétisme. En ce sens, en 2021, au Québec, le ministère de la Sécurité publique a octroyé un financement de 100 millions de dollars pour aider les forces de l'ordre à lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs, dont 80 millions de dollars étaient destinés à la lutte contre le proxénétisme (Ministère de la Sécurité publique, 2021).

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, toute situation à caractère sexuel envers un enfant, qu'elle soit accompagnée ou non de contacts physiques, constitue un motif de compromission. Depuis 2017, cela inclut notamment l'exploitation sexuelle qui est considérée comme une forme d'abus sexuel nécessitant une intervention immédiate (Gouvernement du Québec, 2021). Cet ajout à la Loi sur la protection de la jeunesse affirme la gravité perçue de l'exploitation sexuelle, entraînant des mesures et des sanctions renforcées (Gouvernement du Québec, 2021).

Malgré l'intensification des pratiques en ce qui concerne la répression pour lutter contre le phénomène de l'exploitation sexuelle des mineurs, il est essentiel de comprendre, du point de vue des victimes, les motivations et les besoins liés à ces situations d'exploitation. Il est donc primordial de donner la parole aux jeunes confrontés à de telles expériences et souhaitant s'exprimer à ce sujet. Ainsi, à partir de 24 entrevues menées auprès de jeunes femmes en situation d'exploitation sexuelle et ayant un historique de prise en charge par le système de protection de la jeunesse, une analyse thématique sera réalisée afin de mieux comprendre de quelle manière l'exploitation sexuelle s'inscrit dans les parcours d'expériences de vie adverses de ces jeunes. Également, les besoins reliés à l'intervention dans le système de la protection de la jeunesse sont mis de l'avant directement par les jeunes adolescentes, et ce, à partir de leurs propres expériences.

Ce mémoire de maîtrise se divise en quatre chapitres principaux. Le premier présente une revue de la littérature sur les problématiques liées à la prostitution juvénile, à l'exploitation sexuelle des mineurs, au proxénétisme et à la traite de personnes, ainsi que leurs conséquences sur les jeunes et les expériences de vie adverses vécues, expliquées à travers le terme ACE – *Adverse Childhood*

*Experiences*, pouvant augmenter les risques de victimisation. La notion d'expérience de placement ainsi que la théorie du trauma complexe seront également abordées afin d'approfondir la compréhension de ce que ces jeunes peuvent vivre. Le deuxième chapitre décrit la méthodologie utilisée dans cette étude, notamment l'utilisation secondaire des données, la description de l'échantillon et les stratégies d'analyse qualitative adoptées. Le troisième chapitre présente l'ensemble des résultats obtenus à la suite des analyses menées. Enfin, le quatrième et dernier chapitre offre une discussion autour des résultats, aborde les limites de l'étude et propose quelques solutions, ainsi qu'une conclusion générale de ce projet de recherche.

# Chapitre 1 : La recension des écrits

## 1.1 Explication des termes

Cette première section vise à examiner plus en détail chacun des phénomènes liés à la traite de personnes, à l'exploitation sexuelle, à la prostitution juvénile et au proxénétisme, et ce, afin de mieux en dégager les problématiques et enjeux inhérents. Notons que ces termes sont fréquemment employés comme des synonymes pour décrire le phénomène de marchandisation des services sexuels (Brisebois, 2021).

Il convient de noter que, bien que de nombreuses femmes puissent être impliquées en tant que suspectes dans des affaires de proxénétisme et d'exploitation sexuelle (Bruckert et Parent, 2018), le masculin sera privilégié dans ce premier chapitre du mémoire pour parler des clients, des agresseurs et des proxénètes. De plus, le masculin sera également utilisé pour parler des victimes d'exploitation sexuelle, et ce, seulement dans un souci d'uniformisation du texte. Cependant, il est important de souligner qu'une grande majorité des victimes d'exploitation sexuelle des mineurs sont de sexe féminin (Institut National de santé publique du Québec, 2024).

### 1.1.1 La traite de personnes

Selon la définition des Nations Unies, la traite des personnes constitue une violation des droits de l'Homme qui affecte des individus à travers le monde. L'article 3(a) du *Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants* fournit une définition reconnue internationalement de la traite des personnes (Nations Unies, 2019, p. 4) :

L'expression « traite de personnes » désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantage pour obtenir le consentement une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues, l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes (Nations Unies, 2019, p. 4).

Ainsi, selon cette définition, il est important de noter que l'exploitation sexuelle, y compris le proxénétisme, constitue des formes de traite de personnes.

### 1.1.2 Le proxénétisme ou la marchandisation des services sexuels

Le proxénétisme est défini comme « le fait de favoriser la prostitution d'autrui ou de tirer des revenus de la prostitution d'autrui » (Brisebois, 2021, p. 4). Dans le Code criminel canadien, les articles 286.3(1) et 286.3(2) le définissent comme suit :

Toute personne qui amène une autre personne âgée de plus ou de moins de 18 ans] à offrir ou à rendre des services sexuels moyennant rétribution ou, en vue de faciliter une telle infraction [...], recrute, détient, cache ou héberge une personne qui offre ou rend de tels services moyennant rétribution, ou exerce un contrôle, direction ou influence sur [ses] mouvements (Code criminel canadien, 1985).

En 2014, l'adoption du projet de loi C-36 a interdit l'achat de services sexuels, la promotion de la prostitution par la publicité et les avantages matériels liés à ces activités. Ce projet de loi marque un tournant important dans la politique canadienne, car il vient traiter la prostitution comme une forme d'exploitation sexuelle ayant une incidence disproportionnée sur les femmes et les jeunes filles. Plus précisément, ce projet de loi vise à protéger les personnes qui exercent le travail du sexe en leur offrant une sécurité accrue, tout en préservant les collectivités, et en particulier les enfants, des conséquences néfastes associées à la prostitution. Cette loi interdit donc d'inciter une personne à proposer des services sexuels ou d'en tirer un bénéfice, même en l'absence de violence. Ces actes sont ainsi considérés comme des formes de proxénétisme au regard de la législation (Ministère de la Justice du Canada, 2014).

### 1.1.3 La prostitution juvénile et l'exploitation sexuelle

Depuis le début des années 1980, la prostitution des enfants et des adolescents suscite une attention croissante dans les milieux gouvernementaux et universitaires, et la reconnaissance de la prostitution juvénile comme un problème social a conduit à une augmentation des recherches et des études visant à comprendre et combattre ce phénomène (Gouvernement du Canada, 2021).

Selon certains chercheurs, un important nombre de personnes s'engagent dans la prostitution avant la majorité. On peut souligner que près de 80% des personnes qui se prostituent au Canada ont commencé alors qu'elles étaient mineures, et que l'âge moyen d'entrée dans la prostitution se situe autour de 14 ans (Gouvernement du Québec, 2023).

Jusqu'à récemment, certaines organisations de services sociaux et le système judiciaire considéraient la prostitution juvénile comme relevant du domaine de la délinquance, pratiquée surtout par les jeunes adolescents en fuite ou les « jeunes de la rue » (Flowers, 2001 ; Gray, 2005; Kreston, 2005). Avec le temps, cette pensée ou perception a été mise de côté pour faire place à l'arrivée du terme « exploitation sexuelle commerciale des mineurs », terme désignant des victimes d'âge mineur, qui représente une forme particulièrement grave de victimisation sexuelle (Mitchell et al., 2010).

Plusieurs définitions d'exploitation sexuelle peuvent être trouvées dans les différentes recherches ou dans les articles abordant ce sujet.

Le Code criminel canadien, l'article 153(1) définit l'exploitation sexuelle comme suit :

Toute personne qui est en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis d'un[e] adolescent[e] [personne âgée d'au moins 16 ans, mais de moins de 18 ans], à l'égard de laquelle l'adolescent[e] est en situation de dépendance ou qui est dans une relation où elle exploite l'adolescent[e] et qui, à des fins d'ordre sexuel, (a) touche, directement ou indirectement, avec une partie de son corps ou avec un objet, une partie du corps de l'adolescent[e] ou (b) invite, engage ou incite un[e] adolescent[e] à la toucher, à se toucher ou à toucher un tiers, directement ou indirectement, avec une partie du corps ou avec un objet (Code criminel canadien, 1985).

Le Code criminel canadien inclut ainsi seulement les jeunes âgés de 16 à 18 ans dans ce texte de loi. Cependant, la personne « qui, à des fins d'ordre sexuel, invite, engage ou incite un enfant âgé de moins de 16 ans à la toucher, à se toucher ou à toucher un tiers, directement ou indirectement, avec une partie du corps ou avec un objet » peut être accusée d'incitation à des contacts sexuels en vertu de l'article 152 (Brisebois, 2021, p. 4 ; Code criminel canadien, 1985). De plus, au sens de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), l'exploitation sexuelle est directement considérée comme une situation d'abus sexuel (Brisebois, 2021 ; Gouvernement du Québec, 2021).

#### 1.1.4 Termes utilisés dans le cadre de ce mémoire

Tout d'abord, à la suite de l'explication des termes « traite de personnes », « exploitation sexuelle », « prostitution juvénile » et « proxénétisme », il est important de statuer sur le terme qui sera utilisé tout au long de ce projet de mémoire. Il est à noter que le terme « prostitution » est de moins en moins utilisé en raison de la stigmatisation qu'il véhicule. Cette évolution linguistique vise à atténuer les connotations négatives associées à ce terme et à reconnaître la diversité des expériences des personnes concernées (Projet d'intervention auprès des mineur(es) prostitué(es), 2025). Cette approche est soutenue par la recherche qui souligne que la terminologie traditionnelle peut renforcer les préjugés et entraver l'accès aux services de soutien (Alderton et al., 2020 ; Benoit et al., 2019). En adoptant un langage plus neutre et inclusif, il est possible de promouvoir une meilleure compréhension et de lutter contre la stigmatisation (Projet d'intervention auprès des mineur(es) prostitué(es), 2025). Dans le cadre de ce mémoire, l'expression "exploitation sexuelle des mineurs" a été retenue. Voici la définition sélectionnée, qui est celle au cœur de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles :

À travers ses multiples manifestations, l'exploitation sexuelle implique généralement une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, de l'inégalité des rapports de force dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer avantage. Il peut s'agir d'un avantage pécuniaire, social ou personnel, tel que la gratification sexuelle, ou toute autre forme de mise à profit (Gouvernement du Québec, 2021, p.8; Gouvernement du Québec, 2016, p. 20).

Selon cette définition, la présence de consentement est sans importance dans l'explication de l'exploitation sexuelle. De toute façon, au Canada, les mineurs ne peuvent pas consentir à offrir des services sexuels – c'est automatiquement considéré comme de l'exploitation sexuelle (Alderton et al., 2020). De plus, la contrainte, la fraude ou la coercition ne sont pas nécessaires pour définir la vente de services sexuels par des mineurs comme une exploitation sexuelle, et ce, selon la définition des Nations Unies (Miller-Perrin & Wurtele, 2017).

Il existe des débats actifs entourant la définition de l'exploitation sexuelle des enfants et de sa relation avec la définition plus large des abus sexuels sur les enfants. Dans plusieurs politiques et recherches,

ces deux définitions se chevauchent (Alderton et al., 2020 ; Bienvenu et Bouteyre, 2022). Ainsi, il est important de bien distinguer ces deux termes afin de bien comprendre la population visée, ainsi que le phénomène touché.

À noter que, même si l'exploitation sexuelle des enfants est considérée comme une forme d'abus sexuel, elle s'en distingue notamment par la présence d'un certain « échange », parfois contraint. Cet échange se manifeste dans des situations où un jeune reçoit quelque chose en contrepartie de sa participation à une activité sexuelle. Il est important de comprendre que cet échange n'est pas toujours immédiatement évident et peut demeurer subtil, répondant à des besoins immédiats de la victime (Alderton et al., 2020). Plusieurs recherches qualifient cette réalité de « choix contraint », soit une décision prise dans un contexte de vulnérabilité sociale, économique et émotionnelle (Harper & Scott, 2005, p. 5). Par exemple, dans le contexte de gangs de rue ou de groupes criminalisés, des mineurs peuvent être amenés à échanger des activités sexuelles afin d'obtenir une certaine protection contre les agressions de membres de gangs (Berelowitz et al., 2013). De plus, certains mineurs peuvent ressentir une obligation d'échanger des comportements sexuels pour subvenir à leurs besoins primaires, comme se nourrir ou se loger, ou encore pour soutenir une consommation de drogue ou d'alcool (Coy, 2009).

## 1.2 Les connaissances sur l'exploitation sexuelle des mineurs

Il existe une grande difficulté à obtenir une image précise de l'ampleur de l'exploitation sexuelle au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Effectivement, plusieurs facteurs compliquent cette tâche : l'illégalité et la clandestinité de ce phénomène, la réprobation sociale, l'organisation de l'industrie du sexe et l'accès restreint à ce milieu tant pour les chercheurs que pour les intervenants (Brisebois, 2021).

Au Québec, depuis 2015, le nombre d'infractions liées à l'exploitation sexuelle des adultes et des mineurs n'a cessé d'augmenter. En effet, en 2020, les services de police de la province (Sûreté du Québec, services de police municipaux et certains services de police autochtones) ont enregistré 2 209 infractions de ce type, contre 764 en 2015. Ainsi, le nombre d'infractions signalées par la police a plus que doublé en six ans. Ces données incluent trois catégories d'infractions liées à l'exploitation

sexuelle : le proxénétisme et la traite de personnes, la marchandisation de services sexuels ainsi que la pornographie juvénile et la diffusion d'images intimes de mineurs (Gouvernement du Québec, 2021). Une grande majorité des victimes d'exploitation sexuelles sont de sexe féminin. En 2020, 98,6% des victimes étaient de sexe féminin en ce qui concerne le proxénétisme et la traite des personnes à des fins sexuelles (Gouvernement du Québec, 2021).

Malgré la complexité d'obtenir des données précises, les statistiques disponibles permettent de mieux cerner l'ampleur du phénomène au Québec. Ainsi, 1 205 infractions liées à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales ont été enregistrées entre 2015 et 2019. Parmi celles-ci, plus de la moitié (57,3 %) étaient associées au proxénétisme (Ministère de la Sécurité publique, 2021). De plus, lorsque les infractions concernent le proxénétisme, les victimes sont fréquemment mineures : en effet, dans 43,0 % des 691 dossiers recensés, les personnes exploitées étaient âgées de moins de 18 ans (Ministère de la Sécurité publique, 2021).

### 1.2.1 Les expériences de vie adverses

Plusieurs chercheurs tentent d'étudier les facteurs négatifs et marquants vécus durant l'enfance qui semblent être liés à l'exploitation sexuelle, notamment les expériences vécues qui semblent caractériser le parcours de ces victimes. Ces éléments, pouvant avoir un impact significatif sur les trajectoires de vie futures, sont souvent regroupés sous l'expression *Adverse Childhood Experiences* (ACEs), ou expériences négatives vécues durant l'enfance. Dans le cadre de ce mémoire, la terminologie ACEs et le terme expériences négatives ou adverses vécues durant l'enfance seront utilisés afin d'aborder ce concept.

Les ACEs désignent des situations stressantes survenant pendant les premières années de vie, qui portent directement atteinte à l'enfant ou perturbent son environnement de vie. Selon les études dans le domaine, elles regroupent un large éventail d'événements défavorables, tels que les abus physiques ou sexuels, la négligence, ou encore le fait de grandir et évoluer dans un foyer marqué par la violence domestique ou la consommation de substances (Bellis, Ashton, et al., 2016; Lester et al., 2020).

Il est important de souligner qu'en raison de la complexité entourant ces expériences, il est difficile d'en mesurer précisément la prévalence. Toutefois, des recherches menées au Royaume-Uni indiquent qu'environ la moitié des adultes déclarent avoir été exposés à au moins une de ces expériences (Bellis et al., 2014 ; Bellis, Hughes, et al., 2015). Ces différents types d'ACEs tendent par ailleurs à se cumuler, donc une personne ayant vécu une expérience négative durant l'enfance est statistiquement plus susceptible d'en avoir subi plusieurs (Finkelhor, 2018 ; Ford et al., 2014).

L'impact des ACEs varie selon de nombreux facteurs qui sont très importants à prendre en considération — âge au moment des faits, intensité ou durée des événements vécus, ressources disponibles. Ainsi, tous les jeunes concernés ne subiront pas nécessairement les mêmes conséquences, ni des effets systématiquement négatifs (Kelly-Irving & Delpierre, 2019). Malgré cela, la littérature scientifique qui s'intéresse à ce concept montre de manière constante que l'exposition aux ACEs augmente le risque de développer des problèmes de santé mentale ou physique, comparativement aux individus n'ayant pas vécu ce type d'expériences (Hughes, Lowey, Quigg & Bellis, 2016).

#### 1.2.1.1 Les ACEs et l'exploitation sexuelle

Les *Adverse Childhood Experiences* (ACEs), qui comprennent les abus physiques, émotionnels et sexuels, la négligence, ainsi que les dysfonctionnements familiaux, ont des effets cumulatifs durables sur le développement psychologique et social des enfants, augmentant leur vulnérabilité à des victimisations futures (Bellis, Ashton, et al., 2016; Felitti et al., 1998; Finkelhor, 2018 ; Ford et al., 2014; Lester et al., 2020).

L'exposition répétée à des expériences traumatisantes durant l'enfance est associée à des perturbations dans le développement de l'attachement et de l'estime de soi, deux dimensions fondamentales des relations interpersonnelles, ce qui peut avoir un impact sur la capacité à établir et à maintenir des liens sécurisants avec autrui à l'âge adulte (Yilmaz et al., 2022 ; Bronsard et al., 2025). De plus, des études montrent que les individus ayant vécu un plus grand nombre d'ACEs présentent un risque élevé d'expériences sexuelles non consensuelles ou de victimisation sexuelle ultérieure, notamment lorsque l'exposition inclut des abus ou des négligences multiples (Ports et al., 2016).

Par ailleurs, les ACEs sont associés à des trajectoires de vie marquées par l'instabilité, telles que les placements en lien avec la protection de la jeunesse, les ruptures familiales ou l'instabilité résidentielle, qui constituent elles-mêmes des contextes à haut risque d'exploitation sexuelle (Reid et al., 2017). Les jeunes ayant vécu des ACEs sont surreprésentés parmi les victimes d'exploitation sexuelle, suggérant que les traumatismes précoces créent des conditions de vulnérabilité à long terme (Reid et al., 2017). Les recherches indiquent également que les exploiters ciblent fréquemment des jeunes présentant des besoins affectifs, un isolement social ou une dépendance émotionnelle, une caractéristique souvent liée à des antécédents d'ACEs (Reid, 2016; Wilson et Butler, 2014).

En amont, divers facteurs individuels, familiaux et communautaires augmentent le risque d'entrée dans l'exploitation sexuelle, bien qu'ils puissent varier selon les contextes culturels (Wilson, Critelli, & Rittner). Les violences subies durant l'enfance — physiques, psychologiques et/ou sexuelles — constituent des déterminants majeurs d'entrée dans le commerce sexuel (Farley & Barkan, 1998; Kramer & Berg, 2003; Potterat et al., 1998; Simons & Whitbeck, 1991; Widom & Kuhns, 1996). Une proportion importante des personnes exploitées rapporte que leur trajectoire est liée à des antécédents de maltraitance (Medrano et al., 2003; Raymond et al., 2001; Smith et al., 2009). De plus, une forte implication préalable dans les services de protection de l'enfance est observée chez les mineures exploitées, incluant des signalements pour abus ou négligence et des placements en famille d'accueil (Gragg et al., 2007). Les traumatismes liés aux abus sexuels chroniques dans l'enfance, notamment des comportements sexualisés précoces, contribuent à accroître la vulnérabilité à l'exploitation sexuelle (Deb et al., 2011; Raymond et al., 2002).

Ces trajectoires s'inscrivent souvent dans des environnements familiaux marqués par la violence, la négligence, la consommation de substances, la précarité économique et l'instabilité (Smith et al., 2009; Williamson & Prior, 2009). La consommation d'alcool et de drogues dans ces milieux favorise le recours aux substances comme stratégie d'adaptation chez les jeunes (Belcher & Herr, 2005; Medrano et al., 2003; Potterat et al., 1998). Les ruptures familiales, les placements répétés et le sentiment de marginalisation augmentent le risque de fugue et d'instabilité résidentielle, situations fortement corrélées à l'entrée dans l'exploitation sexuelle (Greene et al., 1999; McClanahan et al., 1999; Reid, 2011). Une proportion significative de jeunes en situation d'itinérance peut avoir recouru au « sexe de survie » pour subvenir aux besoins essentiels (Tyler & Johnson, 2006), pratique facilitant le

recrutement par des proxénètes qui exploitent la vulnérabilité des mineures, souvent par des stratégies de séduction ou de manipulation amoureuse (Kennedy et al., 2007; Lloyd, 2011; Silverman et al., 2007; Smith et al., 2009; Vindhya & Dev, 2011).

Pendant la période d'exploitation, les victimes peuvent être confinées, surveillées ou soumises à des restrictions afin d'éviter toute fuite ou intervention policière (Hopper, 2004; Kristof & WuDunn, 2009; Vindhya & Dev, 2011). La violence répétée a un impact très négatif sur l'autonomie et expose à des risques élevés de blessures physiques, de troubles de santé et de traumatismes à long terme (Burnette et al., 2008; Farley et al., 2003). Les victimes exploitées disposent généralement de ressources économiques limitées, d'un faible niveau de scolarité et d'un accès restreint à des ressources de soutien (Belcher & Herr, 2005; Karandikar & Prospero, 2010; Thukral, 2005).

En conclusion, l'adversité ne cesse pas nécessairement après les situations d'exploitation. Des études montrent que les jeunes ayant vécu de l'exploitation sexuelle continuent d'être exposés à des environnements instables, à la marginalisation et à la stigmatisation sociale ainsi qu'à d'autres formes de violence, créant un effet d'accumulation où chaque nouvelle expérience renforce la vulnérabilité et complexifie le rétablissement (Anda et al., 2006; Reid et al., 2017). Cette accumulation d'expériences traumatiques s'inscrit dans le cadre conceptuel du traumatisme complexe, qui sera expliqué plus loin, et qui met en lumière l'impact durable et développemental des expositions répétées à différents types de violence (Cloitre et al., 2009). Il devient donc essentiel d'adopter une lecture longitudinale et cumulative des trajectoires d'exploitation sexuelle afin de mieux comprendre les vulnérabilités et d'orienter les interventions futures. Ainsi, la littérature scientifique met en évidence l'importance d'approches de prévention et d'intervention fondées sur les traumatismes vécus afin de réduire le risque d'exploitation sexuelle chez les personnes exposées aux expériences de vie adverses tout au long de leur parcours de vie (Reid, 2016; Wilson et Butler, 2014).

#### 1.2.1.2 Exploitation sexuelle comme un continuum d'expériences de vie adverses

L'exploitation sexuelle des filles et des femmes s'inscrit dans un continuum de vulnérabilités, de violences et de traumatismes, plutôt que dans un épisode isolé. Les personnes concernées subissent fréquemment des maltraitances avant leur entrée dans l'exploitation sexuelle, des épisodes de

violences pendant l'exploitation, puis des conséquences durables lorsqu'elles tentent d'en sortir (Wilson et Butler, 2014).

Les recherches qui s'intéressent à la victimisation et (re)victimisation appuient cette conceptualisation cumulative et montrent également que l'exposition à une première forme de violence augmente significativement le risque de (re)victimisation ultérieure (Classen et al., 2005). Ce phénomène s'explique notamment par les effets neurobiologiques, psychologiques et relationnels du traumatisme complexe, qui peuvent altérer la perception du danger, les capacités d'autorégulation et les modèles relationnels (Cloitre et al., 2009; Herman, 1992). Comprendre les conséquences de l'exploitation sexuelle nécessite donc de considérer l'effet cumulatif et interactif des adversités passées, plutôt que d'examiner l'événement de manière isolée.

### 1.2.2 Motivations des jeunes à s'engager dans une trajectoire d'exploitation sexuelle

Différentes motivations et situations peuvent pousser ou motiver les jeunes mineurs à embarquer dans une trajectoire de prostitution (Trellet-Flores, 2002). Ainsi, ces motivations sont au cœur des recherches de plusieurs chercheurs dans le domaine de l'exploitation sexuelle (Edinburgh et al., 2015 ; Fredlund et al., 2018 ; Hwang et Bedford, 2004; Song et Morash, 2014; Trellet-Flores, 2002; van de Walle et al., 2012).

De nombreuses études soulèvent que pour un grand nombre de jeunes, offrir des services sexuels est un moyen de gagner de l'argent rapidement, d'obtenir des cadeaux ou un mode de vie luxueux, ou simplement s'assurer un abri pour la nuit (Edinburgh et al., 2015 ; Hwang et Bedford, 2004 ; Song et Morash, 2014 ; Trellet-Flores, 2002; van de Walle et al., 2012). Pour d'autres jeunes, offrir des services sexuels est un moyen d'obtenir de la drogue et de l'alcool (Hwang & Bedford, 2004 ; Kennedy et al., 2007; Trellet-Flores, 2002).

D'un autre côté, la coercition ou la manipulation par un proxénète ou un petit ami (Edinburgh et al., 2015 ; Kennedy et al., 2007 ; Rothman, Bazzi, et Bair-Merritt, 2015), ainsi que l'influence des pairs, qu'ils soient plus jeunes ou plus âgés (Edinburgh et al., 2015 ; Song et Morash, 2014; Trellet-Flores, 2002) constituent également des motivations qui ont été soulevées dans de nombreuses études. Des

motivations émotionnelles peuvent également être importantes pour ces jeunes mineurs, telles que se sentir aimé, apprécié, ainsi que le besoin d'avoir de l'attention et d'être touché par autrui. Pour ces jeunes, le rapprochement physique avec quelqu'un semble constituer également une motivation (Hwang & Bedford, 2004 ; Jonsson et al., 2015; Trellet-Flores, 2002). Pour d'autres, ces activités sexuelles jouent un rôle de régulateur des émotions, comme par exemple, l'anxiété (Jonsson et al., 2015).

### 1.2.3 Conséquences reliées à l'exploitation sexuelle

Tout d'abord, il est important de rappeler que tous les jeunes ne se reconnaissent pas comme des victimes, puisqu'ils peuvent être forcés ou contraints à des activités sexuelles illégales ou fortement stigmatisées (Hickle & Roe-Sepowitz, 2016). Ils peuvent également percevoir la situation d'exploitation comme la meilleure option pour répondre à leurs besoins, qu'il s'agisse d'hébergement, de nourriture, d'affection, d'attention ou d'autres nécessités (Hickle & Roe-Sepowitz, 2018). De plus, l'exploitation sexuelle peut être comprise comme un moment central d'un continuum de violences, enraciné dans des vulnérabilités développementales, intensifié par des dynamiques coercitives pendant l'exploitation et prolongé par des traumatismes et des expériences complexes lors du processus de sortie. Cette section présente et explique diverses conséquences liées à l'exploitation sexuelle, en s'appuyant sur plusieurs études menées dans ce domaine.

#### 1.2.3.1 Déviance : consommation et comportements délinquants

Dans le cadre de la vente ou de l'échange de services sexuels, les victimes peuvent être contraintes de monter dans des voitures avec des inconnus, d'avoir des relations sexuelles non protégées et de recevoir des drogues ou de l'alcool de la part de leurs agresseurs (Hickle, et Roe-Sepowitz, 2018). La consommation de drogues est un facteur empiriquement lié à l'exploitation sexuelle, car les victimes sont plus enclines à faire usage de substances illicites (Gerassi, 2015 ; Heilemann et Santhiveeran, 2011 ; Macy et Graham, 2012). Une étude menée dans 9 pays révèle que, rien qu'aux États-Unis, 75% des participants ont déclaré avoir déjà consommé des drogues, et 26% de l'alcool (Farley et al., 2004). Encore plus inquiétante, une autre étude démontre que, parmi un échantillon de 255 travailleurs du sexe, 78% s'étaient déjà injecté des drogues. Les femmes, les sans-abris et les jeunes fugueurs sont

directement exposés aux risques reliés à la consommation de drogues en échange de relations sexuelles (Chen et al., 2004 ; Lankenau et al., 2004). Plusieurs trajectoires expliquent le lien entre exploitation sexuelle et dépendance. Les drogues servent fréquemment d'outil de contrôle et d'intimidation, notamment par les proxénètes (de Chesnay, 2013).

Le développement de comportements délinquants peut également constituer une conséquence à la suite d'une trajectoire d'exploitation sexuelle. Bien que moins fréquente, la délinquance des femmes en situation de prostitution ou d'exploitation sexuelle existe. Les victimes peuvent manifester des comportements de violence en réponse aux traumatismes et aux agressions subies, tout en cherchant à se défendre ou se venger de ce qu'elles subissent (Lanctôt et al., 2016).

#### 1.2.3.2 Victimisation et violence physique, sexuelle et psychologique

Les victimes d'exploitation sexuelles peuvent subir des actes de violence physique, sexuelle, ainsi que psychologique. Ceux qui sont le plus souvent rapportés comprennent les voies de fait, les agressions sexuelles, la violence physique, les actes de séquestration ou d'enlèvement ainsi que les menaces et le harcèlement criminel. Ces actes sont régulièrement perpétrés de façon répétée parfois pendant des mois, voire des années (Lanctôt et al., 2016 ; Simon et al., 2013).

De plus, les victimes peuvent subir de la victimisation et des violences psychologiques et émotionnelles. Elles peuvent vivre énormément de manipulation, qui peut passer par la menace de révéler les activités de prostitution des victimes aux membres de leur famille, ce qui les rend beaucoup plus réticentes à dénoncer les situations d'exploitation sexuelle. Il est bien fréquent que la manipulation passe par la relation amoureuse avec l'exploiteur. La victime refuse ainsi de dénoncer « par amour » ou de témoigner contre ce dernier (Service de renseignement criminel du Québec, 2013).

Toutes les expériences de coercition, de violence, de tromperie, de peur et d'isolement vécues rendent difficile la construction de la confiance, la reconnexion avec un soutien social positif et la formation de nouvelles relations saines (Hickle et Roe-Sepowitz, 2018). Cela peut avoir un impact sur la vie relationnelle des victimes tant à court terme, qu'à moyen et long terme. Ainsi, cette victimisation vécue peut grandement altérer le sentiment de valeur chez les victimes. Afin de se protéger, elles vont

rapporter leur victimisation sous forme de déni, de minimisation ou même de honte. Elles vont avoir tendance à minimiser l'impact de cette victimisation sur les différentes sphères de leur vie (Lanctôt et al., 2016).

#### 1.2.3.3 Santé mentale et physique

À la sortie de l'exploitation sexuelle, les survivantes doivent composer avec des effets psychologiques et sociaux persistants. La santé mentale est particulièrement affectée, comme en témoigne la prévalence élevée de troubles tels que le trouble de stress post-traumatique, la dépression, l'anxiété et les troubles dissociatifs (Farley & Kelly, 2000; Hossain et al., 2010; Lederer & Wetzel, 2014; Roe-Sepowitz, Hickie et Cimino, 2012). Les traumatismes répétés peuvent s'inscrire dans un processus de stress post-traumatique complexe, caractérisé par des difficultés de régulation émotionnelle, des épisodes dissociatifs, des sentiments de honte et des croyances négatives à propos de soi et des relations interpersonnelles (Courtois, 2004). Ces atteintes s'accompagnent fréquemment de dépendances ainsi que de difficultés professionnelles et d'adaptation aux normes du marché du travail conventionnel (Crawford & Kaufman, 2008; Davis, 2000; DeRiviere, 2006; Oselin, 2009; Zimmerman et al., 2008).

Les recherches soulignent également l'ampleur et la gravité de ces conséquences, incluant la dépression, les idées suicidaires et les tentatives de suicide, de même qu'une augmentation de la consommation de substances, notamment la dépendance à la nicotine (National Research Council, 2013; Le et al., 2018). Par exemple, dans une étude menée par Edinburgh et ses collaborateurs (2015), il a été rapporté que 71 % des victimes présentaient des comportements d'automutilation, 57 % des idées suicidaires, et près de la moitié avait tenté de se suicider dans le passé (Edinburgh et al., 2015). Plusieurs études identifient également des troubles de conduite et des problèmes de gestion des émotions comme des conséquences possibles de l'exploitation sexuelle (Farley & Aronowitz, 2019 ; Hersberger et al., 2018 ; Landers et al., 2017). Landers et ses collègues (2017) ont rapporté ce type de problèmes chez plus de la moitié des 87 jeunes présents dans l'échantillon composé de survivants d'exploitation sexuelle (Landers et al., 2017). En effet, ces répercussions peuvent profondément marquer les victimes tout au long de leur vie et engendrer des effets durables à long terme (Gerassi, 2015).

De plus, l'exposition répétée à plusieurs types de violences, et ce en général, est directement liée aux syndromes post-traumatiques et à la dépression. Les symptômes du stress post-traumatique peuvent se manifester chez toute personne et à tout âge. Ils peuvent inclure les troubles de sommeil, les rappels d'images, des souvenirs intrusifs, des pensées négatives très persistantes, de la colère, une mauvaise humeur et un engourdissement émotionnel (Agence de la santé publique du Canada, 2024). Des études ont été menées afin de comprendre le lien entre la victimisation de l'exploitation sexuelle et ces problématiques. Les chercheurs ont soulevé des associations significatives et inquiétantes. Ainsi, Hossain et son équipe (2010) ont rapporté que 77% des 204 victimes de la traite sexuelle dans 12 pays rapportaient des symptômes de syndrome post-traumatique (Hossain et al., 2010). D'autres recherches sont parvenues à des résultats semblables (Farley et al., 2004 ; Twill et al., 2010 ; Wells et Mitchells, 2007).

Par la suite, en ce qui concerne la santé physique, les recherches rapportent que les victimes d'exploitation sexuelle peuvent subir plusieurs conséquences dues à la victimisation par l'exploitation sexuelle (Gerassi, 2015). Des conséquences importantes sur la santé physique, telles que des problèmes cardiovasculaires, des douleurs, des symptômes gastro-intestinaux, des dysfonctionnements sexuels, des infections sexuellement transmissibles, des grossesses non désirées et des douleurs pelviennes chroniques ont été documentées dans une étude menée examinant l'exploitation sexuelle commerciale et la traite des jeunes âgés de moins de 18 ans aux États-Unis (Simon et al., 2013). Tous les types de violences peuvent être infligés tant par les agresseurs (Hickle et Roe-Sepowitz, 2018), que par les clients, et nécessitent parfois des soins médicaux (Church et al., 2001 ; Raphael & Shapiro, 2004; Hickle et Roe-Sepowitz, 2018). Par exemple, dans une étude portant sur 107 femmes et jeunes filles trafiquées aux États-Unis, Lederer et Wetzel (2014) ont constaté que toutes les participantes, sauf une, ont signalé au moins un problème de santé physique comme des problèmes dentaires, gastro-intestinaux et reproductifs (Lederer et Wetzel, 2014).

#### 1.2.3.4 Relations interpersonnelles

Les victimes ayant vécu de l'exploitation sexuelle présentent souvent un attachement insécure, ainsi que par un manque affectif, de la méfiance, de la peur et bien évidemment, un sentiment de l'abandon. De plus, elles peuvent avoir l'impression de ne pas mériter l'amour. Ainsi, ces dernières peuvent

également avoir tendance à se soumettre plus facilement au contrôle d'autrui. Cela peut entraîner des conséquences importantes pour ces victimes, telles qu'un isolement social et des difficultés relationnelles liées à l'engagement, notamment dans leurs relations amoureuses (Lancôt et al., 2016).

Le processus de sortie implique également la confrontation à la honte, au blâme envers soi-même et à la stigmatisation sociale, pouvant se traduire par des expériences de discrimination et un sentiment d'infériorité (Brown et al., 2006; Crawford & Kaufman, 2008; Liu et al., 2011; Sallmann, 2010). Les survivantes doivent souvent rompre certaines relations, y compris avec des proxénètes ou des pairs du milieu criminalisé, tout en tentant de reconstruire un réseau social sécurisant, ce qui peut générer des insécurités (Brown et al., 2006; Hedin & Månsson, 2003; Månsson & Hedin, 1999; Williamson & Folaron, 2003). Enfin, l'absence de qualifications reconnues, l'instabilité résidentielle et le manque de soutien institutionnel constituent des obstacles majeurs à la réinsertion et favorisent parfois le maintien ou le retour dans des situations d'exploitation sexuelle (Brown et al., 2006; Dalla, 2006; Manopaiboon et al., 2003; Raphael & Shapiro, 2004; Romero-Daza et al., 2003; Roxburgh et al., 2006; Tsutsumi et al., 2008).

Dans une perspective plus positive, Nadine Lancôt et ses collègues (2016), soulèvent que des entretiens menés auprès de femmes victimes révèlent que près des trois quarts d'entre elles ont rapporté entretenir une relation avec une personne représentant une source importante de soutien et de bien-être. Pour ces dernières, cette personne pourrait agir comme motivation au changement de comportement à risque. Malheureusement, ce réseau se limite souvent à un seul individu ou à un très nombre restreint de personnes significatives (Lancôt et al., 2016). De ce fait, il est essentiel d'impliquer les proches des victimes dans les interventions, afin de les encourager à maintenir les liens qui les unissent et que ceux-ci deviennent un pilier de soutien pour les aider à s'en sortir. Il est également important de leur offrir une aide et une écoute sans jugement (Lancôt et al., 2016).

### 1.3 Les cas particuliers des jeunes placés

Il est bien reconnu dans la littérature que les jeunes suivis en protection de la jeunesse sont plus susceptibles d'être impliqués dans l'exploitation sexuelle (Greenson et al., 2019 ; Panlilio et al, 2019). De plus, les adolescents placés dans des milieux de vie, tels que des foyers de groupe ou des familles

d'accueil, sont particulièrement susceptibles d'échanger des services sexuels (Prakash et al., 2024). Cette vulnérabilité additionnelle peut être mise de l'avant à l'aide de deux pistes d'explication. Tout d'abord, ces jeunes peuvent cumuler des expériences de vie adverses qui peuvent avoir un impact sur les expériences futures (Lester et al., 2020). Ensuite, les interventions en protection de la jeunesse sont généralement très intrusives et perturbantes pour les jeunes, ainsi que pour leurs familles (Peace, 2021). Les jeunes placés peuvent faire face à une grande instabilité dans les processus de protection de la jeunesse, tout en étant exposés à d'autres enfants également en situation de vulnérabilité (Coy, 2009; Dierkhising et al., 2020; Shuker & Pearce, 2019). Ainsi, la prise en charge en protection de la jeunesse peut non seulement aggraver les difficultés existantes, mais aussi en engendrer de nouvelles, ce qui peut conduire certains jeunes à s'engager dans un contexte d'exploitation sexuelle (McDonald et al., 2023; Reid, 2018).

### 1.3.1 Expériences de placements des jeunes mineurs

Ainsi, à la suite de présentation des événements traumatiques que les victimes peuvent vivre, il est important d'entamer une réflexion sur les expériences de placements vécus, ainsi que les conséquences de celles-ci. Ayant vécu des événements traumatiques liés à l'exploitation sexuelle, ces jeunes se retrouvent parfois dans des milieux qui peuvent apporter de l'isolement, un manque de ressources et d'attention et des expériences de socialisation plus ou moins agréables. Afin de survivre dans ces milieux, les jeunes se tournent parfois vers des activités qui leur permettent de se sentir aimés, appréciés et valorisés, tels que la vente de services sexuels. Cependant, des personnes peuvent exploiter ces manques et ces besoins dans le but d'en retirer un bénéfice personnel. Ainsi, ces expériences de placement peuvent devenir en soi des événements traumatiques importants à l'exploitation sexuelle des jeunes, d'où la nécessité de sensibiliser les professionnels et les intervenants à l'importance de la prise en charge adéquate des jeunes à risque.

De nombreuses études ont commencé à s'intéresser aux meilleures pratiques afin de fournir des services, un soutien adapté, ainsi que des interventions adéquates aux victimes d'exploitation sexuelle, tant adultes que mineures. Selon Hardy, Compton et McPhatter (2013) les programmes spécialisés pour les victimes sont de bonnes pratiques dans ce domaine. Depuis plusieurs années, l'utilisation de programmes résidentiels pour offrir un traitement spécialisé est considérée comme essentielle pour ce

type de victimes (Hardy, Compton et McPhatter, 2013). Cependant, l'opinion des jeunes concernant leur prise en charge, notamment dans les programmes résidentiels ou les foyers de placement, demeure encore peu explorée (Hickle et Roe-Sepowitz, 2018). La majorité des études menées à ce jour sur les expériences des victimes survivantes de l'exploitation sexuelle, ainsi que sur leurs besoins en matière d'interventions, ont été réalisées soit avec de très petits échantillons, soit avec des échantillons combinant des mineurs et des adultes, ou encore sans inclure un groupe contrôle (Varma et al., 2015). Néanmoins, ces travaux permettent de donner une voix à ces jeunes et de mieux comprendre l'origine de certains de leurs comportements, ainsi que leurs besoins spécifiques. Ils contribuent également à mieux cerner les différences entre les jeunes impliqués dans les systèmes de protection de la jeunesse ou vivant en foyers de placement et ceux évoluant dans leur milieu familial, ce qui est essentiel pour adapter plus efficacement les interventions auprès des victimes et survivants d'exploitation sexuelle (Hickle et Roe-Sepowitz, 2018).

En général, peu d'études se sont intéressées aux expériences de placements des jeunes mineurs en tenant compte de leurs vulnérabilités, de leurs réalités, ainsi que des besoins exprimés directement par ceux-ci. Or, ces études permettent ainsi de donner une voix à ces jeunes et à mieux comprendre la provenance de leurs comportements, tout en tentant de mieux comprendre leurs besoins. Elles permettent également de mieux saisir comment les mineurs qui sont souvent impliqués dans les systèmes de protection de la jeunesse et dans des foyers de placement diffèrent des autres jeunes vivant dans leurs milieux de vie familiaux. Comprendre ces différences permettra d'adapter plus efficacement les interventions auprès des jeunes victimes et survivants d'exploitation sexuelle (Hickle et Roe-Sepowitz, 2018).

Comme mentionné plus haut, les jeunes peuvent cumuler plusieurs expériences de vie adverses, les rendant plus vulnérables aux situations d'exploitation sexuelle. En plus de ces expériences, le placement de ces jeunes peut constituer en soi un événement traumatique notamment en raison du désir de vivre des expériences, de devenir autonome, de socialiser avec leur entourage ou encore d'obtenir rapidement de l'argent. Ces besoins peuvent apporter des réactions de rébellion chez les jeunes, telles que les fugues (Hickle et Roe-Sepowitz, 2018). En effet, Reid (2018) a étudié un échantillon d'adolescentes placées et victimes d'exploitation sexuelle. Pour 78% d'entre elles, la situation d'exploitation est survenue pendant ou après le placement, et ce, en raison des fugues et de

recrutement par d'autres adolescentes également présentes dans le milieu du placement (Reid, 2018). Le processus de désistement du milieu de l'exploitation sexuelle, une fois dedans, peut être assez ardu. Ce processus peut être marqué de plusieurs obstacles dont les symptômes traumatiques, les sentiments d'impuissance et de désespoir, les liens sociaux appauvris, la stigmatisation, la dépendance aux substances psychoactives, la faible scolarisation, le manque de formation pour l'employabilité, la précarité financière ainsi que la coercition des proxénètes (Albright et al., 2020 ; Matthews et al., 2014).

De plus, le placement peut représenter une vulnérabilité pour ces jeunes en raison des interventions non adaptées à leurs situations ou réalités. En effet, les interventions centrées sur le comportement délinquant, qui n'abordent pas les événements traumatiques vécus par les jeunes, risquent de les percevoir comme des contrevenants ou des auteurs de délits, plutôt que comme des véritables victimes subissant des conséquences importantes dans toutes les sphères de leur vie (Alderton et al., 2020).

En plus des vulnérabilités liées aux traumatismes vécus durant l'enfance, aux interventions inadéquates et aux expériences de placement, ces jeunes vivent de la stigmatisation liée à l'étiquette de « jeune placé » (Turcotte et Lanctôt, 2023). Une recherche de Turcotte et Lanctôt (2023) soulève, à la suite de 20 entrevues semi-dirigées auprès des femmes ayant un passé en famille d'accueil, que ces dernières utilisent des stratégies afin de se détacher de ce titre et afin d'éviter la stigmatisation. Une des principales stratégies utilisées consiste à insister sur le fait qu'elles n'auraient jamais dû être placées en famille d'accueil et qu'elles se débrouillent très bien une fois adultes, contrairement à d'autres jeunes ayant vécu les mêmes situations (Turcotte et Lanctôt, 2023). D'autres chercheurs s'intéressant aux jeunes ayant un passé de placement en famille d'accueil, ont souvent rapporté que ces derniers vivent une stigmatisation liée à ces expériences (Ferguson, 2018 ; Havlicek et Samuels, 2018 ; Michell, 2015 ; Ridge & Millar, 2000). Ces perceptions liées aux expériences de stigmatisation peuvent être expliquées, selon des chercheurs, par certaines situations de vie défavorables qui ont conduit les jeunes dans le système de la protection de la jeunesse, jusqu'à leur placement en famille d'accueil (Dansey et al., 2019 ; Kools, 1999). En effet, les jeunes placés craignent l'étiquette associée à leur placement, ce qui contribuerait à la modification des perceptions et des attitudes de l'entourage envers eux, les percevant comme des délinquants ou des contrevenants. Ces jeunes rapportent vivre des situations dans lesquelles ils se sentent traités de personne « mauvaise », « différente », « violente »

et même « perturbée » (Colbridge et al., 2017 ; Emond, 2014 ; Kools, 1999 ; Rogers, 2017). En plus de ce type d'étiquette, des stéréotypes sont également perçus sur les différentes raisons de ces placements. Souvent, ces raisons sont le rejet et l'abandon par les parents en raison des comportements problématiques ou délinquants des jeunes, des comportements délinquants de ces derniers, de la consommation de drogues ou d'alcool des parents, ainsi que de la pauvreté (Emond, 2014).

Ainsi, il est évident que ces jeunes vivent beaucoup de stigmatisation en raison de l'étiquette associée à leur placement durant leur jeunesse. Cette stigmatisation peut constituer elle-même un événement traumatisant, et donc, un facteur de vulnérabilité supplémentaire, notamment durant la transition vers l'âge adulte (Turcotte et Lanctôt, 2023).

Cette section a permis de mieux comprendre les divers événements traumatiques que peuvent vivre les jeunes ayant connu un placement au cours de leur jeunesse. Ainsi, les interactions fréquentes avec le système de protection de la jeunesse ont été identifiées comme de puissants prédicteurs de l'exploitation sexuelle des mineurs (Jaeckl et Laughon, 2021). Ces événements, comme appuyé précédemment, nécessitent des interventions spécialisées et des évaluations spécifiques afin de bien adapter les services et le soutien offert. Il est important de se questionner sur l'importance de la détection du traumatisme complexe chez les mineurs qui, avec des interventions adéquates, peuvent possiblement éviter une future victimisation sexuelle.

## 1.4 La problématique, le cadre théorique et les objectifs de l'étude

### 1.4.1 Problématique

À la lecture des dernières pages sur le phénomène entourant l'exploitation sexuelle des mineurs, il est important de saisir l'ampleur de cette problématique qui touche de nombreuses victimes au Québec et dans le monde entier. Les chiffres disponibles ne reflètent pas toujours la réalité, ce qui renforce l'importance de se pencher sur ce phénomène afin de mieux comprendre les enjeux et les besoins des victimes, en particulier les victimes mineures.

Les jeunes peuvent se retrouver dans des situations de prostitution ou d'exploitation sexuelle pour diverses raisons, telles que le besoin d'argent, la recherche de liberté ou encore la dépendance aux drogues. Cependant, ces jeunes sont encore souvent perçus comme des auteurs de délits, et non comme des victimes d'exploitation sexuelle, et ce, tout particulièrement dans les établissements de placement. Ces situations les rendent encore plus vulnérables, d'autant plus que leur vie peut être marquée par des événements de vie traumatiques importants comme la consommation de drogues ou d'alcool, des problèmes dans la famille, de l'instabilité résidentielle, des troubles de santé mentale ou encore la négligence parentale.

De plus, plusieurs jeunes ont vécu des événements marquants et traumatisants pendant leur enfance, ce qui influence leur développement et les pousse à adopter des comportements de survie pour y faire face (Milot et al., 2021). Il s'avère donc essentiel d'adapter les interventions pour travailler sur ces traumatismes et créer un filet de sécurité autour des jeunes. Ainsi, il est primordial de traiter ces jeunes comme des victimes et non comme des délinquants, en choisissant avec soin les termes et les méthodes d'intervention, tout en leur donnant une voix pour qu'ils puissent exprimer leur vécu et leurs opinions.

Le placement des jeunes représente lui-même une source de vulnérabilité, notamment en raison de leur désir d'expérimenter, de devenir autonomes et de socialiser avec leur entourage ou de répondre à un besoin pressant d'argent. De plus, les interventions mises en place dans ces contextes ne sont souvent pas adaptées aux réalités spécifiques de ces jeunes, ce qui accentue la perception erronée de ces jeunes qu'ils sont des délinquants plutôt que des victimes. Les jeunes en situation de placement se retrouvent souvent isolés de la réalité extérieure, ce qui les pousse à rechercher davantage de liberté. Ce placement, comme mentionné précédemment, limite fortement leur autonomie, les incitant à vouloir explorer et vivre leurs propres expériences. Cela peut les conduire, volontairement ou non, vers une trajectoire de prostitution, que ce soit pour obtenir de l'argent, de la drogue, un hébergement, de l'attention ou d'autres motivations évoquées plus tôt.

De ce fait, les événements traumatiques vécus durant l'enfance, ainsi que le placement en soi peuvent entraîner des répercussions importantes sur la trajectoire de ces jeunes. Les interventions se concentrent, la plupart du temps, uniquement sur les comportements problématiques, négligeant les

causes sous-jacentes telles que les traumatismes. Cette approche inadaptée renforce leur marginalisation et les maintient dans un système qui les traite comme des délinquants, malgré leur statut de victimes.

Comme mentionné précédemment, on constate un important manque d'études portant directement sur l'opinion des jeunes victimes d'exploitation sexuelle concernant leurs expériences en lien avec les interventions. Cet échantillon ainsi que ce mémoire de maîtrise contribuent à combler ce manque et visent à enrichir la recherche sur l'exploitation sexuelle des mineurs. En donnant la parole aux jeunes victimes, on obtient des informations précieuses sur ce qui a fonctionné — et ce qui ne l'a pas — lors de leur passage dans le système de la protection de la jeunesse au Québec, ce qui peut orienter les pratiques futures en matière de protection et d'interventions mieux adaptées à leurs besoins. De plus, en questionnant ces victimes et en prenant soin de les écouter, il est possible de faire ressortir de nombreux besoins verbalisés concernant les interventions et le fonctionnement général du système de la protection de la jeunesse, ce qui peut contribuer à des améliorations futures significatives.

En résumé, l'exploitation sexuelle des mineurs est un phénomène complexe qui demande une attention particulière, notamment en termes d'intervention. Traiter ces jeunes comme des victimes, écouter leur voix et adapter les interventions à leurs besoins spécifiques sont des éléments essentiels pour réduire les effets des événements traumatiques et offrir un soutien véritablement efficace. Heureusement, il existe des recherches qui mettent de l'avant certaines pratiques prometteuses destinées aux victimes d'exploitation sexuelle et qui peuvent répondre à leurs besoins (Felner et DuBois, 2017 ; Garcia et al., 2024 ; Lanctôt et al., 2023 ; McDonald et al., 2023 ; Moynihan et al., 2018). Ces dernières soulèvent l'importance d'offrir des interventions basées sur une approche sensible au trauma et sur l'importance de la thérapie afin de réduire les symptômes post-traumatiques (p.ex. Lanctôt et al., 2023). Dans le cadre de ce mémoire de recherche, le cadre théorique retenu est celui de la théorie du traumatisme complexe. Ce cadre permettra d'approfondir la compréhension des besoins des jeunes en situation d'exploitation sexuelle. En outre, en se focalisant sur cette théorie, il sera possible d'identifier plus précisément les besoins et les priorités liés aux interventions futures auprès de cette population, tout en orientant les recherches et pratiques dans ce domaine.

### 1.4.2 Théorie du traumatisme complexe

Aujourd'hui, à la suite de plusieurs années de recherches scientifiques et cliniques, nous savons qu'en raison de leur âge, les enfants sont particulièrement vulnérables face à aux situations extrêmes, lesquelles peuvent représenter un risque important pour leur intégrité physique et psychologique (Milot et al., 2013).

Bien que le concept de traumatisme ne soit pas récent, ce n'est qu'en 1980, avec la publication du DSM-III par l'American Psychiatric Association, que le diagnostic d'état de stress post-traumatique a été officiellement introduit (American Psychiatric Association, 1980 ; Milot et al., 2013). Ce dernier visait principalement à décrire les différentes difficultés d'adaptation des personnes ayant vécu des événements traumatiques, comme la guerre, les viols, les accidents graves ou les désastres naturels. Cependant, à cette époque, ce diagnostic visait uniquement une clientèle adulte. Avec l'arrivée du DSM-IV en 1994, il a été officiellement reconnu que le diagnostic peut s'adapter à une clientèle mineure (Milot et al., 2013).

Des recherches sur les traumatismes vécus par des enfants dans des situations extrêmes montrent que les symptômes traumatiques définis par le DSM sont inadaptés pour eux. Selon plusieurs chercheurs, le DSM ne tient pas compte de la nature interpersonnelle, familiale et chronique de la maltraitance ni de la vulnérabilité des enfants en développement (Milot et al., 2013). Dans les années 2000, un comité propose d'inclure dans le DSM un diagnostic plus approprié, le *Developmental Trauma Disorder* (van der Kolk et al., 2009), mais cette initiative est rejetée. Bien qu'absent du DSM-V, ce concept suscite un intérêt croissant et influence la recherche et la pratique clinique (Chouinard, 2023; Milot et al., 2013).

Ainsi, le traumatisme complexe se définit par deux réalités (Chouinard, 2023 ; Milot et al., 2013) :

1. L'exposition répétée et prolongée à des événements de nature interpersonnelle qui implique une personne en charge de l'enfant (p. ex. parent, gardien, etc.) ;
2. Les conséquences sur le développement de l'enfant. Ces dernières sont nombreuses et peuvent toucher plusieurs sphères de la vie, du fonctionnement et du développement de

l'enfant. Elles sont classées en sept catégories : l'attachement, la sphère médicale ou biologique, la régulation des émotions, la régulation des comportements, la dissociation, le fonctionnement cognitif et l'identité (Cook et al., 2005).

Il est important de souligner que le trauma complexe, ou le traumatisme complexe se définit par des situations chroniques et répétées de violence, d'abus ou de négligence durant l'enfance, entraînant des difficultés persistantes sur les plans identitaire, émotionnel et relationnel. Ce dernier prend forme à la suite d'actes abusifs ou de la négligence de la part de figures parentales ou d'adultes significatifs de l'entourage du jeune (Courtois et Ford, 2009 ; Milot et al., 2021). Ainsi, cela ajoute, pour l'enfant, une forme de trahison existentielle venant du fait que le parent ou la personne significative est censé prendre soin de lui et le protéger, mais au contraire, lui fait subir des actes de violence et d'abus. Cependant, pour tout enfant, les relations significatives, notamment celles avec les parents, sont l'un des éléments les plus influents du développement humain (Cassidy, 2018). De plus, ces relations jouent un rôle indispensable dans l'ensemble des sphères reliées aux apprentissages, fournissant le cadre essentiel à la maturation neurologique, biologique, affective ou cognitive (Milot et al., 2021).

Les traumatismes issus de relations significatives durant l'enfance ont un impact majeur sur l'ensemble des systèmes du jeune. Celui-ci manifeste alors des problèmes d'adaptation significatifs dans diverses sphères de sa vie, qui ne diminuent pas simplement avec le temps. De plus, comme ces différentes sphères sont en développement, les événements traumatiques peuvent teinter leur trajectoire de manière significative et laisser des traces qui peuvent notamment se manifester par « un attachement insécurisant ou désorganisé, un évitement expérientiel, de faibles capacités de mentalisation, des représentations négatives de soi et des autres, des relations difficiles, des difficultés d'ordre émotionnel, des retards langagiers, des difficultés d'apprentissage, etc. » Par le fait même, pour être en mesure de s'adapter à ces situations, les enfants doivent privilégier des stratégies d'adaptation qui aideront à leur survie dans un environnement et des situations complexes. Ainsi, la prise en charge de ces individus représente un défi notable pour les professionnels, nécessitant une collaboration étroite entre tous les intervenants (Milot et al., 2021).

Intervenir auprès de ces jeunes nécessite souvent de déconstruire des mécanismes dysfonctionnels profondément enracinés, ce qui peut entrer en conflit avec leurs réflexes de protection, basés sur des

stratégies de survie essentielles. Il n'est pas surprenant que certains professionnels rapportent des sentiments d'impuissance, ou que le processus d'intervention semble interminable. Ils peuvent également rencontrer des difficultés majeures à établir des liens ou, au contraire, avoir l'impression de devenir une figure centrale sur laquelle le jeune doit fortement s'appuyer (Milot et al., 2021).

Les travaux de Wilson et Butler, 2014 mettent en évidence que l'exploitation sexuelle commerciale s'inscrit dans un continuum d'expériences de vie adverses, plutôt que de constituer un événement isolé. Avant l'exploitation, de nombreuses jeunes présentent des antécédents de maltraitance, de négligence, d'instabilité familiale, de fugues et d'itinérance, qui fragilisent leur développement et accroissent leur vulnérabilité au recrutement. L'entrée dans l'industrie du sexe marque ensuite une intensification des violences, caractérisée par le contrôle coercitif, la restriction de liberté et l'exposition répétée à des agressions physiques et sexuelles. Enfin, la sortie ne met pas fin à l'adversité : les survivantes demeurent confrontées à la stigmatisation, à la précarité, au manque de ressources et à des risques persistants de (re)victimisation. Ainsi, l'exploitation sexuelle apparaît comme un moment central au sein d'un parcours cumulatif d'expériences de vie adverses, qui se déploie dans le temps et s'ancre dans des contextes relationnels et structurels défavorables (Wilson & Butler, 2014).

Ce continuum de violences répétées et interreliées s'articule étroitement avec le concept de traumatisme complexe. L'exposition prolongée à des traumatismes interpersonnels — souvent débutant dans l'enfance et se poursuivant pendant et après l'exploitation sexuelle — est associée à des altérations durables de la régulation émotionnelle, du sentiment d'identité, des capacités relationnelles et des croyances fondamentales à propos de soi-même et des autres. Dans cette perspective, l'exploitation sexuelle ne constitue pas seulement un traumatisme additionnel, mais un facteur d'accumulation d'un système de vulnérabilités déjà présent (Wilson et Butler, 2014). Adopter une lecture intégrant le continuum des expériences adverses et le cadre du traumatisme complexe permet ainsi de mieux comprendre la profondeur des impacts développementaux et de souligner la nécessité d'interventions sensibles au trauma, longitudinales et multidimensionnelles pour les victimes ayant vécu des exploitations sexuelles.

### 1.4.3 Traumatisme complexe chez les jeunes en situation de placement

Des recherches scientifiques et cliniques se sont récemment penchées sur les situations de traumatisme complexe chez les jeunes en situation de placement, permettant d'affirmer que les troubles émotionnels et comportementaux peuvent représenter, du moins en partie, des symptômes liés à une accumulation d'expériences traumatisantes (Cook et al., 2005 ; Milot et al., 2013). Ces expériences « incluent l'abandon des parents (chez 34 à 42% des jeunes), la négligence physique ou émotionnelle (50 à 98 %), la violence physique (40 à 81 %), les agressions sexuelles (12 à 54 %) et l'exposition à la violence conjugale (65% à 85 %) » (Arvidson et al., 2011; Baker et al., 2003; Brady et Caraway, 2002 ; Connor et al., 2004; Dale et al., 2007; Dorsey et al., 2012; Griffin et al., 2009; Hussey et Guo, 2002).

D'autres études se sont également penchées sur les jeunes en situation de placement et les expériences traumatiques vécues. Brady et Caraway (2002) ont découvert que 65,8% de leur échantillon de jeunes en centres de réadaptation avaient subi au moins trois types de traumatismes (Brady et Caraway, 2002). De plus, Baker, Curtis et Papa-Lentini (2006) mettent de l'avant que plus de 36 % des jeunes placés avaient été victimes de négligence, de mauvais traitements physiques et d'agressions sexuelles (Baker, Curtis et Papa-Lentini, 2006).

Au Québec, une étude auprès de 53 adolescents âgés de 14 à 17 ans dans six unités de réadaptation affirme que 38 % ont été agressés sexuellement, 58 % négligés émotionnellement, 60 % maltraités physiquement, 68 % victimes de violence psychologique, et presque tous ont subi de la négligence physique. Plus de la moitié avait connu 4 à 5 formes de traumatismes différents (51 %). Cependant, seule une minorité de ces jeunes était prise en charge pour des expériences de traumatisme, 83 % étant placés en raison de comportements dangereux pour eux-mêmes ou autrui (Collin-Vézina et al., 2011). Cette étude a également montré que 33 % des jeunes présentaient des préoccupations cliniques d'ordre sexuel et 25 % affichaient des niveaux cliniques de dissociation, de dépression et de stress post-traumatique (Collin-Vézina et al., 2011). Des chercheurs viennent confirmer l'idée selon laquelle il existerait, auprès des jeunes en situation de placement, la présence d'une histoire de victimisation vécue dans la communauté, et non uniquement dans le milieu familial (Arvidson et al., 2011 ; Cyr et al., 2012; Dorsey et al., 2012).

De plus, plusieurs études dressent également une liste exhaustive et inquiétante des effets des traumatismes complexes dans les différentes sphères de vie des jeunes. On peut y retrouver notamment des troubles de santé mentale (anxiété, dépression), de la dissociation, des problèmes de régulation émotionnelle et relationnelle, des distorsions cognitives, de la somatisation, de l'automutilation, des perturbations sexuelles, de la toxicomanie et des troubles alimentaires (Briere et Lanktree, 2008).

En bref, les jeunes qui ont vécu des traumatismes complexes peuvent vivre des perturbations émotionnelles et comportementales très graves pour leur développement (Baker et al., 2006) et qui peuvent se manifester par des déficits de l'attachement, du développement des compétences et la régulation des affects (Blaunstein et Kinniburgh, 2010 ; D'Andrea et al., 2012).

En réponse à ces résultats, plusieurs chercheurs mettent de l'avant l'importance d'une évaluation systématique des besoins des jeunes ayant vécu des événements traumatisants, afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs réalités (Nader, 2008 ; Strand et al., 2005). Ainsi, le *National Child Trauma Stress Network* a émis des recommandations afin que les services de protection de la jeunesse introduisent l'utilisation d'outils standardisés adaptés à l'âge, et ce, afin de porter une attention particulière aux événements traumatiques vécus (National Child Traumatic Stress Network, 2008 ; Taylor & Siegfried, 2005). Ces outils permettraient alors de mieux comprendre les comportements des jeunes et de saisir leurs réalités, mais plus particulièrement, leurs besoins en matière de prise en charge et d'interventions.

#### 1.4.4 Victimisation secondaire

Comme expliqué plus haut, plusieurs études rapportent l'importance du terme utilisé et des interventions proposées par les professionnels avec les victimes, car parfois, leurs pratiques peuvent les stigmatiser dans un groupe de jeunes à problématiques multiples au lieu de les considérer comme des victimes à part entière.

Il est important de souligner qu'autrefois, le domaine de la criminologie considérait la prostitution comme l'une des formes possibles de comportements délinquants. Cependant, depuis quelque temps, cette perspective a beaucoup changé (Brisebois et Turcotte, 2020). En effet, la prostitution est de plus en plus considérée comme une forme d'exploitation sexuelle et donc, de violence sexuelle. Ce changement de perception a permis de percevoir la personne prostituée comme une victime et non comme un auteur de crime, et ce, également dans le secteur jeunesse, plus particulièrement avec les changements législatifs apportés par le Projet de loi #99 qui a modifié la Loi sur la protection de la jeunesse en 2017 (Brisebois et Turcotte, 2020). Ainsi, ce changement a été initié avec l'article 38d de la *Loi sur la protection de la jeunesse* qui considère désormais l'exploitation sexuelle comme un abus sexuel. Avant ces changements, l'exploitation sexuelle était classée sous l'article 38f - *troubles de comportements sérieux*. Toutefois, ces changements nécessitent des ajustements très importants dans le domaine des interventions envers les jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Il convient de souligner que dans les centres jeunesse, encore aujourd'hui, cette problématique continue d'être traitée comme un trouble de comportement et non comme une victimisation, ce qui peut avoir d'importantes conséquences sur les jeunes et sur leur cheminement (Brisebois et Turcotte, 2020).

Certains enfants victimes d'exploitation sexuelle ont présenté des comportements qualifiés de « problématiques », tels que des fugues de la maison, de la consommation de substances, de l'hostilité envers les professionnels, etc. Dans de nombreux cas, il a été constaté que les professionnels et les intervenants se concentrent trop rapidement sur les comportements problématiques des victimes plutôt que sur les causes ou les facteurs fonctionnels de ces comportements (Alderton et al., 2020). De ce fait, le jeune est vu comme un enfant présentant des problèmes de comportement au lieu d'être considéré comme étant une victime d'exploitation sexuelle. Ainsi, il est primordial que les professionnels et intervenants travaillant avec ces jeunes tiennent compte de toutes les raisons sous-jacentes à ces comportements (Alderton et al., 2020). Ceux-ci peuvent émerger à la suite de plusieurs événements chaotiques et violents vécus au cours de leur vie, comme des expériences d'abus antérieures (Bedford, 2015).

Il est important de souligner qu'une fille ou une femme exploitée sexuellement a plus de chances d'être exposée à la violence infligée par un proxénète ou une personne achetant les services sexuels. Cette violence peut inclure un contrôle et une coercition, favorisant une exposition plus grande et importante

aux menaces et à une violence physique accrue. Sur un échantillon de 71 femmes contrôlées par un proxénète dans une étude réalisée à Chicago, 21 % d'entre elles ont été menacées de viol et plus de la moitié ont déclaré avoir été agressées sexuellement (Raphael, Reichert et Powers, 2010).

L'exploitation sexuelle des mineures implique qu'elles soient amenées à s'adonner à des activités sexuelles, souvent dans un contexte où elles cherchent à répondre à des besoins tels que la nourriture, l'argent, l'hébergement ou la protection (Hickle & Roe-Sepowitz, 2016). Pour ces raisons, ils ne correspondent souvent pas au profil de la « victime idéale » (Hoyle, Bosworth et Dempsey, 2011), un concept perpétué par les médias et reflété dans la rhétorique de nombreuses campagnes de sensibilisation et de lutte contre la traite (Arocha, 2013). Les études victimologiques soulignent que les étiquettes de « victime » font souvent partie des constructions sociales (Walklate, 2006). Elles proviennent de motivations contradictoires et de freins à choisir une étiquette ou une interprétation d'un phénomène social au détriment d'une autre. Le statut de victime est, dans la plupart des cas, défini non seulement par les expériences vécues par les personnes concernées, mais également par le regard et le jugement de ceux qui les entourent et qui détiennent le pouvoir de leur attribuer ou non cette étiquette (Hoyle, Bosworth et Dempsey, 2011). Un criminologue norvégien, Nils Christie, affirme, et ce depuis bien longtemps, que le fait d'être une victime ne constitue pas une expérience objective, et ce, par la simple raison que la victimisation n'est jamais vécue de la même manière d'une personne à l'autre, même dans des situations pouvant sembler « identiques ». Tout dépend plutôt de la définition qui est donnée à la situation en question (Christie, 1986).

Parmi les cinq caractéristiques de « victime idéale » définies par ce criminologue il y a plusieurs années, on retrouve les éléments suivants :

1. « La victime est faible. Les personnes malades, âgées ou très jeunes sont particulièrement adaptées à ce rôle »
2. « La victime menait un projet respectable »
3. « Elle se trouvait dans un lieu où sa présence ne pouvait être blâmée »
4. « L'agresseur était grand et méchant »
5. « L'agresseur était inconnu et sans lien personnel avec elle » (Christie, 1986).

Ainsi, selon ces caractéristiques, un enfant enlevé et agressé sexuellement par un inconnu cadrerait parfaitement dans la définition de « victime idéale », contrairement à une personne qui décide de vendre ses services sexuels, moyennant une rétribution ou pour tout autre raison (nourriture, drogues, attention, affection, logement, etc.) Ainsi, les constructions sociales peuvent jouer un grand rôle dans l'étiquetage des victimes d'exploitation sexuelle (Hoyle, Bosworth et Dempsey, 2011).

De plus, une utilisation d'un langage biaisé à l'égard d'une victime d'exploitation sexuelle peut avoir des impacts majeurs. Dans le domaine de la criminologie, ce langage a été grandement étudié, afin de bien comprendre et tenter d'éviter toutes les répercussions possibles sur la manière dont les victimes d'exploitation sexuelle sont traitées dans la société, par le système judiciaire et par les divers professionnels. Dans d'autres études criminologiques, les chercheurs ont mis en lumière le concept de « *deserving victim* », qui met en évidence l'existence d'une certaine hiérarchie entre les victimes. Certaines seront considérées comme méritant leur statut de victime, tandis que d'autres sont perçues comme responsables de ce qui leur arrive. Ainsi, le type de victimes considérées comme responsables de leurs expériences de victimisation est plus souvent blâmé, tandis que les autres sont vues comme des victimes innocentes (McEvoy & McConnachie, 2012). Ce débat, présent dans le domaine de la criminologie et de la victimologie, s'étend évidemment aux victimes d'exploitation et d'abus sexuels. Ainsi, la « *victime idéale* », telle qu'expliquée plus haut, est perçue comme vulnérable et impuissante face aux événements et dominée par l'agresseur. Pourtant, même lorsque la victime est effectivement vulnérable et impuissante, souvent en raison de son âge mineur, elle peut être privée du statut de victime aux yeux de la société, en raison de certaines perceptions. Ces victimes peuvent alors être perçues comme ayant contribué à leur propre victimisation, notamment en raison de leurs comportements ou de leurs modes de vie jugés à risque (Alderton et al., 2020).

#### 1.4.5 Objectifs de l'étude

À la suite de la présentation de la recension des écrits et de la problématique, l'importance et la pertinence de cette recherche ont été démontrées. Ainsi, l'objectif primaire de ce travail de maîtrise consiste à explorer l'influence des expériences de placement des jeunes à la lumière des expériences de vie adverses vécus par les jeunes.

Afin de répondre à cet objectif primaire, les sous-objectifs suivants sont visés dans le cadre de ce travail :

- Explorer les expériences de vie adverses vécues menant à l'engagement dans une trajectoire d'exploitation sexuelle dans la population à l'étude ;
- Analyser l'impact des expériences de placement sur les jeunes victimes d'exploitation sexuelle afin d'en approfondir la compréhension ;
- Analyser les besoins de ces jeunes concernant les interventions en lien avec l'exploitation sexuelle.

La rédaction de ce mémoire de maîtrise repose sur une approche sensible aux traumatismes vécus par les jeunes constituant la population à l'étude, concept qui sera approfondi dans la section suivante, la méthodologie. La littérature souligne l'importance de reconnaître et de considérer les expériences traumatiques dans l'accompagnement de ces jeunes, afin de leur offrir un soutien adapté à leur réalité, d'éviter de les catégoriser à tort comme de simples jeunes délinquants (Milot et al., 2021), et de se concentrer sur leurs comportements problématiques trop rapidement (Alderton et al., 2020). Une approche insensible à ces aspects risque de renforcer leur marginalisation et d'aggraver leurs vulnérabilités.

Dans cette perspective, le savoir-être des intervenants et des chercheurs joue un rôle central. Une posture empathique, bienveillante et éclairée permet non seulement d'établir un climat de confiance, mais aussi d'adapter les pratiques aux besoins spécifiques des jeunes ayant vécu des traumatismes. Cette démarche s'aligne avec les recommandations de l'approche sensible aux traumatismes, qui insiste sur la nécessité d'adopter des attitudes et des pratiques respectueuses des expériences individuelles (Alderton et al., 2020 ; Bedford, 2015). Ainsi, en tant que chercheuse au programme de maîtrise, il est essentiel d'intégrer ces principes à ma propre posture, en veillant à transposer certaines des recommandations concernant le savoir-être des intervenants et des chercheurs dans ma manière d'aborder, d'analyser et de présenter les réalités de ces jeunes.

Pour terminer cette section, il est important de souligner que dans ce mémoire de maîtrise, l'exploitation sexuelle est abordée comme un fait objectif et documenté, indépendamment de la manière dont les jeunes femmes concernées peuvent se définir ou interpréter leur propre expérience vécue. La littérature définit l'exploitation sexuelle des mineurs comme une forme de violence sexuelle impliquant une relation de pouvoir, dans laquelle une personne tire profit de l'activité sexuelle d'un jeune en contexte de vulnérabilité, excluant tout concept de consentement libre et éclairé (National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine, 2014 ; Reid, 2016).

Ce projet s'appuie également sur le concept d'expériences négatives vécues durant l'enfance (Adverse Childhood Experiences, ACEs), reconnues comme des facteurs de vulnérabilité cumulatifs susceptibles d'influencer les trajectoires développementales et les comportements à l'adolescence et à l'âge adulte. Les travaux qui s'intéressent aux ACEs démontrent une association entre l'exposition précoce à des formes de violence, de négligence ou d'instabilité familiale et des conséquences durables sur la santé mentale et psychosociale (Felitti et al., 1998). Plusieurs recherches ont par ailleurs établi un lien significatif entre des niveaux élevés d'ACEs et l'engagement dans des trajectoires d'exploitation sexuelle, soulignant le rôle des traumatismes vécus dans la compréhension de ces parcours (Lanctôt et al., 2020 ; Cole et al., 2020).

Au-delà des ACEs définies dans les études scientifiques, ce mémoire se concentre sur une conception élargie des expériences de vie adverses, incluant d'autres événements de vie marquants susceptibles de fragiliser les parcours de vie des jeunes. Une attention particulière est accordée au caractère cumulatif de ces expériences, de même qu'à leur possible continuum à l'adolescence et à l'âge adulte. Dans cette perspective, l'exploitation sexuelle est envisagée comme un phénomène s'inscrivant dans un continuum d'adversité, pouvant à la fois découler d'expériences antérieures et contribuer à la poursuite ou à l'intensification de trajectoires de vulnérabilité.

## Chapitre 2 Méthodologie

### 2.1 Le choix d'une démarche qualitative

Considérant la nature de la question de recherche mentionnée plus haut ainsi que des objectifs visés, la démarche qualitative est la méthode de travail privilégiée. En effet, « l'enquête qualitative de terrain » consiste en une recherche qui implique un contact personnel avec des sujets de recherche, notamment par des entretiens et par l'observation des pratiques dans les divers milieux des acteurs ou sujets (Paillé et Mucchielli, 2021). De plus, ce type d'étude vise principalement à fournir des descriptions détaillées des sujets et des phénomènes dans leur contexte naturel (Nguyen-Duy et Luckerhoff, 2006).

Ainsi, pour toutes ces raisons et dans le cadre de cette recherche, la démarche qualitative contribuera grandement à approfondir la compréhension des enjeux et des besoins exprimés par les jeunes mineures qui se retrouvent dans une situation d'exploitation sexuelle et de prostitution juvénile.

### 2.2 Méthode de collecte des données

La méthode de collecte consiste en l'analyse secondaire qualitative des données, plus précisément des verbatims d'entrevues qualitatives réalisées dans le cadre d'un projet d'évaluation mené par des chercheurs de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté. Les entretiens s'accompagnaient d'un court questionnaire sociodémographique dans lequel les jeunes devaient indiquer s'ils estimaient présenter ou non certaines expériences ou facteurs qui sont souvent estimés comme des vulnérabilités à tenir compte lors de l'intervention.

L'analyse secondaire qualitative consiste à utiliser des données qualitatives collectées par quelqu'un d'autre ou pour répondre à une question de recherche différente. L'analyse secondaire des données qualitatives offre la possibilité de maximiser l'utilité des données, notamment avec des populations de patients difficiles à atteindre (Tate et Happ, 2018). Dans ce cas, les sujets, qui sont tous des mineurs, sont effectivement plus difficiles à joindre et à atteindre.

Ces entrevues ont été menées dans le cadre d'une évaluation sur le programme Sphères à Montréal. Ce projet a comme objectif principal d'accompagner les jeunes montréalais âgés de 12 à 24 ans en situation d'exploitation sexuelle, dans une démarche volontaire axée sur leurs besoins et aspirations. À l'origine financé par le Gouvernement du Canada et maintenant, celui du Québec, ce programme s'appuie sur la collaboration entre les milieux institutionnels et communautaires pour offrir de l'accompagnement et pour soutenir les jeunes dans leur démarche de changement, et ce, dans le but de les aider à se construire une identité positive, à développer leur autonomie et à trouver leur place dans la société (Programme Sphères, 2024).

Les objectifs spécifiques de ce programme sont :

- Répondre aux besoins des jeunes autrement que par la prostitution, tout en offrant un suivi individualisé et personnalisé ;
- Contribuer à la diminution des comportements qui peuvent être problématiques ;
- Soutenir et accompagner les jeunes dans l'élaboration de projets visant leur intégration socioprofessionnelle ;
- Contribuer à l'amélioration du bien-être des jeunes (Programme Sphères, s. d.).

### 2.2.1 Collecte de données - Projet initial

La recherche initiale visait à étudier le processus d'implantation du programme, les appréciations et les retombées des suivis faits avec les jeunes, l'impact général du programme Sphères dans la pratique clinique des intervenants et les coûts-efficacité associés à ce programme. Toutes les informations concernant la méthodologie qui seront présentées sont tirées du rapport de recherche final (Turcotte, Hébert et Lafortune, 2022).

L'approche utilisée dans ce projet de recherche initial est mixte. Le devis comprend :

- 1) la passation répétée de questionnaires auto-rapportés auprès des participants du projet Sphères;
- 2) des entretiens qualitatifs avec des échantillons d'intervenants, de membres du comité directeur, ainsi que des jeunes participant au projet;
- 3) l'analyse des notes évolutives ou cliniques des intervenants;
- 4) la participation aux comités clinique et directeur du projet Sphères;
- 5) la distribution

d'un questionnaire sur la fidélité d'implantation aux membres volontaires des comités clinique et directeur.

Ce projet ne comporte pas de groupe témoin, car le projet Sphères ne repose pas sur un programme standardisé, où tous les participants suivent les mêmes étapes au même rythme. Au contraire, les activités principales du projet sont des suivis psychosociaux individuels et personnalisés. De ce fait, il devient très difficile de concevoir une évaluation capable de contrôler les nombreuses variations d'un suivi à l'autre. Par exemple, certaines interventions pourraient se concentrer sur les besoins relationnels, tandis que d'autres pourraient cibler des besoins identitaires ou liés à la délinquance. De plus, la durée de l'implication dans le projet et la fréquence des rencontres varient selon les contextes et les réalités des jeunes. De plus, constituer un groupe témoin de jeunes exploités sexuellement ou impliqués dans la prostitution, mais ne participant pas au projet Sphères, pose des défis et soulève des enjeux pouvant compromettre la rigueur de l'évaluation. Si ces jeunes ne reçoivent pas de services, ils sont difficiles à repérer et à atteindre.

Cela étant dit, comme mentionné plus haut, le projet initial a utilisé plusieurs sources et méthodes de collectes de données. Cependant, dans le cadre de ce projet de mémoire, seules les données portant sur les entrevues qualitatives avec les jeunes seront utilisées. Seule cette méthode sera ainsi abordée en détail afin d'expliquer la collecte de données initiale.

### **Entretiens qualitatifs avec les participants effectués par l'équipe d'évaluation**

Des entretiens individuels qualitatifs ont été effectués avec de jeunes participants au projet Sphères, par la chercheuse principale (n = 32 jeunes, dont certains ont été rencontrés deux fois pour un total de 36 entrevues). Une diversification en lien avec le degré d'engagement dans des activités de prostitution et le degré de participation dans le programme Sphères a été effectuée. Ces entretiens portaient pour l'essentiel sur les appréciations des participants du projet Sphères, du lien établi avec les intervenants, ainsi que des activités proposées. Ceux-ci ont permis d'enrichir les données et l'évaluation en documentant le point de vue des jeunes quant aux effets de l'intervention sur les activités de prostitution, la distanciation avec le milieu de la prostitution, le sentiment de bien-être, la résilience et

l'image de soi. De plus, aucune question directe n'a été posée concernant les expériences de vie adverses ou événements traumatiques vécus.

Une fois ces entrevues réalisées, des verbatims ont été produits afin de retranscrire toutes les informations. De plus, tous les renseignements collectés ont été consignés dans les dossiers des chercheurs et ont été traités de manière confidentielle. L'équipe de chercheurs a remplacé les noms des jeunes par des numéros de code. Les transcriptions des entretiens ont été expurgées de toute information identifiable, comme les noms de lieux ou d'unités de vie. Les enregistrements audios des entretiens ont été détruits une fois les transcriptions nettoyées et approuvées par la chercheuse principale. Tous les verbatims sont gardés sur un serveur sécurisé avec un accès restreint. Enfin, toutes les personnes impliquées dans la recherche initiale (chercheurs, assistants de recherche et coordonnateurs) ont signé un engagement de confidentialité. Finalement, tous les jeunes rencontrés pouvaient donner ou non leur consentement à l'utilisation secondaire des données à des fins d'analyses secondaires. Cet accord était tout d'abord en format papier et, durant la pandémie, est devenu verbal.

### 2.2.2. Collecte de données - Projet actuel de maîtrise

Le présent projet de recherche se veut complètement qualitatif. En effet, seules les retranscriptions des entretiens qualitatifs avec des échantillons de jeunes participant au projet Sphères seront analysées.

De plus, il est important de mentionner que le projet initial a été approuvé par le Comité d'éthique Jeunes en difficulté du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et portant le numéro de dossier CÉR MP-CJM-IU -18-17. Pour s'y faire, des actions ont été posées afin d'anonymiser les entrevues, c'est-à-dire enlever tous les noms des jeunes ou quelconques références à ces derniers et supprimer toute caractéristique pouvant identifier les jeunes en question. De plus, les participants au projet initial avaient la liberté de donner leur autorisation à l'utilisation secondaire des données. Ainsi, seuls 24 jeunes sur 34 ont donné leur accord d'une quelconque manière.

## 2.3 Le cadre de recherche sensible aux traumatismes

### 2.3.1 Définition de la recherche sensible aux traumas

La recherche qualitative sensible au trauma ne constitue pas une méthode de collecte de données spécifique, mais s'inscrit plutôt d'une posture éthique et méthodologique adoptée tout au long du processus de recherche (Isobel, 2021). Cette approche repose sur la reconnaissance du fait qu'un nombre significatif de participants ont vécu des expériences traumatiques susceptibles d'influencer leur participation, leur engagement et leur bien-être. Cette posture implique une attention particulière portée à la relation chercheur-participant, à la sécurité émotionnelle, au consentement éclairé et à la réflexivité du chercheur. Dans cette perspective, Alessi et Kahn (2023) proposent des lignes directrices concrètes visant à opérationnaliser cette posture, en mettant l'accent sur des principes tels que la sécurité, le choix, la collaboration et le renforcement de la résilience. Ces auteurs montrent comment une approche sensible au trauma peut être intégrée à chacune des étapes de la recherche qualitative, sans être réduite à un ensemble de techniques standardisées (Alessi & Kahn, 2023).

L'adoption d'une approche de recherche qualitative sensible au trauma vise avant tout à réduire le risque de re-traumatisation des participants en accordant une attention à la sécurité émotionnelle, au respect des limites et au contrôle exercé par les participants sur leur participation (Isobel, 2021). Cette posture met aussi l'accent sur la création d'un climat de confiance, favorisant un sentiment de sécurité, d'autonomie et de choix tout au long du processus de recherche, notamment dans la manière dont les données sont recueillies et les interactions menées (Alessi & Kahn, 2023). Par ailleurs, dans leur recherche, ces auteurs soulignent que l'impact du trauma ne se limite pas aux participants, mais peut également affecter les chercheurs à travers des phénomènes de trauma vicariant, ce qui appelle à des stratégies de soutien et à des pratiques de protection du bien-être des personnes impliquées dans ce type de recherche (Alessi & Kahn, 2023; Isobel, 2021 ;).

### 2.3.2 Conception du cadre de recherche sensible aux traumatismes

Le cadre de la recherche sensible au trauma s'inscrit dans la continuité des soins sensibles au trauma (*Trauma-Informed Care*, TIC), développés initialement dans les secteurs de la santé mentale et des

services sociaux aux États-Unis à la fin des années 1990 et au début des années 2000 (SAMHSA, 2014 ; Isobel, 2021). Les travaux de la *Substance Abuse and Mental Health Services Administration* (SAMHSA) ont joué un rôle central dans la structuration de ce cadre, notamment à travers la formulation des « 4 R » — réaliser la prévalence du trauma, reconnaître ses manifestations, y répondre de manière appropriée et résister à la re-traumatisation — ainsi que l'identification de six principes clés, dont la sécurité, la confiance, le choix, la collaboration et l'autonomisation (Alessi & Kahn, 2023; Isobel, 2021; SAMHSA, 2014). Conçus à l'origine pour guider les pratiques cliniques et psychosociales, ces principes ont progressivement été mobilisés dans d'autres champs, dont celui de la recherche, en raison de leur pertinence éthique et relationnelle (Isobel, 2021).

Dans le domaine de la recherche qualitative, plusieurs auteurs ont contribué à expliquer l'adaptation de ces principes aux exigences méthodologiques de la production de connaissances, en soulignant que l'approche sensible au trauma constitue avant tout une posture transversale plutôt qu'une méthode spécifique (Isobel, 2021). Des chercheuses telles que Kirsten Cohen et Sari van Anders ont notamment mis en évidence la manière dont les fondements du cadre sensible au trauma peuvent orienter la relation chercheur-participant, les modalités de collecte de données et la réflexion du chercheur, tout en maintenant une rigueur scientifique (Cole et al., 2020 ; van Anders, 2015).

Le concept entourant l'exposition aux traumatismes est très répandu parmi les groupes vulnérables et dans les différentes populations qui font l'objet de recherches. Les recherches scientifiques qui s'intéressent à l'approche informée par les traumatismes montrent que les traumatismes peuvent grandement perturber un développement sain et entraîner, à long terme, des difficultés de fonctionnement et de bien-être (Chan et al., 2016 ; Handley et al., 2015 ; Kindsvatter & Geroski, 2014). Lorsque les traumatismes surviennent durant l'enfance, ils peuvent avoir un impact sur une adaptation appropriée aux défis liés au développement, ce qui peut conduire à une internalisation problématique des événements traumatiques (Cook et al., 2017 ; Herman, 1992 ; Hodas, 2006). Cette internalisation inadaptée peut avoir un effet négatif et nuire au développement naturel, au fonctionnement et à la régulation émotionnelle (van der Kolk, 2015).

Il est important de reconnaître l'importance d'intégrer un cadre fondé sur une approche informée par les traumatismes (*trauma-informed care*) dans un travail de recherche, tel que ce mémoire de maîtrise.

Reconnaître et adopter une approche « informée par les traumatismes » consiste à comprendre les expériences traumatiques des personnes dans une perspective globale, tenant compte de leur histoire de vie et de leur culture, et à reconnaître que certains symptômes liés au traumatisme peuvent refléter des tentatives de faire face à une certaine situation (Butler et al., 2011).

L'engagement des survivants de violences sexuelles dans la recherche est essentiel pour continuer à progresser dans la compréhension des impacts de ces violences. Toutefois, leur participation à la recherche peut nécessiter des considérations particulières, surtout à la lumière des avancées scientifiques récentes dans la compréhension des expériences des personnes ayant subi un traumatisme (Carlson et al., 2003 ; DePrince et Freyd, 2004 ; Jaffe et al., 2015).

En 2019, Campbell et al., ont attiré l'attention sur le manque d'application de l'approche informée par les traumatismes dans les recherches sur les violences sexuelles, en particulier de manière systématique. Ils ont appelé les chercheurs à intégrer les principes tenant compte des traumatismes dans les pratiques de recherche (Campbell et al., 2019). Cet appel fait suite à la littérature démontrant les effets positifs des services tenant compte des traumatismes, tant en général que parmi les survivants de violences sexuelles (Kelly & Garland, 2016 ; Scheer & Poteat, 2018). Les survivants de violences qui perçoivent une plus grande application de cette approche dans les services qu'elles reçoivent rapportent davantage d'autonomisation et de régulation émotionnelle, ainsi qu'une diminution de l'isolement social ; ces effets peuvent mener à de meilleurs résultats en matière de santé mentale et physique (Scheer & Poteat, 2018).

### 2.3.3 Pourquoi le développement d'un cadre de recherche sensible au trauma

Le cadre de la recherche sensible au trauma a été conçu afin de pallier certaines limites de l'éthique de la recherche traditionnelle, souvent critiquée pour son caractère principalement procédural, notamment à travers l'usage de formulaires de consentement standardisés qui ne tiennent pas toujours compte de la dimension relationnelle et émotionnelle de la recherche qualitative (Isobel, 2021 ; Alessi & Kahn, 2023). Cette approche répond à la nécessité de dépasser une conception minimaliste de

l'éthique pour intégrer une attention particulière au bien-être des participants tout au long du processus de recherche (SAMHSA, 2014).

Un premier objectif de ce cadre est la réduction des rapports de force à la recherche qualitative, laquelle peut parfois être perçue comme une démarche « extractive », où le savoir est recueilli sans réel bénéfice ou contrôle pour les participants (Isobel, 2021). L'approche sensible au trauma vise à rééquilibrer le pouvoir entre chercheur et participant en favorisant des relations collaboratives et respectueuses (Alessi & Kahn, 2023). Un deuxième objectif est la prévention des déclencheurs émotionnels, en reconnaissant que certaines questions ou thématiques de recherche peuvent provoquer des réactions émotionnelles chez des personnes ayant vécu des expériences traumatiques (SAMHSA, 2014 ; Isobel, 2021). Finalement, ce cadre contribue à améliorer la qualité des données qui sont produites, dans la mesure où un environnement de recherche perçu comme sécuritaire et respectueux favorise l'expression de récits plus riches, nuancés et authentiques (Alessi & Kahn, 2023).

#### 2.3.4 Matérialisation de la sensibilité au trauma en recherche qualitative

La sensibilité au trauma en recherche qualitative se traduit par l'application de plusieurs principes fondamentaux issus du *Trauma-Informed Care*, adaptés au contexte méthodologique de la recherche (SAMHSA, 2014 ; Isobel, 2021). Le principe de sécurité, physique et émotionnel, se manifeste par le choix d'un lieu neutre, la vérification continue du confort du participant et l'offre de pauses au besoin (Alessi & Kahn, 2023). Le principe de choix et de contrôle implique de rappeler aux participants qu'ils peuvent refuser de répondre à certaines questions ou mettre fin à l'entretien à tout moment, sans justifications ni conséquences (Isobel, 2021). La transparence et la prévisibilité constituent également des éléments clés, notamment en expliquant le déroulement de la recherche, les thèmes abordés et l'usage prévu des données avant le début de la collecte (SAMHSA, 2014). Le principe de collaboration peut se traduire par l'implication des participants dans la validation de leurs propos (Alessi & Kahn, 2023). Enfin, la reconnaissance des forces vise à éviter de réduire les participants à leurs expériences traumatiques, en valorisant également leur résilience, leurs stratégies d'adaptation et leur expertise issue de l'expérience vécue (Isobel, 2021 ; SAMHSA, 2014).

Pour terminer cette section, ce mémoire de maîtrise s'inscrit dans un contexte différent. En effet, ce mémoire s'inscrit dans un contexte où la chercheuse n'a pas de contrôle sur la conduite des entretiens et travaille à partir de retranscriptions déjà existantes. Ainsi, la sensibilité au trauma se transpose principalement au niveau de l'analyse des données qualitatives (Isobel, 2021). Plusieurs auteurs soulignent le risque de « traumatisation » des données, c'est-à-dire la tendance à réduire les participants à leurs expériences traumatiques ou à leurs blessures, au détriment de la complexité de leurs trajectoires (Sweeney et al., 2018).

Afin de limiter ce risque, une analyse axée sur les forces est préconisée, invitant à identifier, lors du codage, des dimensions liées aux stratégies d'adaptation et à la résilience, plutôt qu'à se concentrer uniquement sur les souffrances ou les symptômes (Sweeney et al., 2018 ; Alessi & Kahn, 2023). Enfin, la recherche sensible au trauma reconnaît que l'analyse constitue un acte de pouvoir, dans la mesure où la chercheuse interprète l'expérience d'autrui, ce qui implique une attention particulière au langage utilisé, afin d'éviter des catégories stigmatisantes ou (re)victimisantes (Isobel, 2021). Cette posture inclut également la prise en compte de la charge émotionnelle du chercheur, l'analyse secondaire de récits traumatiques pouvant engendrer un trauma vicariant pour garantir une analyse responsable, éthique et méthodologiquement rigoureuse (Alessi & Kahn, 2023).

Dans la présentation des résultats, il importe de préciser qu'en tant qu'auteure de ce mémoire, j'inscris les situations rapportées par les participantes dans la définition de l'exploitation sexuelle utilisée dans la section de recension des écrits de ce travail, soit toute situation où une personne en position d'autorité, de confiance ou de pouvoir engage un·e adolescent·e (16–17 ans) dans des contacts ou invitations à caractère sexuel à des fins sexuelles (Code criminel canadien, 1985).

L'un des principaux défis de ce mémoire réside dans la tension entre l'autodésignation des participantes et le cadre analytique. Plusieurs participantes décrivent leurs expériences à l'aide de termes tels que « échange de services » ou « travail du sexe », sans se définir comme « victimes » ni comme personnes ayant vécu de « l'exploitation sexuelle ». Dans une perspective de recherche sensible au trauma, il apparaît essentiel de respecter cette autodéfinition et de reconnaître leur agentivité, tout en situant leurs récits dans un contexte plus large marqué par des dynamiques structurelles et relationnelles. L'enjeu n'est donc pas d'invalider leur compréhension subjective de leur

parcours, mais d'articuler celle-ci avec une analyse qui met en lumière les conditions sociales, juridiques et développementales susceptibles de constituer des situations d'exploitation.

Ainsi, même si les participantes ne se reconnaissent pas nécessairement comme victimes, les situations décrites correspondent à la définition légale de l'exploitation sexuelle et s'inscrivent, dans le cadre de ce mémoire, au sein d'un continuum d'expériences de vie adverses. Cette posture analytique vise à reconnaître simultanément leur autonomie et l'existence de rapports de pouvoir objectivement présents. Elle s'ancre dans une approche sensible au trauma qui valorise la voix des participantes concernées, cherche à éviter toute (re)victimisation et adopte une posture réflexive quant aux effets potentiels de la recherche. Dans le contexte d'une analyse secondaire, cette réflexivité est d'autant plus nécessaire que les données ont été produites dans un autre cadre méthodologique, exigeant prudence et transparence en ce qui concerne les interprétations et les analyses (Alessi & Kahn, 2023; Isobel, 2021).

## 2.4 Les caractéristiques de l'échantillon

Comme mentionné précédemment, dans le cadre du projet initial, les jeunes pouvaient donner leur accord signé ou verbal, sur l'analyse secondaire des données. De ce fait, ce projet consiste à analyser les entrevues de ces 24 jeunes femmes qui ont donné leur autorisation à des fins d'analyses secondaires.

En guise de rappel, et tel que mentionné plus haut, toutes les informations concernant les jeunes, telles que leur nom, leur âge ou leurs études, ont été caviardées afin de conserver l'anonymat. À cet égard, le tableau sociodémographique présenté ci-bas a été conçu dans le cadre du projet initial, par l'équipe de recherche de ce projet, et présente des données sur les jeunes de l'échantillon. Cependant, afin d'assurer l'anonymisation de ces données dans le cadre de ce projet de maîtrise, des alias ont été attribués à chaque jeune afin de ne pas être en mesure de les reconnaître. De plus, toute information permettant d'identifier les jeunes a été retirée, comme la date de naissance.

Ce tableau, intitulé **Informations sociodémographiques**, présente diverses caractéristiques intéressantes de l'ensemble de l'échantillon analysé. Il est à noter que ces informations sont

disponibles dans le cadre du projet initial et ont été rendues disponibles pour ce projet de recherche par les responsables du projet initial. En aucun temps, ces caractéristiques présentées ne permettent d'identifier l'identité des participantes. Par ailleurs, il est également important de noter que l'entièreté de cet échantillon a ou a eu dans le passé un suivi en protection de la jeunesse (DPJ). Certaines d'entre elles ont également vécu un ou plusieurs placements en centre jeunesse, en foyer ou en famille d'accueil. Toutefois, comme aucune question précise n'a été posée sur cet historique de placement, il devient impossible de fournir des précisions à ce sujet.

Notons que l'âge inscrit dans ce présent tableau représente l'âge lors de la première entrevue menée avec la participante en question, soit la première participation à la recherche évaluative. Ensuite, les enfants issus de l'immigration comprennent les enfants nés à l'étranger, ceux nés au Canada de deux parents nés à l'étranger, ainsi que ceux dont un seul des deux parents est né à l'étranger (Statistique Canada, 2017). La variable proxénète souligne l'idée selon laquelle la participante a déjà eu dans le passé ou a présentement un proxénète dans sa vie. De plus, la variable présentant la consommation met de l'avant si la jeune considère avoir un problème de consommation. Ensuite, la délinquance est soulevée si la participante rapporte commettre des délits à l'occasion. Pour terminer, le diagnostic de santé mental, dans ce cas, concerne tous les cas qui sont auto-rapportés.

**Tableau I : Informations sociodémographiques de l'échantillon**

|    | Nom fictif des participants | Âge | Immigration | Proxénète | Consommation | Délinquance | Diagnostic de santé mentale |
|----|-----------------------------|-----|-------------|-----------|--------------|-------------|-----------------------------|
| 1  | Alicia                      | 15  |             | x         | x            |             |                             |
| 2  | Zoé                         | 17  |             |           | x            | x           | x                           |
| 3  | Emma                        | 17  | x           |           |              |             |                             |
| 4  | Julia                       | 17  |             |           | x            |             | x                           |
| 5  | Justine                     | 14  |             | x         | x            | x           |                             |
| 6  | Camille                     | 17  | x           | x         |              |             | x                           |
| 7  | Noémie                      | 16  |             |           | x            |             | x                           |
| 8  | Jade                        | 15  | x           | x         | x            | x           |                             |
| 9  | Vanessa                     | 16  |             |           | x            | x           | x                           |
| 10 | Sophia                      | 15  |             |           |              |             |                             |
| 11 | Daphnée                     | 16  |             | x         | x            |             | x                           |
| 12 | Sophie                      | 15  |             | x         |              |             | x                           |
| 13 | Émilie                      | 17  |             | x         | x            | x           | x                           |
| 14 | Sarah                       | 17  | x           |           |              | x           |                             |
| 15 | Anne-                       | 14  | x           | x         |              | x           |                             |
| 16 | Emmanuel                    | 15  | x           | x         |              | x           | x                           |
| 17 | Mia                         | 17  |             |           | x            | x           |                             |
| 18 | Alysson                     | 17  |             |           | x            |             |                             |
| 19 | Sandrine                    | 17  | x           |           |              | x           |                             |
| 20 | Audrey                      | 16  | x           | x         |              |             | x                           |
| 21 | Aissa                       | 17  | x           | x         | x            |             |                             |
| 22 | Anne                        | 13  |             |           |              |             |                             |
| 23 | Olivia                      | 16  |             |           | x            |             | x                           |
| 24 | Océane                      | 15  |             | x         |              | x           |                             |

Dans le cadre du projet de recherche actuel et avec la disponibilité des données déjà recueillies, les questions de recherche ainsi que la méthode d'analyse ont été adaptées selon les données et les informations disponibles.

Au moment où les participants ont été rencontrés, tous avaient déjà subi une première victimisation ayant mené à leur référence au programme Sphères. Dans le cadre de cette étude, aucune distinction spécifique n'a donc été faite entre une première victimisation et les victimisations subséquentes. Nous

avons simplement tenté d'insister sur des expériences vécues qui peuvent contribuer aux expériences futures en lien avec l'exploitation sexuelle.

## 2.5 Cadre d'analyse : L'analyse thématique

Le cadre d'analyse utilisé pour ce projet de mémoire est l'analyse thématique. Cette dernière, grandement utilisée dans des recherches qualitatives, est une méthode permettant d'identifier, d'analyser et de rapporter des schémas dans les données. De ce fait, elle organise et décrit l'ensemble des données disponibles de manière riche et détaillée (Braun et Clarke, 2006). L'analyse thématique a deux fonctions principales : le repérage et la documentation. Le repérage consiste à identifier tous les thèmes relevant d'un corpus en lien avec les objectifs de la recherche. La documentation va permettre de tracer les parallèles, documenter des oppositions, des divergences, des complémentarités et bien plus encore entre les différents thèmes. Par le fait même, cette analyse permet de construire un panorama où les grandes tendances du phénomène à l'étude se retrouvent sous un schéma, intitulé arbre thématique (Paillé et Mucchielli, 2021).

En bref, afin de résumer et traiter le contenu, l'analyse thématique va faire appel à des « thèmes », et parfois même à des « sous-thèmes ». À l'aide de ces thèmes, il est alors possible de répondre à une question générique (Paillé et Mucchielli, 2021).

Les analyses dans le cadre de ce projet ont été menées avec le logiciel NVIVO, un logiciel permettant d'organiser et d'analyser facilement des données non structurées (QSR International, s. d.). Ce logiciel permet de coder les informations disponibles dans les retranscriptions d'entrevues dans des catégories thématiques distinctes. Ces catégories permettent ensuite de comprendre l'information disponible et de faire des liens entre les entrevues afin d'y ressortir des tendances. La section suivante abordera la chronologie des analyses, étape par étape.

### 2.5.1 L'analyse verticale

La première étape de l'analyse verticale se nomme condensation contextualisante, qui se divise en deux parties : l'identification du matériel et la documentation de son contexte de production. La

première partie consiste à bien étiqueter le matériel disponible et d'en assurer son anonymat. En effet, à cette étape, il est important d'attribuer un pseudonyme ou un alias à chacune des sources, afin de recueillir l'information nécessaire tout en protégeant l'anonymat des participants de l'étude. La deuxième partie consiste à documenter le contexte de production. Il est donc important de relever les principales caractéristiques des participants et des sources, et de bien réfléchir à la nature et aux relations. À cette étape, il est important de créer une fiche ou un tableau contenant l'information sur chaque participant ou chaque source (Gaudet et Robert, 2018).

L'analyse verticale consiste à mener une lecture globale des entrevues ou du matériel disponible afin de se familiariser avec le contenu et d'entamer une réflexion préliminaire sur les données disponibles. Une autre étape de ce type d'analyse consiste dans la division du matériel. Une source peut être segmentée et codée en fonction des sujets, des thèmes ou des styles narratifs. Les parties du matériel partageant le même code seront ensuite regroupées ensemble. Cette étape nécessite une définition explicite et approfondie des codes, c'est-à-dire les critères utilisés pour diviser le matériel. Bien sûr, à mesure que le codage progresse, la définition des codes s'affine et est sujette aux changements. Ensuite, il est important d'effectuer l'identification et le repérage des variations et des récurrences dans le matériel disponible, dans le but de créer des répertoires (Gaudet et Robert, 2018).

En bref, l'analyse verticale permet de soulever des similarités dans les entrevues (Gaudet et Robert, 2018), ce qui est un élément primordial dans l'analyse qualitative.

### 2.5.2 L'analyse horizontale

Une fois le processus d'analyses verticales mené, l'analyse horizontale a pu commencer. Cette dernière permet d'établir une vue d'ensemble sur les données qui ont été codées durant l'analyse verticale.

De ce fait, en comparant systématiquement l'analyse verticale de chaque entrevue ou source analysée précédemment et en cherchant à atteindre un niveau d'abstraction plus élevé à partir des différentes observations dans le matériel, il devient progressivement possible de formuler une réponse à la question de recherche (Gaudet et Robert, 2018). Cette étape d'analyse peut prendre fin lorsqu'une

saturation des catégories analytiques est atteinte, ce qui permettra au chercheur d'expliquer les différentes relations entre les diverses catégories (Gaudet et Robert, 2018).

### 2.5.3 Explication des étapes d'analyse du projet

La prochaine section aborde, de manière chronologique, les analyses menées dans le cadre de ce projet. En effet, celles-ci suivent de près la théorie concernant les analyses thématiques verticales et horizontales expliquée précédemment. Chaque étape menée constitue un moment clé du processus d'analyse verticale et horizontale.

Premièrement, les retranscriptions d'entrevues ont été importées dans le logiciel NVIVO afin de commencer les analyses. Chaque entrevue constitue un dossier indépendant. En parallèle, un suivi dans le logiciel EXCEL a été produit. Ce dernier permet de concevoir des tableaux et de classer l'information de manière visuelle. Avant même de commencer toute analyse ou tout codage, chaque participant a reçu un pseudonyme afin de protéger son anonymat et de bien classer l'information.

Deuxièmement, une lecture préliminaire des entrevues a permis d'identifier des thématiques et des sous-thématiques. Pour chacune, une définition claire et exhaustive a été ciblée. De plus, un code de couleur a été utilisé pour chaque thème et sous-thème choisi. Il est évident que des thématiques, ainsi que les définitions de ces dernières ont été changées, ajoutées et améliorées tout au long du codage afin de s'adapter à l'information disponible.

Troisièmement, au fur et à mesure que les retranscriptions sont lues, certains passages sont sélectionnés et placés dans la bonne catégorie thématique. Cette étape se nomme le codage. Cela permet de regrouper toute l'information pertinente sous les catégories et les sous-catégories abordées dans les entrevues. À cette étape, dans le logiciel EXCEL, un document a été conçu afin de recenser toutes les thématiques issues du processus de codification, et ce pour chaque participant, tout en utilisant le pseudonyme choisi. Ainsi, le tableau #2 présente les thématiques abordées dans chaque retranscription. Notons que le « X » identifie la présence de la thématique dans la retranscription en question. Ainsi, il devient possible d'obtenir une vue d'ensemble des thématiques et de mieux comprendre les liens qui se forment entre les entrevues. De plus, visuellement, il est possible de

comprendre l'analyse et la discussion concernant les thématiques, tout en gardant un œil sur la littérature scientifique afin de mettre en évidence des liens soutenus par les résultats de cette recherche. Cette étape correspond à l'analyse thématique verticale.

Pour chaque thématique et sous-thématique ciblée à des fins de codage, une définition a été également produite afin de bien définir chaque facteur et terme et éliminer toute ambiguïté en lien avec le codage. Les thématiques et les sous-thématiques ciblées dans le cadre de l'analyse, ainsi que leur définition complète dans le cadre de cette recherche sont les suivantes :

#### **1. Parcours et expériences de vie :**

Cette thématique regroupe les éléments présents dans le parcours des jeunes qui, selon l'analyse des données et selon la théorie du ACEs, peuvent avoir nui à leur bien-être ou avoir constitué des expériences difficiles, pouvant laisser une empreinte durable. Il s'agit d'éléments qui, bien qu'ils ne soient pas toujours nommés explicitement comme problématiques par les jeunes, peuvent être interprétés comme potentiellement marquants ou déstabilisants.

Cette thématique constitue un cadre large permettant de coder à la fois les défis rencontrés par les participantes et les expériences plus positives qu'elles ont pu partager, qu'il s'agisse d'événements, de situations ou d'obstacles marquant leur parcours. Dans le cadre du projet Sphères, les participantes ont majoritairement évoqué des difficultés, ce qui est compréhensible étant donné que leur participation les amène à réfléchir sur des aspects de leur vie qu'elles souhaitent changer ou sur des expériences passées qui les ont affectées. Cette catégorie permet d'aller au-delà des seules expériences d'exploitation pour les situer dans des trajectoires de vie où les jeunes doivent gérer les conséquences de multiples expériences adverses et relever des défis sur différents fronts, notamment dans leurs relations intimes, leurs liens familiaux, leur stabilité, la dépendance ou la précarité. Elle regroupe ainsi des éléments présents dans le parcours des jeunes qui, selon l'analyse des données et à la lumière de la théorie des ACEs (Adverse Childhood Experiences), peuvent avoir nui à leur bien-être ou constitué des expériences difficiles, laissant parfois une empreinte durable. Même lorsque ces éléments ne sont pas explicitement perçus par les jeunes comme problématiques, ils peuvent être interprétés comme potentiellement marquants ou déstabilisants pour leur développement et leur résilience.

2. **Événements traumatisants** : Cette thématique regroupe uniquement les événements que les jeunes identifient explicitement comme ayant été traumatisants. Il s'agit d'expériences perturbantes ou marquantes, telles que des épisodes de violence, d'abus ou d'autres événements vécus comme effrayants ou traumatisants. Ce code repose sur la verbalisation claire d'un vécu jugé traumatisant par les jeunes eux-mêmes.
3. **Opinion envers le système et les interventions** : Ce thème regroupe les perceptions et commentaires des jeunes au sujet de leur prise en charge dans le système de la protection de la jeunesse. De plus, il englobe les opinions des jeunes envers les interventions reçues, envers les intervenants dans leur dossier et sur les ressources offertes. Ce thème n'englobe pas les expériences de placement. De plus, ce thème ne regroupe pas les interventions avec les intervenants du projet Sphères (projet dans le cadre des entrevues), mais bien les interventions reçues antérieurement.
  - a. **Appréciation** : Opinions et commentaires positives des jeunes à l'égard de leur prise en charge dans le système de la jeunesse, des interventions reçues, des intervenants dans leur dossier et des ressources offertes.
  - b. **Non appréciation** : Opinions et commentaires négatives des jeunes à l'égard de leur prise en charge dans le système de la jeunesse, des interventions reçues, des intervenants dans leur dossier et des ressources offertes.
4. **Expériences de placement** : Les expériences de placement rapportées par les jeunes. Cette thématique englobe deux principaux points :
  1. Ce que le placement fait vivre aux jeunes : par exemple, rupture des liens sociaux et familiaux, perte de liberté, diminution de l'autonomie, adaptation difficile aux règles de vie institutionnelles.
  2. Réactions ou comportements associés au placement : fugues, comportements d'opposition, colère, désengagement scolaire, délinquance ou autres réactions attribuées par les jeunes aux conditions du placement.

5. **Besoins en lien avec les interventions (verbalisés par les jeunes)** : Cette thématique englobe les besoins et les points importants pour les jeunes lorsqu'on aborde le sujet de leurs interventions. Dans cette section, il est regroupé tous les points forts verbalisés par les jeunes à l'égard des interventions du projet Sphères. Ce thème permet de mieux comprendre ce que les jeunes apprécient dans une intervention et ce qui rend une intervention significative à leurs yeux.
6. **Autres éléments marquants** : Cette section d'analyse regroupe d'autres éléments marquants verbalisés par les jeunes qui ne se retrouvent pas dans les sections précédentes, par exemple : l'influence des pairs ou des fréquentations perçues comme nuisibles ou à risque, les difficultés financières, les comportements rebelles, les difficultés à créer et à maintenir des liens avec les gens, l'isolement social et tout autre élément marquant identifié par les jeunes mais ne trouvant pas leur place dans les autres codes.

Pour terminer, en décomposant les données en thèmes significatifs, cette méthode permet d'identifier des éléments clés liés aux besoins et motivations des jeunes victimes d'exploitation sexuelle, puis de les analyser à la lumière de la littérature scientifique afin d'en dégager des conclusions. Ainsi, l'organisation des données par thèmes et sous-thèmes permet une meilleure organisation, compréhension et interprétation des données. La dernière étape du processus consiste à mener une analyse thématique horizontale, permettant d'examiner les données dans leur globalité afin d'en interpréter l'ensemble. Ainsi, ce processus a permis de constater, grâce à une vue d'ensemble, la récurrence de certains thèmes et les principales divergences entre les entrevues.

## 2.6 Limites du choix de la démarche méthodologique

La première limite soulevée se trouve dans l'utilisation secondaire des données déjà disponibles. En effet, les données étant déjà recueillies, les questions de recherche ont dû être adaptées à ces informations. Ainsi, aucun contrôle sur le contenu des données n'a été possible. De ce fait, dans le cadre de ce projet de recherche, il n'était pas possible d'établir un plan de collecte et d'aller recueillir toutes les informations nécessaires aux questions initiales. Par ailleurs, comme mentionné plus haut,

tout le contenu nominatif a été préalablement masqué, ce qui a rendu impossible la construction de classes ou de tableaux sociodémographiques.

Deuxièmement, l'absence de groupe témoin constitue une limite méthodologique importante. Cette absence s'explique par le fait que l'intervention dans le cadre du projet Sphères n'est pas standardisée, mais consiste plutôt en des suivis hautement individualisés avec des variations importantes (par exemple, la fréquence, la durée et la nature des activités). Même entre les participants du projet Sphères, les comparaisons de suivis sont difficiles. De plus, les activités du projet se déroulent dans un contexte difficile à contrôler, les participants étant souvent en contact avec de nombreux intervenants externes au projet. Le nombre élevé de partenaires d'organisations différentes impliquées dans le projet rend également toute tentative d'appariement avec un groupe témoin encore plus complexe.

Troisièmement, une autre limite du projet initial et actuel réside dans la taille de l'échantillon, ce qui soulève un enjeu concernant la puissance statistique. En effet, avec un échantillon de 24 jeunes, il n'est pas possible de généraliser les résultats à l'ensemble des jeunes qui sont dans des situations d'exploitation sexuelle. De ce fait, les enjeux et les besoins expliqués dans la section analyse ne sont pas généralisables à l'ensemble de la population des jeunes âgées de 15 à 24 ans se trouvant dans une situation d'exploitation sexuelle. Cette limite n'a pas été un obstacle à la question de recherche puisque cette dernière vise à comprendre les besoins et les pensées des jeunes, et non à mener des analyses quantitatives élaborées.

Quatrièmement, étant donné que cette étude porte sur des attitudes, des besoins et des changements de comportements, il aurait été intéressant de mener une recherche longitudinale afin de comprendre les changements d'opinions, de valeurs et de comportements sur une plus longue période afin de bien comprendre les besoins des jeunes sur le long terme. Une telle recherche de type longitudinal demande une coordination très assidue et requiert beaucoup de temps et d'organisation. Étant donné la contrainte de temps, cette possibilité n'a pas été envisagée. De plus, le cadre de mon projet de maîtrise ne permet pas de dépasser l'état du matériel existant.

Finalement, les données initiales ont été recueillies en contexte de pandémie de la COVID-19 avec des restrictions sanitaires très sévères, et ce pour une longue période. Cette situation a eu un impact sur beaucoup d'activités, beaucoup de situations de socialisation et même sur l'école. Cela a eu également un impact sur les jeunes en hébergement et à domicile, car les suivis se déroulent par téléphone ou visioconférence et beaucoup d'activités ont dû cesser.

## Chapitre 3 Résultats

Ce présent chapitre a comme but premier de présenter les résultats des analyses menées dans le cadre de ce mémoire. Tout d'abord, les expériences négatives et les vulnérabilités seront expliqués selon les données des entrevues analysées. Par la suite, les expériences de placements seront présentées. Pour finir cette section, les besoins en lien avec les interventions verbalisés par les jeunes seront également présentés dans cette section des résultats.

### 3.1 Expériences antérieures vécues : un enjeu important pour l'exploitation sexuelle des mineurs

La première section de ce chapitre vise à répondre au premier objectif de cette recherche, soit **d'explorer les expériences de vie adverses vécues menant à l'engagement dans une trajectoire d'exploitation sexuelle dans la population à l'étude.**

#### 3.1.1 Parcours et expériences de vie : des liens importants avec l'exploitation sexuelle

Cette première section a tenté d'analyser des expériences négatives vécues qui peuvent être ou avoir été présents dans la vie des jeunes. En effet, il est important de souligner ici qu'à travers les entrevues, les jeunes ne verbalisent pas directement que ces expériences leur ont causé un traumatisme dans leur parcours de vie. Néanmoins, selon l'analyse il est possible de comprendre que ces éléments pourraient contribuer à accroître la vulnérabilité face à l'exploitation sexuelle.

Cette section abordant les parcours et les expériences de vie vécues se divise en plusieurs sous-sections qui seront présentées ci-dessous.

##### 3.1.1.1 Santé mentale

Cette catégorie d'analyse englobe les troubles qui affectent l'état psychologique et émotionnel du jeune. Au cours des analyses des entrevues, les jeunes femmes expriment fréquemment des situations

liées à leur santé mentale et à la gestion de leurs émotions, tout en parvenant à identifier et à nommer les différentes difficultés qu'elles rencontrent concernant leur bien-être mental. En effet, 9 jeunes femmes sur 24, soit 37,5 % de l'échantillon à l'étude, parlent ouvertement de leurs problématiques, notamment des troubles de gestion des émotions, des situations de stress intense, des problèmes d'anxiété, des antécédents de psychoses et même des troubles dissociatifs. Même si elles n'ont pas toutes discuté de cet enjeu, 11 d'entre elles ont rapporté avoir reçu un diagnostic en lien avec la santé mentale dans le cadre du questionnaire sociodémographique administré à la fin des entrevues qualitatives (voir tableau 1).

L'anxiété est probablement la problématique la plus souvent mentionnée. Par exemple, Sophia et Sarah ont insisté sur la manière dont le stress qu'elles vivent les affectent : « parce que mon stress c'est quelque chose vraiment qui est encore difficile en ce moment, c'est comme j'ai vraiment beaucoup de, de difficulté à gérer la... ma situation, mes stress et tout » (Sarah).

Pis, on avait parlé que ça allait être pour travailler mon anxiété, parce-que je me sens très souvent euh, bien j'ai fait de l'anxiété, j'ai un trouble de l'anxiété, fait que je fais beaucoup d'anxiété...(Sophia).

De plus, en abordant l'anxiété, certaines jeunes femmes ont pris des moyens pour gérer ce stress. À titre d'exemple, une jeune femme mentionne avoir réussi à trouver une activité afin de lui venir en aide à lutter contre les situations anxiogènes : « Comme pour mon anxiété pis toute. Pis là comme on a trouvé la boxe » (Daphnée).

En approfondissant davantage, on se rend compte que les troubles de santé mentale constituent un élément très présent chez les victimes d'exploitation sexuelle. Ces troubles peuvent passer par l'anxiété, la psychose et même allant jusqu'aux troubles de dissociation :

Puis, tu sais, genre aujourd'hui j'ai faite des crises de dissociation, je ne sais pas si (...) tu sais c'est quoi des dissociations ? La dissociation c'est quand tu te déconnectes de la réalité, c'est une perte de contact avec la réalité (Emmanuelle).

Les jeunes sont en mesure d'identifier l'impact de la consommation sur leur santé mentale, abordant ainsi des conséquences comme la psychose : « tu sais j'étais dans la consommation, dans les

psychoses, dans les psychoses toxiques là, j'étais pu là... j'en ai mis le feu là » (Sandrine). Ainsi, elles abordent le lien entre cette consommation et les effets néfastes sur leur santé mentale, allant jusqu'aux problématiques de schizophrénie qui sont amplifiées avec l'usage de substances :

Bien j'ai des problèmes de santé mentale, je fais de la schizophrénie puis quand je consomme bien je perds des bouts puis mon cerveau est tout mélangé et tout puis je peux plus me permettre de consommer avec mes médicaments (Vanessa).

Finalement, les jeunes femmes sont en mesure d'exprimer et de mettre en lumière certaines situations liées à leur santé mentale qui ont pu, ou peuvent encore, les placer face à des difficultés. Elles montrent une conscience de ces enjeux et cherchent à trouver des façons de comprendre et de traverser ces expériences dans leur parcours de vie.

### 3.1.1.2 Violence dans les relations intimes

Cette section tente de regrouper tout comportement abusif ou agressif entre partenaires, qu'il soit physique, psychologique, sexuel ou économique. On y observe ici des situations où les jeunes femmes expriment avoir vécu une relation intime toxique ou violente. En effet, 4 femmes sur 24 verbalisent vivre ou avoir vécu une relation teintée de violence, sans que cela ne constitue toutefois le point central de leur discours. Même si les femmes interviewées n'établissent pas de lien direct entre la violence dans leurs relations intimes et l'exploitation, cette violence semble tout de même représenter une expérience négative.

Sandrine, dans son récit, met en lumière la présence de violence conjugale au sein de sa relation intime : « Oui aussi elle m'a aidé pour les impôts, elle m'a aidé pour le logement il fallait les impôts pis ça aussi elle m'a beaucoup aidé pour ça. Parce que là j'étais en train d'abandonner j'étais là « ah mes papiers je ne sais pas ils sont où, mon ex on a eu de la violence conjugale je suis partie pis... » » (Sandrine). En effet, elle a raconté avoir laissé toutes ses possessions derrière elle lorsqu'elle a fui son conjoint violent. Se retrouver sans rien, et surtout sans papiers, limite non seulement les options de ces jeunes femmes pour s'en sortir, mais les enferment également dans un cycle de victimisation. Comme dans le cas de Zoé, cette situation complique l'accès à certaines ressources essentielles, telles que la déclaration d'impôts, la demande de logement ou encore l'obtention d'allocations.

D'un autre côté, une autre jeune verbalise s'être trouvée dans une telle relation : « Ah ouais mais parce que j'ai eu une relation assez toxique avec un gars pis ça duré sur un bon laps de temps, c'était comme une relation à temps partiel si on veut toxique là... » (Zoé).

Vivre de la violence au sein d'une relation intime avec son ou sa partenaire peut constituer un événement négatif et traumatisant, permettant ainsi d'augmenter la vulnérabilité à la (re)victimisation. De plus, évoluer dans une relation toxique peut exposer davantage à diverses formes de violence, qu'elles soient psychologiques, émotionnelle ou financière et, par conséquent, accroître le risque de devenir une victime d'exploitation sexuelle.

Par ailleurs, parmi les jeunes interrogées et tel qu'illustré dans le tableau I, 12 ont déclaré avoir eu, à un certain moment, un proxénète, ce qui soulève une réalité préoccupante : un conjoint violent peut souvent endosser ce rôle. En effet, certaines relations abusives évoluent vers une dynamique d'exploitation, où le partenaire exerce un contrôle coercitif pouvant mener à l'exploitation sexuelle forcée. Karandikar et Próspero (2010) mettent en lumière cette transition dans leur étude, démontrant comment certains hommes passent du statut de client à celui de proxénète en utilisant la violence et la manipulation. Cette situation accentue la vulnérabilité des jeunes femmes déjà en détresse, les enfermant dans un cycle d'abus où la dépendance émotionnelle, financière et administrative renforce leur isolement et leur exposition à l'exploitation sexuelle (Karandikar et Próspero, 2010).

#### 3.1.1.3 Épreuves marquantes dans le quotidien des jeunes

Cette catégorie d'analyse englobe les moments de la vie des jeunes qui sont plus difficiles à vivre (perte d'amis, déménagement, séparation des parents, etc.), ou tout simplement des moments verbalisés comme étant difficiles à leurs yeux, nonobstant la raison derrière ces derniers. À titre de rappel, ce sous-code d'analyse ne réfère pas au placement et n'inclut pas des situations difficiles vécues en lien avec le placement ou les interventions. Ce sont des situations, des moments, des expériences ou des passages difficiles dans la vie personnelle de la personne.

Dans l'échantillon analysé, 7 jeunes femmes sur les 24, soit 29% de l'échantillon analysé, mentionnent avoir vécu un moment difficile lorsqu'elles ont été victimes d'exploitation sexuelle ou lorsqu'elles ont

décidé de demander de l'aide. Un moment plus difficile dans la vie de ces jeunes femmes peut constituer un risque plus élevé de vivre une victimisation. Ces situations peuvent représenter un fardeau pour une victime potentielle : « Faque genre c'est ça, pis comme euh, t'sais euh, j'suis dans une période quand même difficile où ce que genre euh, comme j'avais pas confiance en personne là, faque genre euh, c'est ça là...ouin » (Justine). Ainsi, ce manque de confiance a souvent pour conséquence que les jeunes filles ne cherchent pas à obtenir de l'aide, ce qui peut les conduire à vivre de l'isolement et à rencontrer des obstacles dans l'accès aux ressources.

Ainsi, ces moments difficiles vécus par les jeunes victimes potentielles peuvent contribuer à renforcer le sentiment de vulnérabilité face à plusieurs situations. Ces moments ou expériences peuvent affecter la confiance des individus, l'estime de soi et même les capacités à fonctionner quotidiennement dans la routine. Ces moments peuvent également laisser des traces, tout en augmentant le risque de victimisation physique, psychologique et émotionnelle. Ainsi, la personne ne sera peut-être pas disposée à recevoir de l'aide, ce qui peut l'exposer grandement à des situations de manipulation ou d'exploitation : « Puis hum, j'allais pas bien genre, je voulais pas m'ouvrir comme je sais pas là j'étais pas bien » (Sarah).

#### 3.1.1.4 Instabilité résidentielle

La prochaine section analysée regroupe les changements fréquents ou imprévus de logement, de maison, d'environnement, souvent reliés à des difficultés économiques, sociales ou environnementales. Cette section peut également faire référence à un manque de logement ou de stabilité résidentielle. En guise de rappel, ce sous-code n'inclut pas les épisodes de fugues ni des éléments liés au placement dans le système de protection de la jeunesse.

Il est évident que l'instabilité résidentielle peut représenter une expérience très négative chez les mineurs. Les personnes vivant cette instabilité peuvent se voir plus exposées à des risques de vivre des situations de manipulation et d'exploitation, souvent sexuelles. La majorité de l'échantillon étudié vivait en placement, à la résidence familiale ou encore dans un appartement ou en hébergement. Cependant, 16,7% des jeunes femmes — soit 4 sur 24 — ont mentionné avoir vécu ce type d'instabilité à un moment ou à un autre.

À titre d'exemple, Julia mentionne notamment avoir vécu chez plusieurs personnes : « I was never staying in one place or I was « couch surfing » at one point... », tandis que Vanessa verbalise le fait d'avoir été en situation d'itinérance : « Tu sais pour moi, c'est important parce que pendant un bout j'ai été sans-abris aussi fait que comme... ». En effet, ces contextes peuvent placer ces jeunes filles dans des situations de grande vulnérabilité face à l'exploitation sexuelle.

Pour terminer, la notion d'accès aux soins a également été soulevée. En effet, les jeunes semblent déplorer l'idée que, dès l'atteinte de l'âge de maturité, les suivis en centre jeunesse prennent fin, ce qui peut avoir un impact important sur leurs capacités à subvenir à leurs besoins de manière autonome. Elles expriment l'importance de poursuivre ces soins afin de disposer des ressources adéquates et de continuer à travailler sur les comportements et les besoins ciblés : « Ouais vraiment là... J'trouve c'est un lien sur qui je peux me fier pis pas juste pendant 1 an ou parce que j'suis pu en centre jeunesse j'pourrais pu avoir accès... » (Zoé). En effet, ces jeunes ont besoin d'un suivi à long terme afin de s'assurer que leurs besoins sont comblés.

#### 3.1.1.5 Problèmes dans la famille

Cette thématique d'analyse met en lumière des familles où les relations entre les membres sont marquées par des conflits, un manque de communication, de l'absence ou de la négligence parentale, des comportements toxiques, de la violence, de la maltraitance ou encore la consommation des parents.

Dans l'échantillon, 5 jeunes femmes interviewées sur un total de 24, donc 20,8% de l'échantillon à l'étude, verbalisent vivre ou avoir vécu des situations qui peuvent être classées dans cette catégorie.

Par exemple, Zoé mentionne avoir vécu un conflit physique avec son père, ce qui a brisé les liens entre les deux membres :

En novembre c'était ma fête pis moi pis mon père on s'est assez... genre chamaillé, ben battu en fait... Ça fait que moi j'ai fini au poste de police à ma fête pis lui il a eu besoin de soins « médicaux »... J'ai dû aller à l'hôpital pis toute faire... Fait que après ça j'ai pu eu de contact avec mon père... (Zoé).

De plus, Olivia mentionne que ses parents sont en prison, ce qui, évidemment, restreint grandement les liens familiaux : « Mais ma grand-mère, dans le fond, mes parents sont en prison dans la vie... J'ai juste ma grand-mère, fuck c'est plus ma grand-mère qui a quand même une vieille pensée là ».

Ainsi, des problèmes dans la famille, dans laquelle les relations sont très conflictuelles ou même inexistantes peut représenter une expérience très négative pouvant entraîner plusieurs répercussions sur le développement et les besoins du jeune. Ces situations de conflit peuvent affecter la capacité des jeunes à créer des liens avec leur entourage en dehors de la sphère familiale, ce qui peut les exposer à des situations de victimisation.

#### 3.1.1.6 Consommation de drogues et alcool

Ce code d'analyse inclut la consommation de drogues et d'alcool rapportée par les jeunes à tout moment de leur vie. En effet, il regroupe exclusivement les situations où les jeunes parlent de leur propre consommation, qu'il s'agisse de drogues ou d'alcool.

Le lien entre la consommation de drogues et d'alcool et la victimisation à l'exploitation sexuelle apparaît très préoccupant. En effet, la consommation peut représenter une vulnérabilité énorme pour une jeune victime, car elle peut altérer le jugement et diminuer la capacité à évaluer les situations à risque.

Dans leurs entrevues, les jeunes femmes verbalisent la place que la consommation prenait dans les situations à risque qu'elles vivaient. En effet, 9 femmes sur 24, soit 37,5% de l'échantillon disponible, ont verbalisé directement avoir consommé à un certain moment. De l'autre côté, dans le cadre du questionnaire sociodémographique administré à la fin des entrevues qualitatives, 13 femmes considèrent avoir une problématique de consommation de substances.

Par exemple, Zoé explique ouvertement faire de la prostitution pour payer sa consommation, et qu'elle consomme pour réussir à se prostituer. Cette dernière nous démontre bien le lien entre ces deux situations :

Fait que moi j'ai pas travaillé la prostitution à la base, j'ai travaillé ma consommation parce que ma consommation je la paie avec la prostitution... Si je consomme j'me prostitue... Si j'me prostitue pis que je consomme pas, j'bois pas j'ai pas de dépenses... (Zoé).

Ainsi, la consommation peut représenter un risque important pour ces jeunes femmes, tant en ce qui concerne la victimisation par exploitation sexuelle que le danger de surdose. En effet, 2 femmes sur 24 mentionnent avoir déjà fait une surdose reliée aux drogues. L'une des deux a même indiqué en être à sa troisième surdose, ce qui peut grandement la mettre à risque :

...dans le fond j'avais fait ma troisième « overdose » le 31 janvier plus justement... Dans la journée j'ai été transportée à l'hôpital et après ça on m'a transféré en intensif, j'avais trop consommé à mon « rave » pis dans le fond j'étais juste pu là encore une fois là... (Zoé).

Pour terminer cette section, à la lumière des résultats obtenus, on saisit bien l'ampleur de la consommation chez les jeunes femmes victimes d'exploitation sexuelle, ainsi que les possibles répercussions sur leur parcours de vie.

#### 3.1.1.7 Autres vulnérabilités

Cette section d'analyse regroupe d'autres vulnérabilités qui ne se retrouvent pas dans les sections précédentes, par exemple : l'influence des pairs ou des fréquentations à risque, les problèmes financiers, les comportements rebelles, les difficultés à créer des liens avec les gens, etc.

Un total de 79% de l'échantillon, soit 19 jeunes sur 24, a verbalisé lors de l'entrevue, un élément concernant leur vie pouvant être classé dans cette catégorie d'analyse.

##### 3.1.1.7.1 FRÉQUENTATIONS À RISQUE ET INFLUENCE DES PAIRS

Premièrement, 29% des jeunes femmes, soit 7 d'entre elles, abordent l'influence des pairs et les mauvaises fréquentations du milieu de l'exploitation sexuelle et de la consommation. On constate que ces femmes sont pleinement conscientes des impacts que leur environnement social et leurs fréquentations peuvent avoir sur leur entourage, et qu'elles sont capables d'identifier et de comprendre ces types de relations, ainsi que d'en reconnaître l'influence sur leur parcours.

Lors de leur entrevue, ces femmes sont en mesure de comprendre l'aspect antisocial des relations qui les poussent à consommer ou à faire de la prostitution. En effet, Zoé appuie cet aspect : « On a des amis pis sont dans le même milieu que nous fait que c'est pas des amis positifs mettons... ».

De plus, il est intéressant de noter que ces jeunes femmes sont totalement conscientes des influences négatives que ces fréquentations ont pu avoir sur leur trajectoire. Elles parlent ouvertement des problématiques de ces fréquentations et de leur « *vieux patterns* » de se tenir avec ce type de personne : « Bien tu sais mettons genre avant je me tenais juste avec du monde qui se droguait puis tout. » (Vanessa). De plus, Émilie met le doigt sur cet aspect de reconnaissance et elle verbalise justement le concept de se retrouver enfermé dans ces habitudes de vie négatives : « T'sais comme enfermé dans tes comportements, pis avec les personnes que tu te tiens là. » (Émilie).

Comme soulevé par le tableau I, 12 jeunes femmes dans cet échantillon ont mentionné avoir eu un proxénète à un certain moment. Une jeune femme affirme : « Y'a toujours un risque de retomber dedans ou d'être, de finir proxénète ou de finir prostituée, y'a toujours un risque parce que je traîne avec ces gens-là. » (Anne-Sophie). Il est intéressant de constater que ces victimes sont également très conscientes de l'ambiance qui règne au sein des gangs de rue : « mais parce que moi je traîne beaucoup avec des gangs de rue puis quand tu traînes avec des gangs de rue, tu dois t'attendre à comme une certaine – comment on va dire – violence, tu comprends » (Emmanuelle).

Ensuite, les fréquentations à risque désignent les relations avec des personnes ou des groupes susceptibles d'exposer une victime à des comportements ou situations dangereuses, tels que la délinquance, la consommation de substances illicites ou la violence physique, psychologique et sexuelle. Ces relations peuvent influencer négativement les choix et le bien-être de ces jeunes femmes en les entraînant dans des environnements propices à l'exploitation ou à la manipulation.

#### 3.1.1.7.2 PROBLÈMES FINANCIERS

La vulnérabilité financière et le désir de générer des revenus rapidement constituent souvent des facteurs clés dans les situations d'exploitation sexuelle. Les personnes en situation de précarité économique sont plus susceptibles d'être ciblées par des prédateurs qui exploitent leur besoin urgent de ressources pour les manipuler ou les contraindre à des actes sexuels en échange d'argent, de

logement ou d'autres formes de soutien matériel. Cette dépendance financière crée un cercle vicieux, où la jeune victime se retrouve piégée, ayant peu de moyens pour échapper à l'exploitation. De plus, les victimes, souvent contraintes à devoir subvenir rapidement à leurs besoins, demeurent prises dans ce cercle vicieux afin d'assurer des revenus financiers rapides.

Dans les entrevues, 4 jeunes femmes, soit 16,7% de l'échantillon, évoquent leur attrait pour l'argent rapide, les dépenses et le luxe. Elles reconnaissent aspirer à un mode de vie plus luxueux et souhaitent accéder rapidement à des gains financiers. Emma met de l'avant justement cette volonté de dépenser : « Je me rappelle de ce qu'on, c'est parce que moi je suis eh, je suis quand même dépensière. Fait que comme j'ai vraiment de la difficulté à garder de l'argent tu vois. » (Emma). Emmanuelle, dans son entrevue, verbalise également ce concept : « Oui c'est ça. Moi, j'ai l'intention, moi, j'aime beaucoup le luxe et tout. Moi, j'ai l'intention d'avoir un condo puis tout à mes 18 ans, tu sais ».

Une autre jeune interviewée soulève un aspect particulièrement intéressant entre la prostitution et le fait de gagner de l'argent. En effet, bien que certaines jeunes femmes aiment dépenser et faire de l'argent, elles ressentent également du dégoût face aux gestes liés à la prostitution :

Comme ils pensent que si nous on fait de la prostitution c'est parce qu'on aime se faire baiser... Mais non ça veut rien... On est tellement dégoûté par après tu comprends pas... Tu penses qu'on est baisé... C'est juste parce qu'on fait de l'argent... (Jade).

Finalement, la précarité financière peut constituer une expérience négative dans le quotidien des jeunes femmes victimes d'exploitation sexuelle qui doivent répondre à leurs besoins ou à ceux de leurs enfants :

Je voyais que je commençais à dropper encore pis avec mon fils parce que là j'avais des problèmes monétaires pis là j'ai commencé à réaliser que tu sais ce n'est pas facile d'être sur l'aide sociale avec un enfant, ben tu n'arrives pas. (Sandrine).

### 3.1.1.7.3 COMPORTEMENTS REBELLES ET PROPENSION À LA DÉLINQUANCE

Il est également important de souligner que certains jeunes peuvent se retrouver dans des situations d'exploitation sexuelle notamment en raison de facteurs associés à leur quête d'indépendance. Dans ce contexte, des attitudes perçues comme un rejet de l'autorité ou un désir d'affirmer leur autonomie

peuvent les conduire à fréquenter des environnements plus à risque. Ces dynamiques complexes, souvent liées à un besoin de reconnaissance ou à une tentative de surmonter des défis personnels, peuvent accroître leur exposition à des situations d'exploitation.

Alysson met de l'avant sa perception de la sévérité en ce qui concerne l'éducation provenant de ses parents pour expliquer sa quête d'autonomie. Selon elle, ce sentiment l'a poussée à vouloir quitter le domicile familial et à poursuivre ses activités de prostitution, refusant de rester dans un environnement qu'elle percevait comme oppressif :

Pis euh... tsé, genre mes parents, eux, j'avais vraiment une situation difficile avec mes parents tsé, eux ils, ils savaient dans quoi j'étais là, tsé la prostitution, tsé toutes les, les mauvaises fréquentations blablabla, mais tsé, eux y'avaient vraiment des règles strictes que genre si je viens, je vais chez eux, bein pas strictes tsé, pas tant strictes là mais tsé, si je viens chez eux, il faut que je leur donne mon cellulaire, faut, même si je, j'étais rendue majeure. Pis là, moi ça me, je voulais pas euh... Tsé je voulais rester dans mon monde que j'étais là. Fait que je voulais pas retourner chez mes parents. (Alysson).

À un stade charnière de l'adolescence, ces jeunes femmes peuvent se tourner vers les comportements rebelles dans le but de construire leur identité et d'explorer leur autonomie : « fait que j'ai toujours tout eu pour bien réussir, c'est juste que en étant jeune et en étant un peu euh... rebelle comme [Nom de l'interlocutrice] disait tantôt, bein j'ai juste pris la voie de gauche, mais là comme euh.. » (Sarah).

Finalement, il est intéressant de souligner le cas d'une jeune femme qui, lors de son entrevue, affirme ouvertement son association à des gangs de rue et précise qu'il s'agit d'un choix pleinement assumé, correspond à ce qu'elle souhaite. Une fois l'âge de 18 atteint, cette dernière mentionne vouloir retourner directement dans la prostitution sans aucun doute, mais d'une manière plus sécuritaire. De plus, elle mentionne à plusieurs reprises valoriser les gangs de rue :

Puis, tu sais, je m'inclus là-dedans, je m'inclus dans le sens que moi j'ai des problèmes de comportement, je m'associe beaucoup à des gangs de rue parce que j'aime ça. J'aime les gangs de rue, je suis attirée par ça, j'aime, tu sais, on va dire les badboys puis tout (Emmanuelle).

#### 3.1.1.7.4 DIFFICULTÉ À CRÉER DES LIENS INTERPERSONNELS

La difficulté à créer des liens interpersonnels peut accroître la vulnérabilité d'une personne, en particulier dans des contextes d'exploitation. L'isolement social qui en découle peut rendre ces individus plus susceptibles de rechercher des relations, même si celles-ci sont malsaines ou antisociales. De plus, cette difficulté peut contribuer au silence de la victime, étant donné son manque son filet sociale restreint.

En effet, ce point a été soulevé par 29% de l'échantillon, soit 7 jeunes femmes, qui ont abordé en entrevue la difficulté à créer des liens et à faire confiance aux adultes ou aux personnes de leur entourage. Elles appuient l'idée selon laquelle elles n'ont pas ou peu d'amis et ont de grandes difficultés à faire confiance aux gens : « Like me I have a problem ok... Like I have hard time finding friends... » (Julia) ou par exemple : « Bin moi c'était quand même dur parce que genre j'ai de la misère à faire confiance aux gens » (Daphnée).

Par ailleurs, une autre jeune femme soulève un aspect lié à cette difficulté et mentionne ne pas avoir eu de relations qualifiées de normale à ses yeux : « Tu vois moi j'ai jamais eu de relation... J'ai jamais eu de relation normale tu vois avec quelqu'un et tout et lorsque j'me suis mis en relation... Dans une relation j'avais un peu de la misère... » (Jade).

De plus, l'idée très intéressante selon laquelle ces jeunes femmes ne savent pas comment créer et entretenir ces liens est aussi soulevée. Zoé mentionne ne pas savoir comment et de quelle manière créer et entretenir des liens, surtout lors des activités, malgré le fait qu'elle aimerait beaucoup cela : « Bin moi j'ai pas d'amis... J'ai pas d'amis pis j'aimerais ça pis je sais pas comment faire... Pis j'aimerais ça avoir des activités mais vu que je connais personne j'sais pas comment faire... » (Zoé).

Finalement, une jeune femme soulève que sa difficulté à parler aux gens peut entraîner chez elle une fermeture d'esprit et une réticence à discuter de sa vie ou de ses problématiques, en raison du manque de liens et de confiance avec les personnes qui l'entourent :

Parce que moi perso j'suis pas quelqu'un qui m'ouvre aux gens... J'aime pas trop parler de ma vie en général ma vie privée... Fait que j'suis comme... Il y a des questions que je fais juste passer genre je change de sujet parce que j'aime pas ça. (Jade)

La prochaine section explorera en détail les expériences de placement vécues par les jeunes femmes interviewées, en mettant de l'avant leur perception et leur ressenti face à ces parcours marqués par l'instabilité et la rupture.

### 3.2 Expériences de placement : une vulnérabilité en soi

Cette section d'analyse regroupe toutes les expériences de placement rapportées par les jeunes. À titre de rappel, cette thématique englobe deux principaux points :

1. Ce que le placement fait vivre aux jeunes (brise les liens sociaux, brime les libertés, prive d'autonomie);
2. Réactions à la suite de ces expériences (fugues, oppositions, délinquance).

De plus, cette section tente de répondre au deuxième sous-objectif qui consiste à **analyser l'impact des expériences de placement sur les jeunes mineurs victimes d'exploitation sexuelle afin d'en approfondir la compréhension.**

À la suite des analyses, l'idée principale qui en ressort soulève l'idée que ces expériences de placement peuvent elles-mêmes constituer une source de vulnérabilité. Les jeunes qui vivent ces situations sont souvent confrontés à l'instabilité dans leur parcours de placement, à la perte de repères, à la privation et à la perte d'autonomie et à des ruptures dans leurs relations familiales et sociales. Ce contexte peut affecter leur estime de soi et leur capacité à établir des liens de confiance, les rendant plus vulnérables à l'exploitation. En quête de stabilité, d'appartenance et d'autonomie, surtout à l'adolescence, ces jeunes peuvent être exposés à des relations ou des environnements toxiques.

En effet, 16 jeunes femmes interviewées, soit près de 67% de l'échantillon, appuient l'idée selon laquelle leurs expériences de placement ont été particulièrement négatives lors de leur passage dans le système.

### 3.2.1 Trouble de comportement - une étiquette rapidement attribuée

La tendance à étiqueter rapidement les jeunes admis en centre jeunesse comme présentant des troubles de comportement soulève une problématique majeure. Cette classification peut enfermer ces jeunes dans une vision réductrice de leur identité, les stigmatiser et orienter les interventions vers une gestion du comportement plutôt que vers une compréhension de leurs besoins réels en tant que victimes. Les analyses des entrevues relèvent que les jeunes perçoivent cette nuance et ont le sentiment d'être traitées comme des délinquantes, ce qui leur donne une impression que c'est réellement ce qu'elles sont :

C'est pas parce que... T'arrives parce que t'as un conflit parental ou conflit de séparation... Négligence des parents... Ok « fine » t'arrives là pour ça, mais c'est pas là-dessus que tu vas travailler... Eux autres ils vont te sortir troubles de comportement... Si, ça, ça... Pis là tiens... T'es un enfant à problème fait que règle tes affaires... Ok cool... Mais on a besoin d'une vie, on a besoin de sortir, on a besoin d'avoir autres choses que juste ça... Quand tu fais juste regarder ça... Ça fini plus que t'as l'impression d'être ça toute ta vie pis te décrire par ça.. (Zoé).

### 3.2.2 Quête de liberté en réponse à la privation de l'autonomie

Tout d'abord, ces jeunes femmes soulèvent le point selon lequel cette privation de leur autonomie est insupportable. Elles mentionnent le besoin et le désir de vivre des expériences et de s'épanouir, surtout à un âge où elles commencent à découvrir et explorer leur identité.

Ainsi, à travers les entrevues, on saisit bien l'ampleur de la privation d'autonomie ainsi que leur désir de faire quelque chose de leurs journées :

J'tais pas pognée dans ma chambre pendant quatre jours à faire genre: « Ayoye fuck off pis j'vais sacrer mon camp... C'est bin beau, mais si tu me laisses pas de la liberté j'vais la prendre d'une façon ou d'un autre » (Zoé).

On remarque que ces jeunes femmes utilisent souvent le mot « enfermée » pour décrire comment elles se sentaient lors de leurs expériences de placement. Anne aborde ces expériences :

Pendant genre trois mois j'ai pas pu sortir, quatre mois même. C'était horrible, j'ai passé mon été dans un centre jeunesse comme c'est la pire chose. (...) Pis même à ça j'me sens bien parce que j'me dis au moins je peux sortir avec mes amis, je suis pas enfermé entre quatre murs (rire) (Anne).

Ainsi, elles qualifient également ces expériences de placement de déprimantes.

T'es tellement déprimé au centre là quand t'as pas de sortie tu vois tout le temps les mêmes individus pis t'es tanné tu vois les mêmes filles pis t'es tanné... T'es obligé de rester dans la cour et tout... (Noémie).

Une autre jeune qualifie même ces expériences d'inhumaines : « La passerelle, moi, je trouve que c'est moins humain. La passerelle, tu dois toquer quand tu sors de ta chambre, ce n'est pas humain, tu sais. Avant d'ouvrir ta porte, il faut que tu te toques » (Emmanuelle).

### 3.2.3 Fugues - la solution au manque d'autonomie selon les jeunes

Il est intéressant de souligner que les fugues sont souvent rapportées comme étant une réponse directe à la privation de l'autonomie chez les jeunes, en particulier dans des contextes de placement ou de contrôle très strict. Face à une perte de liberté ou à des contraintes perçues comme excessives par les jeunes, ils peuvent fuir pour tenter de reprendre le contrôle de leur vie et ainsi, vivre leurs propres expériences. La fuite devient alors une manière d'affirmer leur indépendance et de protester contre les normes sociales et les règles. Cependant, ce besoin urgent d'autonomie les expose à des dangers, les plaçant dans des environnements où ils sont vulnérables à l'exploitation ou à d'autres formes de violence.

À cet égard, les jeunes femmes mentionnent souvent avoir fugué en réaction à ce manque d'autonomie, exprimant le désir de vivre leurs propres expériences et suivre leur propre volonté. Ces moments de fugue se déroulent souvent sans conscience des dangers et des risques auxquels ces jeunes femmes peuvent faire face. Pour elles, tout ce qui importait à ce moment était d'être en mesure de vivre ce qu'elles souhaitaient :

Fait que tout ce qui m'importait c'était de la drogue, partir du foyer pour vivre mes expériences, j'avais l'impression d'être comme... Comment on dit... Emprisonnée là, j'avais l'impression qu'y me laissaient pas vivre ma vie, que tous les ados « normals » ont d'habitude... (Zoé).

Cette citation illustre leur désir de mener une vie comme les adolescentes de leur âge et de retrouver un certain sentiment de normalité. Elle met également en évidence le sentiment d'emprisonnement, ce qui contribue chez elles d'accentuer le sentiment d'anormalité.

Dans l'analyse des données, 12 femmes sur 24, soit 50% de ces dernières, mentionnent avoir commis une fugue à un moment ou à un autre de leur expérience de placement. Cette fugue semble directement reliée au manque d'autonomie et au besoin de vivre des expériences. De plus, en cherchant à vivre ces expériences, les jeunes s'exposent à un risque d'exploitation et à des situations potentiellement dangereuses « J'me suis prostituée dans ma dernière fugue d'il y a presque un an maintenant... En juin ça va faire un an... » (Zoé).

Par ailleurs, une autre jeune affirme également : « Pis euh, je parlais que je voulais fuguer là parce que je voulais retourner dans la prostitution pis elle a l'a dû dire que je fuguais mais finalement ça m'as pas plus aidé, j'ai quand même fugué t'sais » (Mia).

Il est intéressant de constater que certaines jeunes femmes verbalisent les raisons de leur fugue, révélant une recherche de liberté, le désir de vivre des expériences et de se sentir normales.

### 3.2.4 Isolement social et absence de liens

Finalement, les expériences de placement ont également été abordées d'un point de vue de l'isolement social et de l'absence de liens avec les autres jeunes ainsi que le monde extérieur. L'isolement vécu lors des expériences de placement peut entraîner des conséquences significatives pour les jeunes, les coupant de leur réseau familial et social. Cela peut limiter leurs interactions et avoir un impact sur leur soutien émotionnel. De plus, cet isolement peut entraîner des sentiments de solitude, d'abandon et d'anxiété, aggravant ainsi leur vulnérabilité.

Ce point a été rapporté par les jeunes lors des entrevues. Elles mettent l'accent sur les relations avec les autres filles lors des placements et sur l'absence de créations de liens. Ces derniers ne semblent pas être significatifs pour les jeunes filles placées :

Parce que quand t'es en centre ça dérange pas que t'ais des amis ou pas, toute façon t'en as 12 autres avec toi qui parlent pis qui crient pis que t'es écoeurée de voir la face tu voudrais juste être tout seul deux, trois semaines là (rires)... Mais c'est pas eux qui vont être là quand tu vas sortir... (...). C'est plate à un moment donné c'est que comme t'es tout seul, tout seul, tout seul là... (Zoé).

Une autre jeune aborde l'ambiance entre les jeunes femmes en placement qui peut sembler et devenir assez difficile : « T'sais on est genre neuf jeunes faque genre, c'est vraiment tout le temps les mêmes faces qu'on voit les mêmes crises qu'on gère la. C'était lourd » (Daphnée).

Ces jeunes filles mettent beaucoup l'accent sur la difficulté de vivre avec d'autres jeunes qui ont des besoins différents :

Bin t'sais le groupe c'est sûr c'est long là y'a beaucoup de monde euh, qui crie, qui pète des coches, t'sais les crises avec les agents de sécurité toute ça c'est, c'est un bordel que j'suis tanné de supporter énormément comme... je l'endure pu (Mia).

De plus, une autre jeune femme mentionne la difficulté de ne pas être autorisée ou en mesure de parler avec d'autres personnes : « Sur le coup j'étais enfermée... Mais c'est pas les intervenants, les petites chambres ou barrer les portes ou « whatever » là tu comprends... C'est juste parce que je pouvais plus parler aux gens... » (Noémie).

À la suite de l'analyse, on saisit bien l'ampleur et la difficulté des relations en situation de placement. Ces jeunes vivent un certain isolement social qui les empêche de créer des liens et de s'épanouir socialement, ce qui peut notamment les irriter ou les mettre à risque de fuguer par exemple.

### 3.3 Besoins identifiés par les jeunes concernant les interventions - la clé du succès ?

Cette section vise à répondre au troisième objectif, soit **d'analyser les besoins de ces jeunes concernant les interventions en lien avec l'exploitation sexuelle**. Il est essentiel de donner la parole aux jeunes pour comprendre leurs besoins et adapter les interventions liées à leur problématique d'exploitation sexuelle, afin de mieux les moduler et les améliorer. En les impliquant dans le processus décisionnel, on leur permet d'exprimer leurs expériences, leurs préoccupations et leurs attentes. Cela favorise un meilleur alignement des interventions sur leurs réalités et besoins spécifiques.

Les analyses ont permis de mieux saisir le besoin des jeunes de s'exprimer sur ce sujet et de mettre en lumière à la fois les aspects négatifs et positifs en lien avec leurs expériences et leurs besoins. En effet, l'entièreté de l'échantillon a exprimé une idée qui a été codée dans cette catégorie. Ainsi, la totalité de l'échantillon, soit les 24 jeunes femmes interrogées, a exprimé à un moment lors de leur entrevue des besoins en lien avec les interventions et le système en général.

Dans les entrevues, les jeunes femmes expriment fréquemment des critiques à l'égard des interventions négatives qu'elles ont vécues auparavant dans le système de la jeunesse. Ces critiques sont souvent accompagnées d'expressions de besoins et de suggestions sur ce qu'elles auraient souhaité recevoir en termes d'interventions et d'activités. Il est clair que les opinions sur les interventions passées englobent en quelque sorte les besoins exprimés. Étant donné que l'objectif principal est d'analyser et de comprendre les besoins liés aux interventions, cette section se concentrera principalement sur ces aspects reliés aux besoins.

À titre de rappel, les entrevues ont été menées dans le cadre du projet Sphères, et les jeunes femmes y comparent les interventions reçues dans ce contexte à celles vécues avant leur participation au projet.

### 3.3.1 L'importance du non-jugement pour les jeunes : un besoin essentiel dans les interventions

Tout d'abord, un des éléments qui a été le plus souvent rapporté dans les entrevues concerne le non-jugement. Les jeunes, en grande majorité, soulèvent l'importance de ne pas se sentir jugé lors des interventions.

Ainsi, il est important de parler ouvertement sans sentir que l'intervenant (e) porte un jugement sur les actions posées ou les décisions prises. Elles mentionnent vouloir se sentir normales et ne pas être regardées ou traitées différemment :

Je sais pas comment expliquer là mais comme, il était différent, il me prenait pas ou me traitait pas d'une façon bizarre, me checkait pas comme, il me parlait pas d'une façon... pas comme avant ou whatever comme, il était naturel (Emma).

De plus, en sentant que l'intervenant(e) ne pose aucun jugement sur leurs actions ou sur leurs situations, les jeunes femmes mentionnent se sentir acceptées et comprises :

Non c'est pas juste ça c'est juste le fait de passer du temps avec quelqu'un qui ne juge... Comme c'est pas seulement de manger et tout... C'est qu'elle nous juge pas... Ce que t'as fait ou ce que tu vas faire tu comprends... Pis genre elle fait juste t'accepter... (Jade).

En plus de soulever l'importance de ne pas se sentir jugées, une jeune femme insiste sur le fait qu'il ne faut pas chercher à tenter de déconstruire ses opinions, mais plutôt à essayer de travailler sur des alternatives :

Jamais j'ai été jugé ici, jamais (prénom de l'intervenant Sphères) elle a porté un jugement sur quelque chose, jamais on a essayé de comme défaire mon opinion genre... Pis on m'a juste montré d'autres perceptions... C'est la perception pour vrai là...(Zoé).

Ainsi, il est évident que le sujet entourant l'exploitation sexuelle est délicat à aborder avec les jeunes. Pour cela, il est primordial que les jeunes puissent s'exprimer librement sans aucune crainte d'être jugés lors des interventions. En effet, cela favorise leur confiance en eux et envers les intervenants. De plus, ne pas se sentir jugé permet aux jeunes d'être plus ouverts et de partager leurs pensées et

émotions sincèrement, ce qui est essentiel pour leur développement et pour trouver des solutions adaptées à leurs besoins, surtout lors des interventions en lien avec l'exploitation sexuelle.

### 3.3.2 La confidentialité : un enjeu d'une grande importance pour les jeunes

Par ailleurs, les analyses ont révélé que la confidentialité constitue un élément primordial pour les jeunes femmes lors d'interventions concernant l'exploitation sexuelle, et ce, puisqu'elle leur garantit un espace sécurisé où celles-ci peuvent parler ouvertement de leurs expériences sans crainte de stigmatisation ou de conséquences, notamment concernant la durée ou le milieu de placement. Cela peut contribuer à bâtir une confiance envers les adultes et les services d'aide, tout en leur offrant une protection essentielle contre d'éventuels événements qui peuvent survenir dans le milieu de l'exploitation sexuelle.

La notion de confidentialité dans les interventions a été l'aspect le plus mentionné dans les entrevues. Cette notion constitue un élément fondamental pour établir une relation de confiance entre le jeune et l'intervenant. Elle consiste à protéger les informations personnelles et sensibles partagées par les jeunes, en limitant leur divulgation à des tiers sans leur consentement explicite, sauf dans des situations où leur sécurité ou celle d'autrui est en jeu. La confidentialité implique également de clarifier, dès le début de l'intervention, les limites de celle-ci. Ce cadre éthique permet non seulement de respecter leur intimité et leur dignité, mais aussi de favoriser un espace où ils se sentent écoutés et soutenus, ce qui est essentiel pour leur cheminement (Organisation mondiale de la Santé, 2003).

Pour les jeunes interrogées, cette notion de confidentialité représente un enjeu majeur dans leur relation avec les intervenants, comme l'ont souligné 14 femmes sur 24, soit 58% de l'échantillon :

Donc elle est juste tout le temps là pour moi... Pis j'apprécie vraiment la confidentialité parce que quand les éducateurs ils lui demandent... Comme des fois ils lui demandent des questions vraiment personnelles... Pis elle sait comment contourner pis donner des réponses sans mentir... Mais sans dévoiler des trucs que moi je veux pas qu'elle dise...(Alicia).

De plus, une autre jeune femme soulève l'importance de ne pas rapporter l'information aux autres intervenants, ainsi que le rôle essentiel de la confidentialité dans l'établissement d'un lien de confiance

Ce dernier permet aux jeunes de s'ouvrir plus rapidement et de parler plus ouvertement avec les intervenant(e)s :

(Intervenante) je sais qu'elle va pas tout rapporter... Si non elle me le demande: « Est-ce que ça te dérange que je parle de ça »... Pis c'est jamais dans les détails qu'elle va parler de mes affaires je le sais... Fait que genre j'suis pas stressée pantoute de parler de tous mes trucs avec (prénom de l'intervenante Sphères) là... J'pense c'est la personne avec qui j'me suis le plus ouvert genre vraiment là... Pis c'est quand même difficile de m'ouvrir à quelqu'un là... (Zoé).

La présence de la notion de confidentialité dans une relation jeune-intervenant donne envie aux jeunes de parler, mais aussi de rester en contact avec ce type d'intervenant et de poursuivre dans la trajectoire d'aide :

Mmmm, on m'a parlé des marges de confidentialité pis c'est vraiment ça que, que j'me suis accroché là, j'ai comme faite mmm, si j'ai plus de confidentialité à une certaine endroit bin je vais plus aller là plutôt qu'à un autre la (Mia).

Pour ces jeunes, il devient très important de ne pas subir des répercussions à la suite d'une intervention ou après avoir partagé des informations susceptibles de compromettre leur liberté au centre jeunesse.

Ça me fait genre du bien d'entendre quelqu'un, de pouvoir parler à quelqu'un puis que genre qu'est-ce que je dis ça pas genre, parce que tout ce que je dis dans mes rencontres ça la une répercussion, mais là lui non je peux dire n'importe quoi (Sophie).

Ensuite, il est important de souligner que lorsque la confidentialité est respectée dans la relation jeune-intervenant(e), un lien de confiance peut s'installer rapidement, et les jeunes accordent une grande valeur à ce lien :

Faque c'est ça qui, qui créer un lien c'est que je pouvais avoir confiance. Je savais que peu importe ce que je lui disais, y'allait pas appeler ma mère pour lui dire, y'allait pas appeler le foyer la. Faque ça me mettait en confiance la pour vrai (Daphnée).

Confidentialité elle l'a vraiment respecté, ça j'ai vraiment comme aimé ça puis c'est ce qui m'a fait la première fois être comme OK je peux vraiment faire confiance puis après ce jour-là je voulais toujours toujours qu'elle est dans mon dossier genre (Sarah).

De plus, bien qu'il soit important de parler de confidentialité lors des interventions, le respect réel de celle-ci est encore plus important pour ces jeunes femmes :

Puis vraiment dans le truc de confidentialité là avec (prénom de l'intervenante Sphères) je pense c'est la seule de tout tout mon dossier, éducateurs, TS, tout tout qui a vraiment comme respecté genre quand elle dit genre, elle m'a vraiment avertie si eh, je vois qu'il y a quelque chose qui peut comme nuire à ta santé ou quoi que ce soit je vais devoir le dire, mais sinon c'est confidentiel puis elle l'a vraiment respecté genre je l'ai senti là qu'elle l'a respecté genre (Sarah).

Lors des analyses, l'importance de la confiance pour ces jeunes femmes engagées dans une trajectoire d'exploitation sexuelle est apparue comme un thème central. Lorsqu'elles sont questionnées sur ce que cette confiance signifie pour elles, la notion de confidentialité émerge clairement dans leurs réponses :

Intervenant : Qu'est-ce que ça veut dire pour toi avoir confiance en quelqu'un? un intervenant?

Jeune : Bien de pouvoir lui dire des affaires puis qu'elle va pas nécessairement aller parler avec d'autres éducateurs puis tout. Puis d'essayer aussi de me comprendre, de comprendre derrière. Malgré les comportements que j'ai, de comprendre c'est quoi qui a derrière ça, d'essayer de creuser, de montrer des nouvelles affaires et plein de choses comme ça (Vanessa).

Pour conclure, dans cette dernière citation, Vanessa souligne l'importance de la confidentialité, mais aussi le besoin de se sentir comprise dans ses comportements et de trouver des alternatives à ceux-ci.

### 3.3.3 L'importance de la compréhension des intervenantes dans l'accompagnement des jeunes

La notion de compréhension de la part des intervenants est cruciale dans le cadre des interventions avec des jeunes victimes d'exploitation sexuelle, car elle permet de créer une relation de confiance basée sur l'écoute et l'empathie. En établissant une ambiance de compréhension et d'ouverture, les intervenants favorisent un environnement sécurisant et de non-jugement, ce qui est essentiel pour

encourager les jeunes à s'exprimer et à les soutenir dans leur prise de décisions, et ce, afin d'assurer leur sécurité.

Les jeunes femmes interviewées insistent sur l'importance d'être bien comprises, tant sur leur situation que sur leurs émotions. Cela contribue à établir un lien entre elles et l'intervenant(e) :

Bin honnêtement, c'est que... comme je sais même pas comment l'expliquer c'est que, comme tu vois il était rassurant genre. Exemple j'ai dit quelque chose, il me rassurait pis y'était capable de mettre les bons mots à la bonne place tu comprends? Pis je savais que si admettons, je sais pas il se passait quelque chose j'allais pouvoir l'appeler pour lui expliquer pis qu'il allait pas juste faire genre ok ouais c'est bon, genre y s'en foutait genre, il était vraiment là pis y comprenait pis il m'aidait là-dedans (Daphnée).

De plus, l'importance du vocabulaire a également été soulevée dans les analyses. En effet, les jeunes femmes verbalisent qu'il est important pour elles d'utiliser le même vocabulaire. De cette manière, elles se sentent mieux comprises face à leur situation. Une jeune femme compare même une intervention basée sur ses besoins et utilisant son propre vocabulaire, à celle reçue en centre jeunesse qui n'est pas individualisée aux jeunes et à leurs réalités :

Pis (Intervenante) j'trouvais qu'elle avait de l'expérience quand elle parlait, elle savait de quoi elle parlait... Elle utilisait les mêmes termes que moi comme... C'est ça aussi j'pense qui « clash » avec le centre, c'est que comme elle intervient pas de la même façon parce qu'elle a pas à intervenir de la même façon... Genre c'est complètement différent... Fait que genre ça entre en « clash » avec eux genre... (Zoé).

Une idée particulièrement intéressante a émergé lors des analyses. En effet, les jeunes femmes ont exprimé leur appréciation face au fait que l'intervenant(e) comprenait leur état d'esprit. Ainsi, lorsqu'elles ne souhaitent pas participer à une activité ou que leur motivation est en baisse, diverses alternatives leur sont proposées pour les encourager à s'impliquer, ce qui peut les aider à sortir de leur démotivation :

Est (l'intervenante) comme une boîte à créativité pour vrai là... Fait que genre des types de personne comme (intervenante) c'est vraiment « nice » parce que quand toi t'es pas motivée pis tu sais pas qu'est-ce que tu veux faire pis tu t'en \*\*\* de pas le savoir... Bin elle a le sait, a l'a une idée et elle a plein d'affaires à te proposer... Fait que tant qu'à dire non à tout bin dit oui à quelque chose pis on l'essaye pis c'est tout là... (Zoé).

### 3.3.4 L'importance de la disponibilité et de l'écoute des intervenants pour les jeunes : un facteur clé d'accompagnement pour les jeunes

La disponibilité des intervenants est essentielle pour les jeunes en situation d'exploitation sexuelle, car elle permet d'établir une relation de confiance, d'offrir un soutien émotionnel et de répondre rapidement à leurs besoins et à leurs craintes. Cette présence aide à stabiliser des jeunes souvent en crise ou en difficulté, tout en leur offrant un accompagnement personnalisé lorsqu'ils en ont besoin. Un ou une intervenant(e) disponible permet d'assurer un cadre sécurisant pour les jeunes qui peuvent se retrouver dans des situations dangereuses d'exploitation sexuelle.

Lors des analyses, une grande quantité de jeunes abordent la notion de disponibilité et l'idée selon laquelle elles apprécient lorsque l'intervenant(e) est disponible et facilement joignable :

Elle me répondait le soir là, fait que genre je savais que j'avais quelqu'un sur qui je pouvais compter quand j'étais pognée icitte à Montréal parce que je finissais quand même à 9h00 le soir, fait que j'étais pas chez nous avant 11h30, 12h00 là... (Zoé).

Lors de l'analyse des entrevues, 9 jeunes femmes ont abordé l'importance de la disponibilité dans la relation avec un ou une intervenant(e). Elles soulignent que cette disponibilité est essentielle pour leur permettre de se sentir en confiance et de communiquer rapidement, et ce, avant de risquer de s'engager dans une situation dangereuse ou afin de trouver rapidement des ressources au besoin :

C'est que (intervenante) était tout le temps disponible par textos, t'sais a va pas te répondre euh on va dire euh si c'est la fin de semaine. Mais même des fois oui. Même le soir t'sais comme ça c'est ce que j'ai aimé de (prénom de l'intervenante Sphères) pis, j'pense, je sais pas si c'est toutes les intervenantes de Sphères font ça, mais, euh, y'avais une proximité du fait que elle était tout le temps disponible pis que, ou qu'elle annonçait quand elle s'en allait en vacance pis euh, j'ai tout le temps, tout le temps su que j'pouvais euh, lui écrire là. Faque ça j'ai aimé ça de, de elle la (Émilie).

Par ailleurs, la notion d'écoute est primordiale aux yeux des jeunes, car elle permet de bâtir une relation de confiance avec l'intervenant(e) : « Genre elle est plus à l'écoute tu comprends... Mais comme j'peux lui parler sans gêne... Genre on rit ensemble et tout... C'est ça qui est « nice » aussi... » (Noémie). De son côté, Émilie aborde également cette notion d'écoute dans une relation jeune-intervenant(e) : « Pis

elle avait beaucoup d'écoute, elle m'a écouté long..., elle m'a écouté un p'tit bout avant de commencer à parler du projet là ».

### 3.4.5 L'Impact d'une relation authentique et respectueuse : un pilier essentiel pour instaurer la confiance

Lors des entrevues, les jeunes femmes expriment beaucoup apprécier recevoir l'opinion directe de l'intervenant(e), plutôt que de seulement avoir des activités ou des situations imposées. Elles soulèvent qu'elles apprécient pouvoir discuter et exprimer leur opinion, sans qu'on leur en impose.

À cet égard, la notion d'opinion a largement été abordée par les jeunes. Ces derniers apprécient particulièrement lorsque l'intervenant(e) exprime son opinion sans imposer de croyances ou d'idées, et ce, tout en leur laissant la liberté de se forger leurs propres opinions et points de vue :

Mais elle me fait comprendre que c'est dangereux tu vois, mais comme elle me donne que son avis elle me l'impose pas... Ouais qui t'amène à des genre... À des réflexions sur toi... Ou quand t'as des réflexions il amène une conclusion à ta réflexion pis quelque chose qui fait vraiment du sens... Sans toujours imposer son idée juste là... (Jade).

De plus, au-delà de la notion d'opinion, les jeunes soulignent également qu'elles apprécient lorsque l'intervenant(e) est direct(e) et ne passe pas par plusieurs chemins pour leur parler :

Elle est... ce que j'aime avec elle, ce que j'aime beaucoup avec elle, euh, c'est qu'elle est directe. Elle est, elle, elle cache rien, comme elle est directe, elle va dire les affaires comme que c'est pis comme elle cache rien comme elle va dire les affaires, comment dire, elle est franche pis j'adore ça, j'aime trop comme genre les intervenants qui sont, qui sont, qui sont directs pis qui sont franches y vont rien te cacher là. Comme elle, elle a pas peur de me dire ce qu'elle pense pis c'est ça que j'veux comme, y faut que comme elle m'dise c'qu'elle, c'qu'elle en pense parce que comme si elle m'dit rien pis a fait juste m'écouter genre c'est comme si j'parlais dans l'vide (Emmanuelle).

De plus, il est essentiel pour les jeunes de sentir que l'intervenant est là pour les bonnes raisons, car cela favorise la création d'une relation de confiance et d'authenticité. Lorsque l'intervenant est sincèrement engagé, cela se reflète dans son attitude et ses actions, ce qui rassure le jeune et l'encourage à s'ouvrir et à discuter. Un intervenant motivé, qui n'agit pas par intérêt personnel ou

institutionnel, démontre qu'il se soucie véritablement du bien-être du jeune. Cela contribue à un changement durable, car le jeune se sent écouté, respecté et compris dans ses besoins.

Cette idée a également été observée lors de l'analyse des entrevues avec les jeunes femmes. En effet, celles-ci affirment qu'il est leur facile de percevoir les véritables motivations de l'intervenant en situation d'intervention :

J'sais pas là, genre euh, comme j'ai senti comme elle était là pour les bonnes raisons genre. Tu comprends?  
Bin comme, que.. était vraiment là dans le but de m'aider genre, pas comme genre euh, de faire son shift là genre tu comprends? (Justine).

Pour ces jeunes, sentir que les intervenant(e)s sont là pour les bonnes raisons, est essentiel, car cela crée un climat de confiance dans lequel elles se sentent écoutées, respectées et libres de s'exprimer sans jugement : « Fait que le fait que, elle check souvent, c'est comme si je, je me sens qu'elle veut vraiment savoir comment je vais » (Sarah).

Pour conclure, la notion d'ouverture a largement été soulevée durant les entrevues. Cette notion permet aux jeunes de bâtir une confiance et d'échanger avec l'intervenant(e). De plus, les jeunes mentionnent apprécier lorsque l'intervenant(e) démontre l'honnêteté : « Hum... ouais parce que [nom de l'intervenante] genre elle... genre elle me disait les vraies affaires genre. J'avais toujours l'impression qu'elle est ouverte genre qu'elle est là genre. Puis ça, ça m'aide vraiment » (Sarah).

En somme, les analyses menées mettent en lumière des résultats riches et complexes au sein de la population de jeunes femmes ayant vécu de l'exploitation sexuelle. Ils permettent de mieux comprendre les perceptions, attitudes, vulnérabilités et besoins des participants, tout en soulignant des aspects importants qui avaient été jusqu'à maintenant peu explorés. Ces résultats offrent ainsi des pistes de réflexion intéressantes pour approfondir les recherches futures et orienter les interventions adaptées à cette clientèle, tout en contribuant à une meilleure compréhension des enjeux spécifiques reliés à la réalité des victimes d'exploitation sexuelle. La prochaine section, soit la discussion, permettra d'examiner ces résultats plus en profondeur.

## Chapitre 4 Discussion

L'objectif principal de ce projet de recherche consistait à **explorer l'influence des expériences de placement des jeunes à la lumière des expériences de vie adverses vécues, tout en cherchant à cerner les besoins liés aux interventions destinées à cette population**. Pour ce faire, un total de 24 entrevues avec de jeunes femmes victimes d'exploitation sexuelle et ayant vécu ou qui vivent présentement un suivi avec la protection de la jeunesse (DPJ) ont été analysées. Ces analyses ont permis de soulever plusieurs vulnérabilités présentes chez les victimes d'exploitation sexuelle. De plus, elles ont également permis de mettre en lumière les expériences de placement verbalisées par les jeunes, ainsi que leurs besoins en matière d'intervention.

Dans ce dernier chapitre, la notion de vulnérabilité et le concept d'expériences de vie adverses vécues seront mis de l'avant. Un lien sera établi entre les recherches antérieures et les résultats obtenus dans cette recherche. Ensuite, les expériences de placement seront également discutées, dans le but de bien saisir la vulnérabilité propre à ces parcours. Par ailleurs, la parole des jeunes permettra de discuter de leurs besoins dans une perspective d'amélioration des interventions futures et de prévention des situations d'exploitation sexuelle. Enfin, la pertinence scientifique de cette recherche sera discutée, tout comme ses principales limites.

### 4.1 Expériences de vie adverses associées à l'exploitation sexuelle

D'abord, les résultats mis de l'avant dans cette recherche confirment l'importance et l'ampleur des expériences de vie adverses vécues par les jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Ces enjeux, déjà largement abordés dans la recension des écrits, ont été soulevés par plusieurs chercheurs s'intéressant à ce domaine. En cohérence avec les recherches antérieures, cette recherche met en évidence que les jeunes victimes d'exploitation sexuelle présentent fréquemment des parcours marqués par des expériences de violence physique, psychologique ou sexuelle ainsi que par des traumatismes complexes, lesquels s'inscrivent dans un ensemble plus large d'événements négatifs vécus tels que les abus, la négligence, l'exposition à la violence domestique ou la consommation de

substances au sein du milieu familial (Gerassi, 2015; Bellis, Ashton, et al., 2016; Lester et al., 2020). De manière concordante, les résultats de cette recherche révèlent que la grande majorité des participantes à l'étude ont connu des parcours marqués par des relations familiales difficiles, la violence conjugale, des difficultés liées à la santé mentale, l'instabilité résidentielle ou encore la consommation de drogues et d'alcool. De plus, les jeunes femmes peuvent traverser des périodes de vie particulièrement difficiles, qui peuvent s'accumuler tout au long de leur parcours, ce qui accroît considérablement leur vulnérabilité de (re)subir des actes d'exploitation sexuelle. Cette conclusion est également appuyée par les recherches qui rapportent que les différents événements négatifs vécus tendent à se cumuler : une personne ayant vécu une expérience négative durant l'enfance est statistiquement plus susceptible d'en avoir subi plusieurs (Finkelhor, 2018 ; Ford et al., 2014). Ainsi, ces expériences ont des effets cumulatifs durables sur le développement psychologique et social des enfants, augmentant leur vulnérabilité à des victimisations futures (Felitti et al., 1998).

#### 4.1.1 Consommation de drogues et alcool - un enjeu bien présent

Ensuite, comme soulevé dans la recension des écrits, plusieurs chercheurs mettent de l'avant l'idée selon laquelle les personnes vivant l'exploitation sexuelle sont plus vulnérables et susceptibles à la consommation de drogues et d'alcool (Heilemann et Santhiveeran, 2011; Macy et Graham, 2012). Cette présente recherche soulève des résultats qui concordent en quelque sorte avec les études précédentes. En effet, 9 des 24 jeunes femmes interrogées ont abordé leur consommation de drogues, soit 37,5% de l'échantillon total. Il est important de souligner que les femmes de l'échantillon sont âgées de 12 à 24 ans, ce qui peut représenter un frein à la discussion sur la consommation, notamment en raison de la peur de conséquences perçues. Ainsi, les recherches, de même que les résultats de cette étude indiquent que la consommation peut accroître la vulnérabilité des jeunes à l'exploitation et avoir un impact important sur leur victimisation (HM Gouvernement, 2019). Il est important de comprendre l'impact majeur que peut avoir la consommation sur les jeunes, ainsi que les situations de danger qu'elle peut engendrer. Dans l'échantillon de cette étude, 2 participantes ont mentionné avoir déjà fait une *overdose*, ce qui soulève des préoccupations importantes compte tenu de leur jeune âge.

### 4.1.2 Santé mentale

De nombreuses études se sont intéressées et se penchent encore activement sur les impacts de l'exploitation sexuelle sur la santé mentale des jeunes victimes. En effet, les différentes études s'entendent pour dire que la santé mentale représente un enjeu central de la vie des victimes d'exploitation sexuelle, et qu'elle est fortement affectée par cette forme de victimisation.

Comme analysé plus haut, 9 jeunes femmes sur 24, soit environ 37,5% de l'échantillon, abordent ouvertement leurs troubles de santé mentale. Que ce soient des troubles d'anxiété, des épisodes de psychose ou des troubles post-traumatiques, elles sont en mesure de cibler ces problématiques. De plus, dans 1 cas de l'échantillon, des troubles dissociatifs ont été rapportés, ceux-ci ayant pour effet préoccupant de déconnecter entièrement la personne de la réalité et de la placer dans une situation de vulnérabilité extrême.

De plus, il est intéressant de souligner que, dans leurs entrevues, ces jeunes femmes ont été en mesure de cibler les expériences adverses qui peuvent avoir un impact sur leur santé mentale, comme la consommation de drogues. En effet, les résultats analysés précédemment démontrent que les jeunes sont particulièrement vulnérables aux problèmes de santé mentale et à la consommation de drogues, surtout lorsque la consommation engendre des troubles de santé mentale, tels que des psychoses ou de la schizophrénie.

## 4.2 Expériences de placement : Instabilité et comportements délinquants

Les études antérieures démontrent l'impact des expériences de placement sur les jeunes, et plus particulièrement sur les victimes d'exploitation sexuelle. De ce fait, une idée centrale émerge à la fois des recherches passées et de la présente analyse : les expériences de placement occupent une place importante dans le parcours et dans les comportements des jeunes victimes d'exploitation sexuelle.

Cela étant dit, plusieurs chercheurs mettent en lumière le fait que de nombreuses jeunes victimes d'exploitation sexuelle ont déjà eu un parcours ou une expérience avec le système de protection de la jeunesse (Fong & Berger Cardoso, 2010). Ainsi, ces derniers peuvent se retrouver placés dans des établissements hors du domicile familial, comme des centres jeunesse, des foyers d'accueil, des familles d'accueil, les rendant plus vulnérables face à la possibilité de devenir des victimes d'exploitation sexuelle (Rafferty, 2013). En effet, les placements peuvent engendrer une grande instabilité chez les jeunes et contribuer à l'aggravation des traumatismes déjà existants, ce qui accroît leur vulnérabilité et les expose à des risques accrus de consommation, de fugue et de comportements délinquants (Collin-Vézina et al., 2011).

Les résultats de cette étude confirment les constats rapportés plus haut : de nombreuses jeunes femmes interrogées ont rapporté que les expériences négatives de placements ont exacerbé leur sentiment d'abandon, de rejet, de manque d'autonomie et de rupture sociale, les poussant à chercher un sentiment d'appartenance ailleurs, et ce, dans des contextes déviants comme les gangs ou la rue et souvent en retournant dans des comportements de prostitution. En effet, 16 jeunes femmes sur 24, soit 66,7% de l'échantillon, rapportent avoir vécu une expérience très négative dans le système de la protection de la jeunesse.

Par ailleurs, ces expériences négatives ne sont pas sans conséquences. Les jeunes vivent ces expériences et tentent de se protéger en adoptant des comportements qui peuvent éventuellement mener à la délinquance. La fugue apparaît comme une réponse et une réaction fréquente des jeunes face aux situations de placement perçues comme insatisfaisantes ou traumatisantes. La moitié des femmes de l'échantillon mentionnent avoir déjà commis une fugue durant leurs processus de placement et durant leur suivi en protection de la jeunesse. Comme le soulignent Tyler et Johnson (2006), les jeunes fugueurs échangent souvent des services sexuels pour obtenir un abri ou de la nourriture ou tout simplement pour vivre des expériences et se rebeller. Les résultats de la présente étude confirment que plusieurs participantes ont été exploitées sexuellement après avoir quitté un centre jeunesse ou un foyer de placement, que ce soit verbalisé comme étant volontaire ou non. Cela illustre comment l'instabilité institutionnelle peut faciliter cette exploitation. La continuité des ruptures sociales et résidentielles, par exemple, empêche ces jeunes de développer des liens de confiance

avec les adultes ou les gens autour d'eux, augmentant ainsi leur dépendance à des relations souvent exploitantes et malsaines.

Par la suite, cette recherche met également en lumière la représentation inappropriée faite des comportements des jeunes en centre jeunesse ou en situation de placement. La recension des écrits souligne que les institutions ont tendance à pathologiser et stigmatiser rapidement les comportements de ces jeunes comme des troubles de comportement plutôt que de les reconnaître comme des victimes potentielles (Alderton et al., 2020; Brisebois & Turcotte, 2020). Cette tendance à étiqueter les jeunes comme présentant des troubles de comportements constitue une grande problématique et présente un risque de négligence des facteurs sous-jacents, tels que les traumatismes vécus. Une approche plus nuancée et plus individualisée est donc essentielle pour éviter qu'ils soient simplement perçus comme des « cas problématiques », au détriment d'une aide adaptée à leur vécu et à leur rétablissement. Dans cette recherche, les jeunes victimes rapportent des expériences où leurs besoins affectifs et psychologiques sont ignorés, ce qui alimentent des comportements perçus comme de la délinquance. De plus, les jeunes femmes rapportent ne pas sentir que les interventions sont personnalisées à leurs besoins, contribuant ainsi à maintenir les comportements qui peuvent les rendre vulnérables. Lorsqu'elles se sentent perçues et traitées comme de jeunes délinquantes, elles en viennent à se définir ainsi, convaincues que c'est l'image que les autres – et, ultimement, elles-mêmes – ont d'elles.

Finalement, le manque de soutien et de ressources post-placement, souvent dès l'âge de 18 ans, constitue un obstacle majeur au rétablissement. La littérature met en lumière l'importance de la continuité des services après la fin d'un placement, et ce, dans le but de réduire les risques de récidive dans les comportements à risque et les trajectoires d'exploitation (Alderton et al., 2020). Les résultats de l'étude montrent également que l'absence de suivi adéquat et de ressources à la sortie des centres de réadaptation conduit souvent à une rechute dans les réseaux d'exploitation ou la délinquance, notamment par manque de ressources, que ce soit monétaires ou résidentielles. Cela souligne la nécessité de repenser les parcours institutionnels en intégrant des approches fondées sur les traumatismes et en offrant un soutien durable et personnalisé aux jeunes victimes afin d'assurer un rétablissement à long terme.

En somme, la présente recherche confirme que les expériences de placement négatives peuvent possiblement accroître les risques de comportements délinquants et rendre plus difficile la sortie des réseaux d'exploitation sexuelle pour les jeunes victimes. Pour améliorer les interventions, il est crucial de former les intervenants à mieux comprendre les comportements des jeunes en tant que réponses adaptatives à des traumatismes profonds, et non comme des problèmes de comportement. De plus, la double peine que peuvent vivre ces jeunes victimes – placement et exploitation sexuelle – rend leur parcours de rétablissement encore plus complexe, comme l'ont démontré plusieurs études. Les analyses des entrevues révèlent aussi que les jeunes trouvent fréquemment des figures de soutien informelles dans ces milieux. Toutefois, la continuité de ce soutien est souvent compromise par des placements répétés, des épisodes de fugue, ou encore par la coupure de services dès l'âge de 18 ans.

### 4.3 Expériences négatives de placement et quête de liberté : manque d'autonomie et rupture des liens sociaux

Les résultats de l'étude montrent que les expériences négatives de placement nourrissent chez plusieurs jeunes une forte quête de liberté et d'autonomie, souvent exprimée par des comportements de fugue ou de rébellion visant à vivre leurs propres expériences. Ces comportements sont étroitement liés au manque d'autonomie ressenti en institution, ainsi qu'à une privation des liens sociaux significatifs, comme le souligne la recension des écrits (Albright et al., 2020 ; Matthews et al., 2014).

La littérature montre que ces jeunes, privés de liens familiaux ou sociaux stables, recherchent souvent une forme de liberté qui leur permettrait de se réapproprier un certain contrôle sur leur vie (Tyler et Johnson, 2006). Cette quête de liberté peut également s'accompagner de comportements à risque ou délinquants, comme mentionné précédemment, perçus par les jeunes comme une manière de s'affirmer et de trouver un sentiment d'appartenance, notamment lorsqu'ils se tournent vers des réseaux de pairs déviants ou des gangs. Les résultats de l'étude confirment cette dynamique : plusieurs participantes ont affirmé que la fugue était pour elles un moyen d'échapper aux contraintes institutionnelles et de retrouver une illusion de contrôle et d'indépendance, celles-ci étant alimentées par une soif de vivre des expériences et de se sentir autonome, même si cela les expose à un risque accru d'exploitation.

En réponse à ce vide relationnel ou social, plusieurs jeunes cherchent à reconstruire des liens en dehors du cadre institutionnel, souvent avec des personnes ou des groupes offrant une forme d'appartenance, bien que parfois dans des environnements déviants ou exploitants (Fleury et Fredette, 2002). Les résultats de cette étude confirment cette tendance : plusieurs jeunes femmes ont rapporté avoir été attirées par des relations à l'extérieur du cadre institutionnel, même risquées, afin de compenser la privation affective et sociale vécue en placement.

En somme, les expériences de placement négatives amplifient la quête de liberté chez ces jeunes, tout en les exposant à des trajectoires à risque en raison du manque d'autonomie et de liens sociaux significatifs. Ces constats soulignent l'importance de repenser les interventions en milieu de placement, en encourageant la participation active des jeunes aux décisions qui les concernent et en favorisant des liens relationnels stables et continus pour réduire l'isolement social et prévenir ainsi les comportements déviants.

Les résultats suggèrent que les expériences négatives de placement pourraient possiblement inciter les jeunes victimes d'exploitation sexuelle à adopter des comportements délinquants, et ce pour plusieurs raisons, telles que le manque d'autonomie, la rébellion, le manque de liberté et la coupure des liens sociaux. Si tel est le cas, il devient pertinent de se pencher sur les besoins sous-jacents à ces comportements. La section suivante abordera cette réflexion en discutant des besoins verbalisés par les jeunes victimes en lien avec les interventions reçues.

#### **4.4 Besoins des jeunes victimes : compréhension, écoute, soutien et non-jugement**

Dans un autre ordre d'idées, les résultats confirment que plusieurs besoins expliquant l'intervention et la prise en charge du système de protection de la jeunesse demeurent insatisfaits chez ces jeunes, les laissant plus susceptibles de se retrouver dans une trajectoire d'exploitation sexuelle.

Les résultats de cette recherche confirment l'importance de répondre aux besoins multiples des jeunes victimes d'exploitation sexuelle, besoins qui ne se limitent pas aux aspects matériels, mais qui touchent également aux dimensions affectives, relationnelles et psychologiques. La littérature montre que les

jeunes recherchent souvent des réponses à des besoins de sécurité, d'affection, de reconnaissance ou d'appartenance (Fleury et Fredette, 2002). Cependant, les résultats de la présente étude indiquent que ces besoins sont souvent ignorés ou mal compris par les institutions, ce qui contribue à maintenir les jeunes dans des trajectoires à risque.

Dans le contexte des entretiens menés, il est très intéressant de souligner que 100% de l'échantillon abordent à un moment ou à un autre certains besoins importants et pertinents en lien avec les interventions, les attitudes des intervenant(e)s, les expériences de placements, la disponibilité des ressources, la continuité des soins et même la prise en charge dans le système de protection de la jeunesse. De ce fait, ces jeunes femmes expriment un besoin pressant d'être écoutées sans jugement, de se sentir comprises et d'être accompagnées par un intervenant(e) disponible et présent(e) pour les bonnes raisons. Ainsi, le fait de répondre aux besoins de sécurité, d'appartenance, d'affection et de reconnaissance à travers les interventions peut encourager les jeunes à s'ouvrir et à se confier. Afin d'intervenir efficacement, les approches peuvent s'appuyer sur des programmes d'intervention relationnelle visant à aider les jeunes à reconstruire des liens affectifs avec des figures positives et prosociales. Il est également essentiel d'accompagner les jeunes dans la gestion de relations complexes, en leur offrant des outils concrets et adaptés à leur réalité.

Un besoin crucial identifié est également celui de la stabilité résidentielle, ce qui fait écho aux études montrant que les jeunes en situation d'instabilité résidentielle sont plus à risque de se retrouver exploités sexuellement (Tyler et Johnson, 2006). Les résultats confirment que plusieurs jeunes femmes ont été exposées à des situations d'exploitation après avoir fui un milieu de placement qu'elles percevaient comme hostile, insécurisant ou tout simplement contrôlant. Le manque de continuité dans les placements renforce leur sentiment d'abandon et les expose à des réseaux exploitants qui offrent une forme illusoire de protection ou de soutien.

Ainsi, il devient primordial, dans le cadre des interventions et des situations de placement, de stabiliser les jeunes et diminuer les changements de placement afin de leur offrir un milieu sécurisant et stable. Par ailleurs, les jeunes abordent également le manque de ressources, ce qui pourrait être atténué par une coordination continue entre les intervenants afin d'éviter les ruptures de soutien.

La confidentialité au sein des interventions constitue un autre besoin verbalisé par les jeunes femmes. Cela étant dit, les études et les chercheurs recensés dans la littérature ne traitent pas cet aspect. Or,

il semble être primordial pour les jeunes femmes victimes d'exploitation sexuelle. En effet, 14 jeunes femmes sur 24, soit 58% de l'échantillon, ont souligné l'importance fondamentale de la confidentialité dans la relation d'aide. Ayant parfois vécu de mauvaises expériences liées à une utilisation inadéquate de la confidentialité, elles se forment une carapace plus épaisse et ont tendance à se refermer face à un(e) intervenant(e). De ce fait, la confidentialité permet aux jeunes femmes de s'ouvrir et de s'exprimer librement, ce qui contribue grandement à les aider dans leur parcours et à diminuer leur vulnérabilité à l'égard de l'exploitation sexuelle.

Cette section est également appuyée par les études qui s'intéressent aux besoins des jeunes ayant vécu de l'exploitation sexuelle dans le but d'améliorer les interventions à leur endroit. À titre de rappel, une étude menée par Lester, Khatwa et Sutcliffe (2020), au Royaume-Uni, s'est intéressée aux opinions de personnes exposées aux ACEs (expériences négatives vécues), tout en abordant leurs besoins en matière de services (Lester et al., 2020). Il en ressort que les jeunes accordent une grande importance au soutien émotionnel et pratique. Les intervenants étaient particulièrement appréciés lorsqu'ils faisaient preuve d'empathie, adoptaient une attitude de non-jugement et mettaient l'accent sur une écoute active (Lester et al., 2020). Ces conclusions s'arriment avec les résultats obtenus dans le cadre de ce travail de mémoire en ce qui concerne les besoins verbalisés par les jeunes femmes, dont l'écoute active, le non-jugement, l'empathie, le soutien et la compréhension.

Pour finir, à la lumière des résultats présentés dans ce travail, les jeunes placées perçoivent souvent leur expérience de placement comme un élément clé, ou autrement dit, un possible élément déclencheur dans la compréhension de leur victimisation sexuelle. Lorsqu'elles tentent de donner un sens à ce qu'elles ont vécu, elles identifient le placement et les conditions qui l'accompagnent comme des aspects ayant pu aggraver leur vulnérabilité. Être retirées de leur milieu d'origine et confrontées à de nouveaux environnements, parfois instables ou insécurisants, a pu les exposer à des risques accrus. Pour certaines, le placement, plutôt que d'offrir une protection, a plutôt accentué leur fragilité, les exposant à une nouvelle victimisation, voire à une (re)victimisation, ainsi qu'aux multiples conséquences associées à la victimisation sexuelle.

## 4.6 Pertinence scientifique et contributions pour le terrain

Une étude menée par Pereda et ses collaborateurs (2022), met en lumière l'importance de donner une voix aux adolescents du système de protection de la jeunesse. Comprendre les obstacles et les risques de l'exploitation sexuelle verbalisés par les jeunes contribue à éclairer le développement de programmes de prévention efficaces et ciblés (Pereda et al., 2022). Malgré l'ampleur du phénomène, la voix des adolescents victimes d'exploitation sexuelle demeure peu entendue dans la littérature, laissant un vide significatif dans la compréhension des expériences vécues par ces jeunes. Cette lacune est préoccupante, car les adolescents ont souvent des perspectives uniques et précieuses sur leur situation et leurs besoins. Leur témoignage peut fournir des informations essentielles sur les motivations, les mécanismes de manipulation et les circonstances entourant leur exploitation. En les incluant dans la recherche, on valorise non seulement leur vécu, mais on leur permet également de devenir des acteurs de changement en participant à l'élaboration de solutions adaptées à leurs réalités et à leurs besoins. De plus, donner la parole à ces adolescents contribue à une meilleure sensibilisation de la société aux enjeux de l'exploitation sexuelle commerciale et souligne la nécessité d'interventions ciblées et efficaces. En intégrant leur voix dans les discussions sur les programmes de prévention, ainsi que sur les interventions efficaces, surtout en situation de placement, nous pouvons garantir que les mesures prises répondent véritablement à leurs besoins. De plus, en écoutant et en intégrant leur point de vue dans les réflexions et les pratiques, les professionnels peuvent concevoir des stratégies plus efficaces et adaptées, améliorant ainsi possiblement les résultats pour ces jeunes vulnérables à court, moyen et long terme. Donner la parole aux jeunes constitue donc une étape cruciale pour garantir des interventions pertinentes et respectueuses de leur vécu. Cette étude tente ainsi de combler cette lacune en donnant une voix aux jeunes filles qui ont été victimes d'exploitation sexuelle, en portant une attention particulière à leurs besoins et leurs expériences de placement. Ainsi, les 24 jeunes femmes interviewées ont été écoutées, et leurs idées, leurs besoins ainsi que leurs déceptions ont contribué de manière significative à la rédaction de ce projet de recherche.

Deuxièmement, cette recherche contribue également à enrichir les connaissances sur les vulnérabilités multiples et les besoins des jeunes victimes d'exploitation sexuelle, notamment en tenant compte de leurs parcours de placement et de leur processus dans le système de protection de la jeunesse. En intégrant à la fois les dimensions psychologiques, sociales et institutionnelles, cette

recherche participe aux débats académiques sur les meilleures pratiques à adopter auprès de cette population vulnérable.

Troisièmement, ce projet apporte aussi un éclairage sur la nécessité de revoir les approches d'intervention en centre jeunesse concernant les jeunes en situation de placement. En effet, comme la littérature l'a souligné, la tendance à pathologiser les comportements des jeunes au lieu de s'attarder sur leurs besoins réels constitue un frein majeur à leur rétablissement (Alderton et al., 2020 ; Brisebois & Turcotte, 2020). Cet éclairage permet de diriger, non seulement la littérature, mais aussi la pratique concernant les améliorations des expériences de placement des jeunes et les interventions menées avec les victimes d'exploitation sexuelle.

Quatrièmement, sur le plan pratique, cette étude offre des pistes importantes de réflexion afin d'améliorer les interventions auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Les résultats montrent qu'il est essentiel d'adopter une approche plus centrée sur le trauma, c'est-à-dire tenant compte des expériences traumatiques antérieures et de la nécessité de bâtir une relation de confiance avec les jeunes victimes. De plus, des efforts doivent également être menés afin de bâtir des relations de confiance, et ce tout en respectant les notions de confidentialité. De plus, l'accent doit être mis sur la continuité des services, ce qui inclut un soutien post-placement afin de minimiser les risques de récidive ou de réengagement dans des trajectoires à risque.

Cinquièmement, les résultats de cette étude mettent également en lumière un besoin de former les intervenants à mieux reconnaître et répondre aux signes de victimisation sexuelle, au lieu de se concentrer uniquement sur des comportements dits problématiques. Enfin, cette étude suggère que des efforts doivent être faits pour stabiliser les parcours résidentiels afin de minimiser les ruptures, lesquelles aggravent souvent la détresse des jeunes victimes. De plus, des efforts doivent être mis de l'avant afin de rendre les intervenants plus disponibles et offrir une écoute et un soutien aux jeunes dans les moments dont ils ont le plus besoin.

## 4.7 Limites de l'étude

Bien que cette étude apporte des contributions significatives, tant scientifique, que pour la pratique professionnelle, d'autres limites ont émergé à la suite de l'analyse des résultats et de la discussion.

Premièrement, comme mentionné dans la méthodologie, cette recherche constitue un échantillon limité. Il est primordial de rappeler cette limite, car elle est très importante dans le cadre de cette recherche. La taille de l'échantillon et la prédominance des filles parmi les participantes peuvent limiter la généralisation des résultats à d'autres populations, notamment aux garçons ou aux jeunes issus de communautés marginalisées. Ainsi, il devient impossible de généraliser ces résultats à l'ensemble des victimes d'exploitation sexuelle.

Deuxièmement, il est important d'aborder le biais de désirabilité sociale. En effet, les entrevues réalisées peuvent être influencées par un biais de désirabilité sociale, c'est-à-dire que les participantes peuvent adapter leur discours selon ce qu'elles pensent que l'interviewer attend ou désire entendre.

Troisièmement, une limite importante réside dans le fait que l'échantillon est composé uniquement de jeunes issues de centre de placement et du projet Sphères. Cela étant dit, cette étude se concentre principalement sur les jeunes ayant été en situation de placement et dans le système de protection de la jeunesse, ce qui exclut d'autres parcours potentiels (par exemple, les jeunes vivant en situation de rue ou dans des communautés isolées). De plus, l'échantillon à l'étude englobe uniquement des jeunes victimes d'exploitation sexuelles qui ont choisi, volontairement, de participer au projet Sphères de la Ville de Montréal. Notons que ce projet est ouvert uniquement aux personnes qui reconnaissent leurs problématiques et qui sont ouvertes à s'impliquer. Cette limite exclut donc un ensemble important de victimes, notamment celles qui ne reconnaissent pas leurs problématiques, les victimes non identifiées, les victimes de traite de personnes, les victimes de sexe masculin ou toute autre victime non genrée. Ainsi, un grand nombre de personnes sont exclues de cette recherche, la généralisation devenant donc impossible.

Quatrièmement, la profondeur de cette étude a été limitée par la quantité et le niveau de détail des informations partagées par les participantes lors des entrevues. En effet, l'exploitation sexuelle étant une problématique encore taboue, les jeunes évitent d'entrer dans les détails des événements de victimisation ou traumatisants vécus, ce qui restreint la portée des résultats et des conclusions de cette recherche. À titre informatif, 1 seule femme sur les 24 a verbalisé explicitement avoir vécu un événement traumatique, ce qui ne permet pas de tirer de conclusions représentatives ni de mener une analyse approfondie à ce sujet. De plus, 2 autres participantes mentionnent avoir vécu un traumatisme,

sans toutefois approfondir le sujet, ce qui rend l'analyse de cette dimension impossible. Ainsi, la présente étude ne permet pas d'analyser la notion d'événements traumatiques présents chez les victimes, ce qui constitue une limite majeure, étant donné l'influence déterminante de ces expériences sur le parcours, les motivations et les comportements des victimes d'exploitation sexuelle.

Enfin, cette étude manque de perspectives longitudinales. Ainsi, il serait pertinent d'examiner l'évolution des parcours de ces jeunes à plus long terme afin de mieux comprendre les dynamiques de rétablissement ou de rechute. De plus, cette perspective longitudinale permettrait de mieux saisir l'impact à long terme des vulnérabilités présentes dans la vie des victimes d'exploitation sexuelle.

## Conclusion

Cette étude a atteint plusieurs de ses objectifs en apportant un éclairage détaillé sur les enjeux et besoins des jeunes mineurs victimes d'exploitation sexuelle, ainsi qu'en explorant leurs expériences de placement. De ce fait, l'objectif principal qui consiste à **explorer l'influence des expériences de placements des jeunes à la lumière des expériences de vie adverses vécues, tout en cherchant à cerner les besoins liés aux interventions destinées à cette population** a été atteint à travers les trois sous-objectifs discutés ci-bas.

Premièrement, le sous-objectif qui a tenté d'explorer l'influence des expériences de placements des jeunes à la lumière des expériences adverses vécues par ces derniers, menant à l'engagement dans une trajectoire d'exploitation sexuelle a été largement atteint à travers les analyses des entrevues. Les résultats ont permis de mettre en évidence la présence de plusieurs expériences adverses vécues par les jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Que ce soit la consommation de drogues ou d'alcool, une instabilité résidentielle, de l'instabilité résidentielle ou tout autre facteur discuté, les jeunes victimes peuvent vivre de grandes difficultés au cours de leur vie.

Deuxièmement, le sous-objectif qui consiste à évaluer l'impact des expériences de placement a également été rempli. L'analyse démontre que bien que le placement puisse offrir un répit temporaire, il représente aussi un défi supplémentaire en raison de ruptures répétées et de la gestion inappropriée des comportements traumatisants par les institutions. Ces résultats confirment que les placements actuels ne suffisent pas toujours à prévenir le réengagement des jeunes dans des trajectoires à risque et peuvent finir par représenter une grande vulnérabilité en soi pour le jeune. Enfin, cette recherche propose une amélioration des approches en centre jeunesse, avec une emphase sur l'accompagnement basé sur les traumatismes et la stabilisation des parcours résidentiels dans le but de bien adapter les interventions aux besoins des jeunes victimes d'exploitation sexuelle.

Troisièmement, le dernier sous-objectif s'intéressait aux besoins spécifiques de cette population verbalisés par les jeunes. L'étude a permis de mettre en lumière la nécessité de combler non seulement les besoins matériels et résidentiels, mais aussi les besoins affectifs et relationnels souvent ignorés dans les interventions actuelles. Qui plus est, la plus grande réalisation de ce projet de

recherche a été de donner la parole aux jeunes femmes afin qu'elles ciblent elles-mêmes leurs besoins liés aux interventions. Un nombre limité d'études ont pu contribuer à la recherche scientifique de cette manière. Un nombre limité d'études ont pu contribuer à la recherche scientifique de cette manière. Tenter de comprendre les obstacles et les risques de l'exploitation sexuelle verbalisés par les jeunes contribue à orienter grandement le développement de programmes de prévention efficaces et ciblés (Pereda et al., 2022).

Cette recherche a permis de mettre en lumière les dynamiques complexes qui caractérisent les trajectoires des jeunes victimes d'exploitation sexuelle, notamment en ce qui concerne leurs vulnérabilités, leurs besoins et leurs expériences de placement. En mobilisant la littérature existante et en confrontant ces savoirs aux données empiriques, cette étude démontre l'importance de développer des pratiques centrées sur les traumatismes et d'assurer une meilleure continuité dans l'accompagnement de ces jeunes. Toutefois, pour répondre pleinement aux besoins de cette population, il sera essentiel de poursuivre les recherches et d'adopter des politiques visant à stabiliser les parcours résidentiels et à offrir un soutien plus durable à ce type de clientèle.

Bien que l'intervention policière et les fonds gouvernementaux investis peuvent avoir un impact considérable sur la lutte contre l'exploitation sexuelle, d'importantes problématiques et lacunes demeurent encore aujourd'hui des obstacles aux interventions avec les victimes ayant vécu de l'exploitation. Les recherches montrent que les méthodes d'intervention et de prise en charge des jeunes dans le système de protection de la jeunesse sont souvent inadéquates et peuvent aggraver la situation, générant de nouveaux problèmes. Par exemple, le fait d'étiqueter rapidement un jeune comme ayant des troubles de comportement et de le traiter comme un délinquant peut accentuer son sentiment d'exclusion, renforcer son identification à cette image négative, et provoquer des comportements à risque, tels que des fugues, la consommation de drogues et d'alcool, ou encore des fréquentations avec des pairs antisociaux (Alderton et al., 2020; Brisebois & Turcotte, 2020).

Le changement des pratiques déjà en place n'est pas un élément facile à accomplir. Cependant, dans une recherche d'envergure sur les interventions auprès des victimes d'exploitation sexuelle, Nadine Lanctôt et ses collaborateurs (2023) proposent plusieurs approches, thérapies et programmes prometteurs. Ces travaux ont permis d'identifier différentes facettes des méthodes qui s'avèrent

efficaces pour intervenir auprès de ce type de clientèle (Lanctôt et al., 2023). En tant que société soucieuse de placer les jeunes au centre des interventions pour leur offrir un avenir prometteur, il serait pertinent d'explorer ces pratiques et de repenser les approches actuelles.

Le changement le plus important qui devra être apporté dans les interventions avec ce type de clientèle et dans les processus de placement entoure la prise en charge, ainsi que les expériences de placement de ces jeunes. Les recherches soulignent une tendance des institutions à pathologiser et stigmatiser rapidement les comportements de ces jeunes comme des troubles de comportement plutôt que de les comprendre comme étant des victimes potentielles (Alderton et al., 2020; Brisebois & Turcotte, 2020). Cela peut avoir des impacts significatifs sur la trajectoire d'un jeune en protection de la jeunesse et sur son désir de s'impliquer dans le changement, ces derniers rapportant que leurs besoins affectifs et psychologiques sont ignorés, ce qui alimente des comportements perçus comme de la délinquance. De plus, cela peut avoir également un impact sur le sentiment des jeunes envers les interventions qui ne sont pas personnalisées à leurs besoins, ce qui contribue à maintenir les comportements qui peuvent les rendre vulnérables.

En conclusion, les thérapies cognitivo-comportementales centrées sur le trauma apparaissent comme des approches prometteuses et largement documentées pour intervenir auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle (Lanctôt et al., 2023). En adoptant une perspective holistique, ces programmes répondent non seulement aux besoins sociaux, émotionnels, physiques et mentaux des jeunes, mais aussi à leur bien-être global, tout en s'attaquant aux manifestations complexes du trauma. Grâce à des ateliers de groupe sécurisants, à l'enseignement de stratégies d'adaptation et à la création de récits narratifs guidés, ces interventions permettent aux jeunes de normaliser leurs émotions, de comprendre les causes et les impacts de leurs expériences traumatiques, et de restructurer leurs cognitions. En redonnant un sens plus sain à leurs vécus, ces approches contribuent à réduire les symptômes cliniques et à améliorer le fonctionnement global des jeunes, tout en posant les bases pour des interventions et des recherches futures dans le domaine.

# Bibliographie

- Agence de la santé publique du Canada. (2024). *À propos du trouble de stress post-traumatique*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/sujets/sante-mentale-et-bien-etre/etat-stress-post-traumatique/a-propos-tspt.html>
- Albright, K., Greenbaum, J., Edwards, S. A., & Tsai, C. (2020). Systematic review of facilitators of, barriers to, and recommendations for healthcare services for child survivors of human trafficking globally. *Child Abuse & Neglect*, 100, 104289.
- Alderton, K., Ireland, C. A., University of Central Lancashire and CCATS: Coastal Child and Adult Therapeutic Services, UK., & University of Central Lancashire and CCATS: Coastal Child and Adult Therapeutic Services, UK. (2020). Child sexual exploitation: Definition and the importance of language. *Abuse: An International Impact Journal*, 1(1), 49-58. <https://doi.org/10.37576/abuse.2020.004>
- Anda, R. F., Felitti, V. J., Bremner, J. D., Walker, J. D., Whitfield, C., Perry, B. D., Dube, S. R., & Giles, W. H. (2006). The enduring effects of abuse and related adverse experiences in childhood. *European Archives of Psychiatry and Clinical Neuroscience*, 256(3), 174–186. <https://doi.org/10.1007/s00406-005-0624-4>
- Arocha, L. (2013). Intersections in 'Trafficking' and 'Child Sexual Exploitation' policy. In M. Melrose & J. Pearce (Eds.), *Critical perspectives on child sexual exploitation and related trafficking* (pp. 201-215). Palgrave Macmillan, London. [https://doi.org/10.1057/9781137294104\\_11](https://doi.org/10.1057/9781137294104_11)
- Arvidson, J., Kinniburgh, K., Howard, K., Spinazzola, J., Strothers, H., Evans, M., et al. (2011). Treatment of complex trauma in young children: Developmental and cultural considerations in application of the ARC intervention model. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, 4, 34–51. <https://doi.org/10.1080/19361521.2011.545046>
- American Psychiatric Association. (1980). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (3rd ed.). Washington, DC: Author.
- Baker, A. J. L., Piotrkowski, C. S., & Mincer, C. (2003). Behavioral predictors of psychiatric emergency in a child welfare residential treatment center. *Residential Treatment for Children & Youth*, 21(1), 51-70. [https://doi.org/10.1300/J007v21n01\\_04](https://doi.org/10.1300/J007v21n01_04)
- Baker, A. J. L., Curtis, P. A., & Papa-Lentini, C. (2006). Sexual abuse histories of youth in child welfare residential treatment centers: Analysis of the Odyssey Project population. *Journal of Child Sexual Abuse: Research, Treatment, & Program Innovations for Victims, Survivors, & Offenders*, 15(1), 29-49. [https://doi.org/10.1300/J070v15n01\\_02](https://doi.org/10.1300/J070v15n01_02)
- Bedford, A. (2015). Serious case review into child sexual exploitation in Oxfordshire. Oxfordshire Safeguarding Children's Board. Retrieved from <http://www.oscb.org.uk/wpcontent/uploads/Serious-Case-Review-into-Child-Sexual-Exploitation-in-OxfordshireFINAL-Updated-14.3.15.pdf>

- Belcher, J. R., & Herr, S. (2005). Development of grounded theory: Moving towards a theory of the pathways into street prostitution among low-income women. *Journal of Addictions Nursing*, 16, 117–124. doi:10.1080/10884600500196651
- Bellis, M. A., Ashton, K., Hughes, K., Ford, K. J., Bishop, J., & Paranjothy, S. (2016). *Adverse childhood experiences and their impact on health-harming behaviours in the Welsh adult population*. Public Health Wales NHS Trust.
- Bellis, M. A., Hughes, K., Leckenby, N., Hardcastle, K. A., Perkins, C., & Lowey, H. (2015). Measuring mortality and the burden of adult disease associated with adverse childhood experiences in England: a national survey. *Journal of Public Health (Oxford, England)*, 37(3), 445–454. <https://doi.org/10.1093/pubmed/dfu065>
- Bellis, M., Hughes, K., Quigg, Z., & Lowey, H. (2016). Relationships between adverse childhood experiences and adult mental well-being: results from an English national household survey. *BMC Public Health*, 16(1), 1–11. <https://doi.org/10.1186/s12889-016-2906-3>
- Benoit, C., Smith, M., Jansson, M., Healey, P., & Magnuson, D. (2019). “The prostitution problem”: Claims, evidence, and policy outcomes. *Archives of Sexual Behavior*, 48(7), 1905–1923. <https://doi.org/10.1007/s10508-018-1276-6>
- Berelowitz, S., Clifton, J., Firimin, C., Gulyurtlu, S., & Edwards, G. (2013). “If only someone had listened”. Inquiry into Child Sexual Exploitation in Gangs and Groups – Final Report. London: Office of the Children’s Commissioner. Retrieved from: <http://www.thebromleytrust.org.uk/files/chidrens-commission.pdf>
- Bienvenu, A., & Bouteyre, E. (2022). Exploitation sexuelle des mineurs et traumatisme : Revue narrative de littérature. *Neuropsychiatrie de l’Enfance et de l’Adolescence*, 70(6), 327–335. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2022.06.003>
- Blaunstein, M. E., & Kinninburgh, K. M. (2010). *Treating traumatic stress in children and adolescents: How to foster resilience through attachment, self-regulation, and competency*. New York: Guilford Press.
- Brady, L. K., & Caraway, J. S. (2002). Home away from home: Factors associated with current functioning in children living in a residential treatment setting. *Child Abuse & Neglect*, 26(11), 1149–1163. [https://doi.org/10.1016/S0145-2134\(02\)00389-7](https://doi.org/10.1016/S0145-2134(02)00389-7)
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77–101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Briere, J., & Lanktree, C. (2008). *Integrative treatment of complex trauma for adolescents (ITCT-A): A guide for the treatment of multiply-traumatized youth*. Long Beach: MCAVIC-USC, National Child Traumatic Stress Network. Retrieved from <http://www.johnbriere.com>
- Brisebois, R.-A. (2021). *Cadre de référence en matière d’exploitation sexuelle*. Institut universitaire jeunes en difficulté. Gouvernement du Québec. [https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Exploitation\\_sexuelle\\_LR.pdf](https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Exploitation_sexuelle_LR.pdf)

- Brisebois, R.-A., & Turcotte, M. (2020). L'exploitation sexuelle : Nos pratiques cliniques dans le secteur jeunesse ont-elles évoluées selon les récents changements législatifs ? *Le Beccaria*, 2(1), 30–33.
- Bronsard, G., Dissaux, N., Bruneau, N., Diallo, I., Sanchez, M., Boyer, L., & Lavenne-Collot, N. (2025). Attachment insecurity, adverse childhood experiences (ACEs), and suicidality in French residential-care adolescents: a gender-differentiated study. *Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health*, 20. <https://doi.org/10.1186/s13034-025-01010-3>
- Brown, J., Higgitt, N., Miller, C., Wingert, S., Williams, M., & Morrisette, L. (2006). Challenges faced by women working in the inner city sex trade. *Canadian Journal of Urban Research*, 15, 36 –53
- Bruckert, C., & Parent, C. (2018). *Getting « past the pimp »: Management in the sex industry*. Les Presses de l'Université de Toronto.
- Burnette, M. L., Lucas, E., Ilgen, M., Frayne, S. M., Mayo, J., & Weitlauf, J. C. (2008). Prevalence and health correlates of prostitution among patients entering treatment for substance use disorders. *Archives of General Psychiatry*, 65, 337–344. doi:10.1001/archpsyc.65.3.337
- Butler, L. D., Critelli, F. M., & Rinfrette, E. S. (2011). Trauma-informed care and mental health. *Directions in Psychiatry*, 31(3), 197–212. [https://www.academia.edu/24689140/Trauma\\_Informed\\_Care\\_and\\_Mental\\_Health](https://www.academia.edu/24689140/Trauma_Informed_Care_and_Mental_Health)
- Campbell, R., Goodman-Williams, R. & Javorka, M. (2019). A trauma-informed approach to sexual violence research ethics and open science. *Journal of interpersonal violence*, 34 (23– 24), 4765–4793. <https://doi.org/10.1177/0886260519871530>
- Carlson, E. B., Newman, E., Daniels, J. W., Armstrong, J., Roth, D., & Loewenstein, R. (2003). Distress in response to and perceived usefulness of trauma research interviews. *Journal of Trauma and Dissociation*, 4(2), 131–142. [https://doi.org/10.1300/J229v04n02\\_08](https://doi.org/10.1300/J229v04n02_08)
- Cassidy, J. (2018). The nature of child's ties. Dans J. Cassidy & P. R. Shaver (Dir.), *Handbook of attachment. Theory, research and clinical applications* (3e éd.). The Guilford Press.
- Chan, K. J., Young, M. Y., & Sharif, N. (2016). Well-being after trauma: A review of posttraumatic growth among refugees. *Canadian Psychology*, 57(4), 291. <https://doi.org/10.1037/cap0000065>
- Chen, X., Tyler, K. A., Whitbeck, L. B., & Hoyt, D. R. (2004). Early sexual abuse, street adversity, and drug use among female homeless and runaway adolescents in the Midwest. *Journal of Drug Issues*, 34(1), 1–21. <https://doi.org/10.1177/002204260403400101>
- Chouinard, C. (2023). Le trauma complexe: du concept théorique à l'application clinique. *Association des médecins psychiatres du Québec*. Retrieved from <https://ampq.org/congres-2023/le-trauma-complexe-du-concept-theorique-a-l-application-clinique/#:~:text=Le%20trauma%20complexe%20est%20un,sa%20place%20dans%20la%20pratique>.

- Christie N (1986) The ideal victim. In: Fattah E (ed.) *From Crime Policy to Victim Policy*. Basingstoke: Macmillan, 17–30.
- Church, S., Henderson, M., Barnard, M., & Hart, G. (2001). Violence by clients towards female prostitutes in different work settings: questionnaire survey. *BMJ*, 322(7285), 524–525. <https://doi.org/10.1136/bmj.322.7285.524>
- Classen, C. C., Palesh, O. G., & Aggarwal, R. (2005). Sexual revictimization: A review of the empirical literature. *Trauma, Violence, & Abuse*, 6(2), 103–129. <https://doi.org/10.1177/1524838005275087>
- Cloitre, M., Stolbach, B. C., Herman, J. L., van der Kolk, B. A., Pynoos, R., Wang, J., & Petkova, E. (2009). A developmental approach to complex PTSD: Childhood and adult cumulative trauma as predictors of symptom complexity. *Journal of Traumatic Stress*, 22(5), 399–408. <https://doi.org/10.1002/jts.20444>
- Colbridge, A. K., Hassett, A., & Sisley, E. (2017). “Who am I?” How female care leavers construct and make sense of their identity. *SAGE Open*, 7(1). <https://doi.org/10.1177/2158244016684913>
- Cole, J., Sprang, G., Lee, R., & Cohen, J. (2020). The trauma of commercial sexual exploitation of youth: A comparison of CSE victims and sexual abuse victims. *Journal of Interpersonal Violence*, 35(21–22), 4503–4524. <https://doi.org/10.1177/0886260517718837>
- Collin-Vézina, D., Coleman, K., Milne, L., Sell, J., & Daigneault, I. (2011). Trauma experiences, maltreatment-related impairments, and resilience among child welfare youth in residential care. *International Journal of Mental Health and Addiction*, 9, 577–589.
- Connor, D. F., Doerfler, L. A., Toscano, P. F., Volungis, A. M., & Steingard, R. J. (2004). Characteristics of children and adolescents admitted to a residential treatment center. *Journal of Child and Family Studies*, 13, 497–510.
- Cook, A., Spinazzola, J., Ford, J., Lanktree, C., Blaustein, M., Cloitre, M., et al. (2005). Complex trauma in children and adolescents. *Psychiatric Annals*, 35, 390–398.
- Cook, A., Spinazzola, J., Ford, J., Lanktree, C., Blaustein, M., Cloitre, M., DeRosa, R., Hubbard, R., Kagan, R., Liautaud, J., Mallah, K., Olafson, E., & van der Kolk, B. (2017). Complex trauma in children and adolescents. *Psychiatric Annals*, 35(5), 390–398.
- Courtois, C. A. (2004). Complex trauma, complex reactions: Assessment and treatment. *Psychotherapy: Theory, Research, Practice, Training*, 41, 412–425. doi:10.1037/0033-3204.41.4.412
- Courtois, C. A., & Ford, J. D. (Eds.). (2009). *Treating complex traumatic stress disorders: An evidence-based guide* (p. 82). New York: Guilford Press.
- Coy, M. (2009). ‘Moved around like bags of rubbish nobody wants’: How multiple placement moves can make young women vulnerable to sexual exploitation. *Child Abuse Review*, 18(4), 254–266. <https://doi.org/10.1002/car.1064>

- Crawford, M., & Kaufman, M. R. (2008). Sex trafficking in Nepal. *Violence Against Women*, 14, 905–916. doi:10.1177/1077801208320906
- Cyr, K., Chamberland, C., Lessard, G., Clément, M.-È., Wemmers, J.-A., Collin-Vézina, D., et al. (2012). Polyvictimization in a child welfare sample of children and youths. *Psychology of Violence*, 2, 385-400.
- Dalla, R. L. (2006). "You can't hustle all your life:" An exploratory investigation of the exit process among street-level prostituted women. *Psychology of Women Quarterly*, 30, 276 –290. doi:10.1111/j.1471-6402.2006.00296.x
- Dale, N., Baker, A. J. L., Anastasio, E., & Purcell, J. (2007). Characteristics of children in residential treatment in New York State. *Child Welfare: Journal of Policy, Practice, and Program*, 86, 5-27.
- D'Andrea, W., Ford, J., Stolbach, B., Spinazzola, J., & van der Kolk, B. A. (2012). Understanding interpersonal trauma in children: Why we need a developmentally appropriate trauma diagnosis. *American Journal of Orthopsychiatry*, 82, 187-200.
- Dansey, D., Shbero, D., & John, M. (2019). Keeping secrets: How children in foster care manage stigma. *Adoption and Fostering*, 43(1), 35–45. <https://doi.org/10.1177/0308575918823436>
- Davis, N. J. (2000). From victims to survivors: Working with recovering street prostitutes. In R. Weitzer (Ed.), *Sex for sale: Prostitution, pornography, and the sex industry* (pp. 139 –155). New York, NY: Routledge
- de Chesnay, M. (2013). *Sex trafficking: A clinical guide for nurses*. New York, NY: Springer.
- Deb, S., Mukherjee, A., & Mathews, B. (2011). Aggression in sexually abused trafficked girls and efficacy of intervention. *Journal of Interpersonal Violence*, 26, 745–768. doi:10.1177/0886260510365875
- DePrince, A. P., & Freyd, J. J. (2004). Forgetting trauma stimuli. *Psychological Science*, 15(7), 488-492.
- DeRiviere, L. (2006). A human capital methodology for estimating the lifelong personal costs of young women leaving the sex trade. *Feminist Economics*, 12, 367– 402. doi:10.1080/13545700600670434
- Dierkhising, C. B., Walker Brown, K., Ackerman-Brimberg, M., & Newcombe, A. (2020). Recommendations to improve out of home care from youth who have experienced commercial sexual exploitation. *Children and Youth Services Review*, 116, 105263. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105263>
- Dorsey, S., Burns, B. J., Southerland, D. G., Cox, J. R., Wagner, H. R., & Farmer, E. M. Z. (2012). Prior trauma exposure for youth in treatment foster care. *Journal of Child and Family Studies*, 21, 816-824.

- Edinburgh, L., Pape-Blabolil, J., Harpin, S. B., & Saewyc, E. (2015). Assessing experience of girls and boys seen at a child advocacy center. *Child Abuse and Neglect*, 46, 47–59. <http://dx.doi.org/10.1016/j.chiabu.2015.04.016>
- Edward J. Alessi & Sarilee Kahn (2023) Toward a trauma-informed qualitative research approach: Guidelines for ensuring the safety and promoting the resilience of research participants, *Qualitative Research in Psychology*, 20:1, 121-154, DOI: 10.1080/14780887.2022.2107967
- Emond, R. (2014). Longing to belong: Children in residential care and their experiences of peer relationships at school and in the children's home. *Child and Family Social Work*, 19(2), 194–202. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2206.2012.00893.x>
- Farley, M., & Barkan, H. (1998). Prostitution, violence, and posttraumatic stress disorder. *Women & Health*, 27, 37–49. doi:10.1300/J013v27n03\_03
- Farley, M., Cotton, A., Lynne, J., Zumbek, S., Spiwak, F., Reyes, M. E., Sezgin, U. (2003). Prostitution and trafficking in nine countries: An update on violence and posttraumatic stress disorder. *Journal of Trauma Practice*, 2(3–4), 33–74. [https://doi.org/10.1300/J189v02n03\\_03](https://doi.org/10.1300/J189v02n03_03)
- Farley, M., & Kelly, V. (2000). Prostitution: A critical review of the medical and social sciences literature. *Women & Criminal Justice*, 11(4), 29–64.
- Felitti, V. J., Anda, R. F., Nordenberg, D., Williamson, D. F., Spitz, A. M., Edwards, V., & Marks, J. S. (1998). Relationship of childhood abuse and household dysfunction to many of the leading causes of death in adults: The Adverse Childhood Experiences (ACE) Study. *American journal of preventive medicine*, 14(4), 245–258.
- Felner, J. K., & DuBois, D. L. (2017). Addressing the Commercial Sexual Exploitation of Children and Youth: A Systematic Review of Program and Policy Evaluations. *Journal of Child and Adolescent Trauma*, 10(2), 187–201. <https://doi.org/10.1007/s40653-016-0103-2>
- Ferguson, L. (2018). Could an increased focus on identity development in the provision of children's services help shape positive outcomes for care leavers? A literature review. *Child Care in Practice*, 24(1), 76–91. <https://doi.org/10.1080/13575279.2016.1199536>
- Finkelhor, D. (2018). Screening for adverse childhood experiences (ACEs): Cautions and suggestions. *Child Abuse & Neglect*, 85, 174–179. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2017.07.016>
- Fleury, E., & Fredette, C. (2002). *Guide d'accompagnement et d'animation de la bande dessinée Le silence de Cendrillon*. Québec, Montréal: Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
- Flowers, R. B. (2001). *Runaway kids and teenage prostitution: America's lost, abandoned, and sexually exploited children*. Westport, CT: Greenwood Press.
- Fong, R., & Berger Cardoso, J. (2010). Child human trafficking victims: Challenges for the child welfare system. *Evaluation and Program Planning*, 33(3), 311–316. <https://doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2009.06.018>

- Ford, D. C., Merrick, M. T., Parks, S. E., Breiding, M. J., Gilbert, L. K., Edwards, V. J., Dhingra, S. S., Barile, J. P., & Thompson, W. W. (2014). Examination of the factorial structure of adverse childhood experiences and recommendations for three subscale scores. *Psychology of Violence*, 4(4), 432–444. <https://doi.org/10.1037/a0037723>
- Fraleigh, H. E., & Aronowitz, T. (2019). Obtaining exposure and depth of field: School nurses “seeing” youth vulnerability to trafficking. *Journal of Interpersonal Violence*, 1–27. <https://doi.org/10.1177/0886260519836779>
- Fredlund, C., Dahlström, Ö., Svedin, C. G., Wadsby, M., Jonsson, L. S., & Priebe, G. (2018). Adolescents’ motives for selling sex in a welfare state—a Swedish national study. *Child Abuse & Neglect*, 81, 286–295. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2018.04.030>
- Garcia, A., Crosland, K., Reyes, C., del Vecchio, M., & Pannone, C. (2024). Prevention and Intervention Strategies for the Sexual Abuse and Commercial Sexual Exploitation of Children Who Run Away from Foster Care: A Scoping Review. In *Journal of Child Sexual Abuse*. Routledge. <https://doi.org/10.1080/10538712.2024.2363821>
- Gaudet, S., & Robert, D. (2018). *L’aventure de la recherche qualitative : Du questionnement à la rédaction scientifique*. University of Ottawa Press.
- Gerassi, L. (2015). From exploitation to industry: Definitions, risks, and consequences of domestic sexual exploitation and sex work among women and girls. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 25(6), 591–605. <https://doi.org/10.1080/10911359.2014.991055>
- Gouvernement du Canada. (2021). *La prostitution chez les jeunes: analyse documentaire et bibliographie annotée*. Gouvernement du Canada. [https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/jj-yj/r01\\_13/p1.html](https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/jj-yj/r01_13/p1.html)
- Gouvernement du Québec. (2016). *Les violences sexuelles, c’est non: Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Québec, Secrétariat à la condition féminine. [https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers\\_clients/Documents\\_depotes\\_a\\_la\\_Commission/P-805-24.pdf](https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_depotes_a_la_Commission/P-805-24.pdf)
- Gouvernement du Québec. (2021). *Briser le cycle de l’exploitation sexuelle: Plan d’action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l’exploitation sexuelle des mineurs*. Gouvernement du Québec.
- Gouvernement du Québec. (2023). *Reconnaître les pièges de l’exploitation sexuelle*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/exploitation-sexuelle/reconnaître-pièges-exploitation-sexuelle>
- Gragg, F., Petta, I., Bernstein, H., Eisen, K., & Quinn, L. (2007). New York prevalence study of commercially sexually exploited children. Rensselaer, NY: New York State Office of Children and Family Services.

- Gray, E. S. (2005). Juvenile courts and sexual exploitation: A judge's observations. In S. W. Cooper, R. J. Estes, A. P. Giardino, N. D. Kellogg, & V. I. Vieth (Eds.), *Medical, legal, & social science aspects of child sexual exploitation: A comprehensive review of pornography, prostitution, and internet crimes* (pp. 711-714). St. Louis, MO: G.W. Medical Publishing.
- Greeson, J. K. P., Treglia, D., Wolfe, D. S., Wasch, S., & Gelles, R. J. (2019). Child welfare characteristics in a sample of youth involved in commercial sex: An exploratory study. *Child Abuse and Neglect*, 94, 104038. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.104038>
- Greene, J. M., Ennett, S. T., & Ringwalt, C. (1999). Prevalence and correlates of survival sex among runaway and homeless youth. *American Journal of Public Health*, 89, 1406 –1409. doi:10.2105/AJPH.89.9.1406
- Griffin, A. K., Ingram, S. D., Barth, R. P., Trout, A. L., Doppong Hurley, K., Thompson, R. W., & colleagues. (2009). The family characteristics of youth entering a residential care program. *Residential Treatment for Children & Youth*, 26, 135-150. <https://doi.org/10.1080/08865710902914283>
- Handley, T., Kelly, B., Lewin, T., Coleman, C., Stain, H., Weaver, N., & Inder, K. (2015). Longterm effects of lifetime trauma exposure in a rural community sample. *BMC Public Health*, 15 (1), 1176. <https://doi.org/10.1186/s12889-015-2490-y>
- Hardy, V. L., Compton, K. D., & McPhatter, V. S. (2013). Domestic minor sex trafficking: Practice implications for mental health professionals. *Affilia*, 28(1), 8-18. <https://doi.org/10.1177/0886109912475172>
- Harper, Z., & Scott, S. (2005). *Meeting the needs of sexually exploited young people in London*. Barkingside: Barnardo's. [https://www.barnardos.org.uk/sites/default/files/2020-12/full\\_london\\_report.pdf](https://www.barnardos.org.uk/sites/default/files/2020-12/full_london_report.pdf)
- Havlicek, J., & Samuels, G. M. (2018). The Illinois State Foster Youth Advisory Board as a counterspace for well-being through identity work: Perspectives of current and former members. *Social Service Review*, 92(2), 241–289. <https://doi.org/10.1086/697694>
- Hedin, U.-C., & Månsson, S. A. (2003). The importance of supportive relationships among women leaving prostitution. *Journal of Trauma Practice*, 2, 223–237.
- Heilemann, T., & Santhiveeran, J. (2011). How do female adolescents cope and survive the hardships of prostitution? A content analysis of existing literature. *Journal of Ethnic and Cultural Diversity in Social Work*, 20(1), 57–76. <https://doi.org/10.1080/15313204.2011.545945>
- Herman, J. L. (1992). *Trauma and recovery*. Basic Books.
- Hershberger, A. R., Sanders, J., Chick, C., Jessup, M., Hanlin, H., & Cyders, M. A. (2018). Predicting running away in girls who are victims of commercial sexual exploitation. *Child Abuse and Neglect*, 79, 269–278. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2018.02.023>

- Hickle, K., & Roe-Sepowitz, D. (2016). "Curiosity and a Pimp": Exploring sex trafficking victimization in experiences of entering sex trade industry work among participants in a prostitution diversion program. *Women & Criminal Justice*, 27(2), 122–138. <https://doi.org/10.1080/08974454.2015.1128376>
- Hickle, K., & Roe-Sepowitz, D. (2018). Adversity and intervention needs among girls in residential care with experiences of commercial sexual exploitation. *Children and Youth Services Review*, 93, 17-23. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.06.043>
- HM Government. (2009). *Safeguarding Children and Young People from Sexual Exploitation*. Department for Education. Retrieved January 17, 2016, from [https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/278849/Safeguarding\\_Children\\_and\\_Young\\_People\\_from\\_Sexual\\_Exploitation.pdf](https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/278849/Safeguarding_Children_and_Young_People_from_Sexual_Exploitation.pdf)
- Hodas, G. (2006). Responding to childhood trauma: The promise and practice of trauma-informed care. *Pennsylvania Office of Mental Health and Substance Abuse Services*. <http://www.childrescuebill.org/VictimsOfAbuse/RespondingHodas.pdf>
- Hopper, E. K. (2004). Under identification of human trafficking victims in the United States. *Journal of Social Work Research and Evaluation*, 5, 125–136.
- Hossain, M., Zimmerman, C., Abas, M., Light, M., & Watts, C. (2010). The relationship of trauma to mental disorders among trafficked and sexually exploited girls and women. *American Journal of Public Health*, 100(12), 2442-2449. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2009.173229>
- Hoyle, C., Bosworth, M., & Dempsey, M. (2011). Labelling the victims of sex trafficking: Exploring the borderland between rhetoric and reality. *Social & Legal Studies*, 20(3), 313-329. <https://doi.org/10.1177/0964663911405394>
- Hughes, K., Leckenby, N., Bellis, M., Perkins, C., & Lowey, H. (2014). National household survey of adverse childhood experiences and their relationship with resilience to health-harming behaviors in England. *BMC Medicine*, 12(1), 1–10. <https://doi.org/10.1186/1741-7015-12-72>
- Hussey, D. L., & Guo, S. (2002). Profile characteristics and behavioral change trajectories of young residential children. *Journal of Child and Family Studies*, 11(4), 401-410. <https://doi.org/10.1023/A:1016833216554>
- Hwang, S.-L., & Bedford, O. (2004). Juveniles' motivation for remaining in prostitution. *Psychology of Women Quarterly*, 28, 136–146. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1471-6402.2004.00130.x>
- Institut National de santé publique du Québec. (2024). *Ampleur des agressions sexuelles chez les enfants et les jeunes*. Institut national de santé publique du Québec. Consulté le 30 novembre 2024, sur <https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/statistiques/jeunes>.
- Isobel, S. (2021). Trauma-informed qualitative research: Some methodological and practical considerations. *International Journal of Mental Health Nursing*, 30 Suppl 1, 1456–1469. <https://doi.org/10.1111/inm.12914>

- Jaeckl, S., & Laughon, K. (2021). Risk Factors and Indicators for Commercial Sexual Exploitation/Domestic Minor Sex Trafficking of Adolescent Girls in the United States in the Context of School Nursing: An Integrative Review of the Literature. *The Journal of School Nursing*, 37(1), 6-16. <https://doi.org/10.1177/1059840520971806>
- Jaffe, A.E., DiLillo, D., Hoffman, L., Haikalis, M. & Dykstra, R. E. (2015). Does it hurt to ask? A meta-analysis of participant reactions to trauma research. *Clinical Psychology Review*, 4040–56.
- Jonsson, L. S., Svedin, C. G., & Hydén, M. (2015). Young women selling sex online – Narratives on regulating feelings. *Adolescents Health, Medicine and Therapeutics*, 6, 1–11. <http://dx.doi.org/10.2147/AHMT.S77324>
- Karandikar, S., & Próspero, M. (2010). From client to pimp: male violence against female sex workers. *Journal of Interpersonal Violence*, 25(2), 257–273. <https://doi.org/10.1177/0886260509334393>
- Kelly, A., & Garland, E. L. (2016). Trauma-informed mindfulness-based stress reduction for female survivors of interpersonal violence: Results from a stage I RCT. *Journal of Clinical Psychology*, 72(4), 311-328.
- Kelly-Irving, M., & Delpierre, C. (2019). A Critique of the Adverse Childhood Experiences Framework in Epidemiology and Public Health: Uses and Misuses. *Social Policy and Society*, 18(3), 445–456. doi:10.1017/S1474746419000101
- Kennedy, M. A., Klein, C., Bristowe, J. T. K., Cooper, B. S., & Yuile, J. C. (2007). Routes of recruitment. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 15,1–19. [http://dx.doi.org/10.1300/J146v15n02\\_01](http://dx.doi.org/10.1300/J146v15n02_01)
- Kindsvatter, A., & Geroski, A. (2014). The impact of early life stress on the neurodevelopment of the stress response system. *Journal of Counseling and Development*, 92(4), 472–480. <https://doi.org/10.1002/j.1556-6676.2014.00173.x>
- Kools, S. M. (1999). Self-protection in adolescents in foster care. *Journal of Child and Adolescent Psychiatric Nursing*, 12(4), 139–152. <https://doi.org/10.1111/j.1744-6171.1999.tb00063.x>
- Kramer, L. A., & Berg, E. C. (2003). A survival analysis of timing of entry into prostitution: The differential impact of race, educational level, and childhood/adolescent risk factors. *Sociological Inquiry*, 73, 511–528. doi:10.1111/1475-682X.00069
- Kreston, S. S. (2005). Investigation and prosecution of the prostitution of children. In S. W. Cooper, R. J. Estes, A. P. Giardino, N. D. Kellogg, & V. I. Vieth (Eds.), *Medical, legal, & social science aspects of child sexual exploitation: A comprehensive review of pornography, prostitution, and internet crimes* (pp. 745-788). St. Louis, MO: G.W. Medical Publishing.
- Kristof, N. D., & WuDunn, S., (2009). *Half the sky: Turning oppression into opportunity for women worldwide*. New York, NY: Vintage Books.

- Lanctôt, N., Couture S., Couvrette A., Laurier C., Parent G., Paquette G., Turcotte M. (2016). *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Rapport de recherche. Programme Actions Concertées.
- Lanctôt, N., Couture, S., & Frigon, S. (2020). Trajectoires de vie et exploitation sexuelle des adolescentes: Facteurs de risque, expériences de placement et besoins d'intervention. *Criminologie*, 53(1), 87–110. <https://doi.org/10.7202/1070356ar>
- Lanctôt, P. N., Collin-Vézina, D., Pascuzzo, K., & Villeneuve, M.-P. (2023). *Pratiques prometteuses auprès de jeunes exploités sexuellement : Une étude de portée*.
- Landers, M., McGrath, K., Johnson, M. H., Armstrong, M. I., & Dollard, N. (2017). Baseline characteristics of dependent youth who have been commercially sexually exploited: Findings from a specialized treatment program. *Journal of Child Sexual Abuse*, 26(6), 692–709. <https://doi.org/10.1080/10538712.2017.1323814>
- Lankenau, S. E., Clatts, M. C., Welle, D., Goldsamt, L. A., & Gwadz, M. V. (2004). Street careers: Homelessness, drug use, and sex work among young men who have sex with men (YMSM). *International Journal of Drug Policy*, 16, 10–18. <https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2004.07.006>
- Le, P. D., Ryan, N., Rosenstock, Y., & Goldmann, E. (2018). Health issues associated with commercial sexual exploitation and sex trafficking of children in the United States: A systematic review. *Behavioral medicine*, 44(3), 219-233.
- Lederer, L. J., & Wetzel, C. A. (2014). The health consequences of sex trafficking and their implications for identifying victims in healthcare facilities. *Annals Health Law*, 23, 61.à
- Lester, S., Khatwa, M., & Sutcliffe, K. (2020). Service needs of young people affected by adverse childhood experiences (ACEs): A systematic review of UK qualitative evidence. *Children and Youth Services Review*, 118, 105429. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2020.105429>
- Liu, S.-H., Srikrishnan, A. K., Zelaya, C. E., Solomon, S., Celentano, D. D., & Sherman, S. G. (2011). Measuring perceived stigma in female sex workers in Chennai, India. *AIDS Care*, 23, 619 – 627. doi:10.1080/09540121.2010.525606
- Lloyd, R. (2011). *Girls like us*. New York, NY: Harper Collins.
- Macy, R. J., & Graham, L. M. (2012). Identifying domestic and international sex-trafficking victims during human service provision. *Trauma, Violence & Abuse*, 13(2), 59–76. <https://doi.org/10.1177/1524838012440340>
- Månsson, S. A., & Hedin, U. C. (1999). Breaking the Matthew effect—On women leaving prostitution. *International Journal of Social Welfare*, 8, 67–77. doi:10.1111/1468-2397.00063
- Martin, L., Matthias, C., Abeyta, S., Kafafian, M., Barrick, K., & Farrell, A. (2023). Mechanisms of recruitment into sex trafficking operations: a systematic review. *Global Crime*, 24(4), 239–262. <https://doi.org/10.1080/17440572.2023.2237423>

- Matthews, R., Easton, H., Young, L., et Bindel, J. (2014). *Exiting prostitution: a study in female desistance*. (Palgrave Macmillan.). NY: New-York.
- McClanahan, S. F., McClelland, G. M., Abram, K. M., & Teplin, L. A. (1999). Pathways into prostitution among female jail detainees and their implications for mental health service. *Psychiatric Services*, 50, 1606 – 1613.
- McDonald, K. P., Fisher, R., & Connolly, J. (2023). Building a specialized model of care for youth involved in sex trafficking in child welfare: A systematic review and interviews with experts-by-experience. *Child Abuse and Neglect*, 135. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2022.105987>
- McEvoy, K., & McConnachie, K. (2012). Victimology in transitional justice: Victimhood, innocence and hierarchy. *European Journal of Criminology*, 9(5), 527-538. <https://doi.org/10.1177/1477370812454204>
- Medrano, M. A., Hatch, J. P., Zule, W. A., & Desmond, D. P. (2003). Childhood trauma and adult prostitution behavior in a multiethnic heterosexual drug-using population. *The American Journal of Drug and Alcohol Abuse*, 29, 463– 486. doi:10.1081/ADA-120020527
- Michell, D. (2015). Foster care, stigma and the sturdy, unkillable children of the very poor. *Continuum*, 29(4), 663–676. <https://doi.org/10.1080/10304312.2015.1025361>
- Miller-Perrin, C., & Wurtele, S. K. (2017). Sex Trafficking and the Commercial Sexual Exploitation of Children. *Women & Therapy*, 40(1-2), 123–151. <https://doi.org/10.1080/02703149.2016.1210963>
- Milot, T., Bruneau-Bhérier, R., Collin-Vézina, D., & Godbout, N. (2021). Le trauma complexe : un regard interdisciplinaire sur les difficultés des enfants et des adolescents. *Revue québécoise de psychologie*, 42(2), 69–90. <https://doi.org/10.7202/1081256ar>
- Milot, T., Collin-Vézina, D., & Milne, L. (2013). Traumatisme complexe. *Observatoire sur la maltraitance envers les enfants*. [https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Coup\\_d\\_oil\\_sur\\_le\\_traumatisme\\_complexe\\_0.pdf](https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Coup_d_oil_sur_le_traumatisme_complexe_0.pdf)
- Ministère de la Justice du Canada. (n.d.). *Code criminel (L.R.C. 1985, ch. C-46)*. Consulté le 30 novembre 2024, sur <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-46/>.
- Ministère de la Justice du Canada. (2014). Réforme du droit pénal en matière de prostitution: Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation. *Gouvernement du Canada*. [https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-ther/c36fs\\_fi/c36fi\\_fs\\_fra.pdf](https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-ther/c36fs_fi/c36fi_fs_fra.pdf)
- Ministère de la Sécurité publique. (2021). *Lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs—Près de 100 M\$ dans des mesures de répression*. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/lutte-contre-l'exploitation-sexuelle-des-mineurs-pres-de-100-m-dans-des-mesures-de-repression-32479#>

- Ministère de la Sécurité publique. (2021). *Proxénétisme et exploitation sexuelle à des fins commerciales*. État de la situation. Gouvernement du Québec. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/proxenetisme\\_fins\\_commerciales.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/proxenetisme_fins_commerciales.pdf)
- Mitchell, K. J., Finkelhor, D., & Wolak, J. (2010). Conceptualizing juvenile prostitution as child maltreatment: Findings from the National Juvenile Prostitution Study. *Child Maltreatment*, 15(1), 18–36. <https://doi.org/10.1177/1077559509349443>
- Manopaiboon, C., Bunnell, R. E., Kilmarx, P. H., Chaikummao, S., Limpakarnjanarat, K., Supawitkul, S.,... Mastro, T. D. (2003). Leaving sex work: Barriers, facilitating factors and consequences for female sex workers in northern Thailand. *AIDS Care*, 15, 39 –52. doi:10.1080/012021000039743
- Moynihan, M., Pitcher, C., & Saewyc, E. (2018). Interventions that Foster Healing Among Sexually Exploited Children and Adolescents: A Systematic Review. *Journal of Child Sexual Abuse*, 27(4), 403–423. <https://doi.org/10.1080/10538712.2018.1477220>
- Nader, K. (2008). *Understanding and assessing trauma in children and adolescents: Measures, methods, and youth in context*. New York, NY: Routledge Taylor Francis Group.
- National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine. (2014). Confronting commercial sexual exploitation and sex trafficking of minors in the United States. *The National Academies Press*. <https://doi.org/10.17226/18358>
- National Child Traumatic Stress Network. (2008). *Child Welfare Trauma Training Toolkit: Trauma Referral Tool*. Retrieved from [www.nctsnet.org](http://www.nctsnet.org)
- National Child Traumatic Stress Network (NCTSH). (2008). *Making the connection: Trauma and substance use*. Retrieved June 02, 2016, from [http://www.nctsn.org/sites/default/files/assets/pdfs/SAToolkit\\_1.pdf](http://www.nctsn.org/sites/default/files/assets/pdfs/SAToolkit_1.pdf)
- Nations Unies. (2019). *Définir le concept de traite des personnes*. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. [https://www.unodc.org/documents/e4j/tip-som/Module\\_6\\_-\\_E4J\\_TiP\\_final\\_FR\\_final.pdf](https://www.unodc.org/documents/e4j/tip-som/Module_6_-_E4J_TiP_final_FR_final.pdf)
- Nguyễn-Duy, V., & Luckerhoff, J. (2006). Constructivisme/positivisme : Où en sommes-nous avec cette opposition? *Les actes*, 5, 4–18.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé). (2003). *Directives éthiques et de sécurité pour la recherche, la documentation et l'intervention face à la violence sexuelle*. Genève : Organisation mondiale de la Santé.
- Oselin, S. S. (2009). Leaving the streets: Transformation of prostitute identity within the prostitution rehabilitation program. *Deviant Behavior*, 30, 379 – 406. doi:10.1080/01639620802258485
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (Quatrième édition). Armand Colin.

- Panlilio, C. C., Miyamoto, S., Font, S. A., & Schreier, H. M. C. (2019). Assessing risk of commercial sexual exploitation among children involved in the child welfare system. *Child Abuse & Neglect*, 87, 88-99. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2018.07.021>
- Peace, D. (2021). *The use of out-of-home and secure care in response to child sexual abuse/exploitation and trafficking: An international scoping review*. <https://www.contextualsafeguarding.org.uk/media/43zpa5y/the-use-of-out-of-home-and-secure-care-in-response-to-child-sexual-abuseexploitation.pdf>
- Pereda, N., Codina, M., Díaz-Faes, D. A., & Kanter, B. (2022). Giving a voice to adolescents in residential care: Knowledge and perceptions of commercial sexual exploitation and runaway behavior. *Children and Youth Services Review*, 141, 106612. <https://doi.org/10.1016/j.chidyouth.2022.106612>
- Ports, K. A., Ford, D. C., & Merrick, M. T. (2016). Adverse childhood experiences and sexual victimization in adulthood. *Child Abuse & Neglect*, 51, 313-322. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2015.08.017>
- Potterat, J. J., Rothenberg, R. B., Muth, S. Q., Darrow, W. W., & PhillipsPlummer, L. (1998). Pathways to prostitution: The chronology of sexual and drug abuse milestones. *The Journal of Sex Research*, 35, 333-340. doi:10.1080/00224499809551951
- Projet d'intervention auprès des mineur(es) prostitué(es). (2025). *Est-ce que je devrais dire prostitution ou travail du sexe?* [https://piamp.net/faq/est-ce-que-je-devrais-dire-prostitution-ou-travail-du-sexe/?utm\\_source=chatgpt.com](https://piamp.net/faq/est-ce-que-je-devrais-dire-prostitution-ou-travail-du-sexe/?utm_source=chatgpt.com)
- Prakash, J., Goel, R., Mu, Y., Rosner, B., & Stoklosa, H. (2024). Risk Prediction Model for Child Sex Trafficking Among Female Child Welfare-Involved Youth: Welfare-Involved Female Sexual Exploitation Risk Assessment Tool. *Journal of Women's Health*. <https://doi.org/10.1089/jwh.2024.0415>
- Programme Sphères. (2024). <https://www.programmespheres.ca>
- QSR International. (s. d.). *Présentation de NVivo. Logiciel d'aide à la recherche par méthodes qualitatives et mixtes*. <http://download.qsrinternational.com/Resource/NVivo10/NVivo-10-Overview-French.pdf>
- Rafferty, Y. (2013). Child trafficking and commercial sexual exploitation: A review of promising prevention policies and programs. *American Journal of Orthopsychiatry*, 83(4), 559-575. <https://doi.org/10.1111/ajop.12056>
- Raphael, J., Reichert, J. A., & Powers, M. (2010). Pimp control and violence: Domestic sex trafficking of Chicago women and girls. *Women & Criminal Justice*, 20(1-2), 89-104. <https://doi.org/10.1080/08974451003641065>
- Raphael, J., & Shapiro, D. L. (2004). Violence in indoor and outdoor prostitution venues. *Violence Against Women*, 10(2), 126-139. <https://doi.org/10.1177/1077801203260529>

- Raymond, J. G., D'Cunha, J., Dzuhayatin, S. R., Hynes, H. P., Rodriguez, Z. R., & Santos, A. (2002). *Comparative study of women trafficked in the migration process: Patterns, profiles and health consequences of sexual exploitation in five countries (Indonesia, the Philippines, Thailand, Venezuela, and the United States)*. Boston, MA: Coalition Against Trafficking in Women, University of Massachusetts.
- Raymond, J. G., Hughes, D. M., & Gomez, C. (2001). *Sex trafficking of women in the United States: International and domestic trends*. Washington, DC: National Institute of Justice. doi:10.1037/e624522007-001
- Reid, J. A. (2011). An exploratory model of girl's vulnerability to commercial sexual exploitation in prostitution. *Child Maltreatment*, 16, 146–157. doi:10.1177/1077559511404700
- Reid, J. A. (2016). Entrapment and enmeshment schemes used by sex traffickers. *Sexual Abuse*, 28(6), 491–511. <https://doi.org/10.1177/1079063214544334>
- Reid, J. A. (2018). *System failure! Is the department of children and families (DCF) facilitating sex trafficking of foster girls?* In A. G. Nichols, T. Edmond, & E. C. Heil (Eds.), *Social work practice with survivors of sex trafficking and commercial sexual exploitation* (pp. 298–315). Columbia University Press.
- Reid, J. A., Baglivio, M. T., Piquero, A. R., Greenwald, M. A., & Epps, N. (2017). Human trafficking of minors and childhood adversity in Florida. *American Journal of Public Health*, 107(2), 306–311. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2016.303564>
- Ridge, T., & Millar, J. (2000). Excluding children: Autonomy, friendship and the experience of the care system. *Social Policy & Administration*, 34(2), 160–175. <https://doi.org/10.1111/1467-9515.00183>
- Roe-Sepowitz, D. E., Hickie, K. E., & Cimeno, A. (2012). The impact of abuse history and trauma symptoms on successful completion of a prostitution-exiting program. *Journal of Human Behavior and the Social Environment*, 22(1), 65–77. <https://doi.org/10.1080/10911359.2011.598830>
- Rogers, J. (2017). 'Different' and 'devalued': Managing the stigma of foster-care with the benefit of peer support. *British Journal of Social Work*, 47(4), 1078–1093. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcw063>
- Romero-Daza, N., Weeks, M., & Singer, M. (2003). "Nobody gives a damn if I live or die." Violence, drugs, & street-level prostitution in inner-city Hartford, CT. *Medical Anthropology*, 22, 233–259. doi:10.1080/01459740306770
- Rothman, E. F., Bazzi, A. R., & Bair-Merritt, M. (2015). "I'll do whatever as long as you keep telling me that I'm important": A case study illustrating the link between adolescent dating violence and sex trafficking victimization. *Journal of Applied Research on Children*, 6.
- Roxburgh, A., Degenhardt, L., & Copeland, J. (2006). Posttraumatic stress disorder among female street-based sex workers in the greater Sydney area, Australia. *BMC Psychiatry*, 6, 24. doi:10.1186/1471-244X-6-24

- Sallmann, J. (2010). Living with stigma: Women's experiences of prostitution and substance use. *Affilia*, 25, 146–159. doi:10.1177/0886109910364362
- SAMHSA (2014). *SAMHSA's Concept of Trauma and Guidance for a Trauma-Informed Approach*. HHS Publication No. (SMA) 14-4884. Rockville, MD: Substance Abuse and Mental Health Services Administration.
- Scheer, J. R., & Poteat, V. P. (2021). Trauma-informed care and health among LGBTQ intimate partner violence survivors. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(13–14), 6670–6692. <https://doi.org/10.1177/0886260518820688>
- Service du renseignement criminel du Québec. (2013). *Portrait provincial du proxénétisme et de la traite de personnes*. Ministère de la Sécurité publique du Québec. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/portrait\\_proxenetisme\\_2013.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/portrait_proxenetisme_2013.pdf)
- Silverman, J. G., Decker, M. R., Gupta, J., Maheshwari, A., Patel, V., Willis, B. M., & Raj, A. (2007). Experiences of sex trafficking victims in Mumbai, India. *International Journal of Gynecology & Obstetrics*, 97, 221–226. doi:10.1016/j.ijgo.2006.12.003
- Simon, P., Krugman, R. D., & Clayton, E. W. (Eds.). (2013). *Confronting commercial sexual exploitation and sex trafficking of minors in the United States*. National Academies Press.
- Simons, R. L., & Whitbeck, L. B. (1991). Sexual abuse as a precursor to prostitution and victimization among adolescent and adult homeless women. *Journal of Family Issues*, 12, 361–379. doi:10.1177/019251391012003007
- Shuker, L., & Pearce, J. (2019). Could I do something like that? Recruiting and training foster carers for teenagers “at risk” of or experiencing child sexual exploitation. *Child & Family Social Work*, 24(3), 361–369. <https://doi.org/10.1111/cfs.12658>
- Smith, L. A., Vardaman, S. H., & Snow, M. A. (2009). *The national report on domestic minor sex trafficking: America's prostituted children*. Shared Hope International. Retrieved from [http://www.sharedhope.org/Portals/0/Documents/SHI\\_National\\_Report\\_on\\_DMST\\_2009.pdf](http://www.sharedhope.org/Portals/0/Documents/SHI_National_Report_on_DMST_2009.pdf)
- Song, J., & Morash, M. (2014). Materialistic desires or childhood adversities as explanations for girls' trading sex for benefits. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 60, 62–88. <http://dx.doi.org/10.1177/0306624X14543769>
- Statista. (2023). *Nombre de victimes d'exploitation sexuelle forcée dans le monde en 2022, par groupe d'âge*. <https://fr.statista.com/statistiques/1384068/nombre-victimes-exploitation-sexuelle-selon-age/>
- Statistiques Canada. (2017). *Les enfants issus de l'immigration : un pont entre les cultures*. Gouvernement du Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016015/98-200-x2016015-fra.cfm>

- Statistique Canada. (2024). *Infractions sexuelles en ligne contre les enfants et les jeunes au Canada, 2014 à 2022*. Gouvernement du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2024001/article/00003-fra.htm>
- Strand, V. C., Sarmiento, T. L., & Pasquale, L. E. (2005). Assessment and screening tools for trauma in children and adolescents: A review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 6, 55–78.
- Sweeney, A., Filson, B., Kennedy, A., Collinson, L. & Gillard, S. (2018). A paradigm shift: Relationships in traumainformed mental health services. *BJPsych Advances*, 24 (5), 319–333. <https://doi.org/10.1192/bja.2018.29>
- Taylor, N., & Siegfried, C. (2005). *Helping children in the child welfare system heal from trauma: A systems integration approach*. Los Angeles and Durham: National Child Traumatic Stress Network.
- Tate, J. A., & Happ, M. B. (2018). Qualitative secondary analysis: A case exemplar. *Journal of Pediatric Health Care*, 32(3), 308–312. <https://doi.org/10.1016/j.pedhc.2017.09.007>
- Thukral, J. (2005). Behind closed doors: An analysis of indoor sex work in New York city. *SIECUS Report*, 33, 3–9.
- Trellet-Flores, L. (2002). Prostitution des jeunes: Un repérage difficile. *VEI Enjeux*, 128(1), 197–210. <https://doi.org/10.3406/diver.2002.1302>
- Tsutsumi, A., Izutsu, T., Poudyal, A. K., Kato, S., & Marui, E. (2008). Mental health of female survivors of human trafficking in Nepal. *Social Science & Medicine*, 66, 1841–1847. doi:10.1016/j.socscimed.2007.12 .025
- Turcotte, M., Hébert, S. T. et Lafortune, D. (2022). *Projet Sphères : répondre à ses besoins autrement que par la prostitution*.
- Turcotte, M., & Lanctôt, N. (2023). The many faces of the “Foster Care Youth” label: How young women manage the stigma of out-of-home placement. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 14(1), 84–109. <https://doi.org/10.18357/ijcyfs141202321287>
- Twill, S. E., Green, D. M., & Traylor, A. (2010). A descriptive study on sexually exploited children in residential treatment. *Child & Youth Care Forum*, 39(3), 187–199. doi:10.1007/s10566-010-9098-2
- Tyler, K. A., & Johnson, K. A. (2006). Trading sex: Voluntary or coerced? The experiences of homeless youth. *Journal of Sex Research*, 43(3), 208–216. <https://doi.org/10.1080/00224490609552319>
- Van Anders, S. M. (2015). *Beyond sexual orientation: Integrating gender/sex and diverse sexualities via sexual configurations theory*. Archives of Sexual Behavior.
- van der Kolk, B. (2015). *The body keeps the score: Brain, mind, and body in the healing of trauma*. Penguin Books.

- van der Kolk, B., Pynoos, R., Cicchetti, D., Cloitre, M., D'Andrea, W., Ford, J., Lieberman, A. F., Putnam, F., Saxe, G., Spinazzola, J., Stolbach, B., & Teicher, M. (2009). *Proposal to include trauma disorder diagnosis for children and adolescents in the DSM-V*.
- van de Walle, R., Picavet, C., van Berlo, W., & Verhoeff, A. (2012). Young Dutch people's experiences of trading sex: A qualitative study. *The Journal of Sex Research*, 49, 547–557. <http://dx.doi.org/10.1080/00224499.2011.618955>
- Varma, S., Gillespie, S., McCracken, C., & Greenbaum, V. J. (2015). Characteristics of child commercial sexual exploitation and sex trafficking victims presenting for medical care in the United States. *Child Abuse & Neglect*.
- Vindhya, U., & Dev, V. S. (2011). Survivors of sex trafficking in Andhra Pradesh. *Indian Journal of Gender Studies*, 18, 129 –165. doi:10.1177/097152151101800201
- Walklate, S. (2006), *Imagining the Victim of Crime*. Maidenhead: Open University Press.
- Wells, M., & Mitchell, K. J. (2007). Youth sexual exploitation on the internet: DSM-IV diagnoses and gender differences in cooccurring mental health issues. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 24(3), 235–260. doi:10.1007/s10560-007-0083-z
- Widom, C. S., & Kuhns, J. B. (1996). Childhood victimization and subsequent risk for promiscuity, prostitution, and teenage pregnancy: A prospective study. *American Journal of Public Health*, 86, 1607–1612. doi:10.2105/AJPH.86.11.1607
- Williamson, C., & Folaron, G. (2003). Understanding the experiences of street level prostitutes. *Qualitative Social Work*, 2, 271–287. doi: 10.1177/14733250030023004
- Williamson, C., & Prior, M. (2009). Domestic minor sex trafficking: A network of underground players in the midwest. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, 2, 46 – 61. doi:10.1080/19361520802702191
- Wilson, B., & Butler, L. D. (2014). *Running a gauntlet: A review of victimization and violence in the pre-entry, post-entry, and peri-/post-exit periods of commercial sexual exploitation*. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, 6(5), 494–504. <https://doi.org/10.1037/a0032977>
- Wilson, B., Critelli, F. M., & Rittner, B. A. (in press). *Sex trafficking: Transnational dimensions*. *Journal of Global Social Work Practice*.
- Yilmaz, H., Arslan, C., & Arslan, E. (2022). The effect of traumatic experiences on attachment styles. *Anales de psicología*, 38(3), 489.
- Zimmerman, C., Hossain, M., Yun, K., Gajdadziev, V., Guzun, N., Tchomarova, M.,... Watts, C. (2008). The health of trafficked women: A survey of women entering posttrafficking services in Europe. *American Journal of Public Health*, 98, 55–59. doi:10.2105/AJPH.2006.108357